

Rapport du suivi avifaunistique 2021 des Marais d'Harchies

Philippe Jenard¹ & Alain Malengreau



© Yves Fagniard

¹ philippe.jenard@gmail.com

In memoriam

En hommage à Marius Loison et Serge Barande (« Sergio »),

amis essentiels aux grandes qualités humaines, ornithologues passionnés et passionnants, inspirants à maints égards, voués aux marais d'Harchies pour le premier, aux cols pyrénéens pour le second et dont la perte est incommensurable pour les causes qu'ils défendaient âprement.

Bon vol les amis, sous des vents favorables et parmi les oiseaux pour lesquels vous vous êtes tant battus ...



Ce rapport repose sur l'ensemble des données disponibles, qu'elles proviennent des contributeurs du groupe de travail « *Marais d'Harchies* » issus de la section AVES Mons-Tournai, d'encodages sur le portail www.observations.be ou de recensements exhaustifs plus individuels. Il est logique et évident que cette masse d'observations en constitue l'essence même et qu'il n'existerait simplement pas sans vous. Soyez-en d'ores et déjà remerciés !

De la sorte, ce compte-rendu annuel tente d'approcher au plus près l'avifaune du complexe marécageux d'Harchies-Hensies-Pommeroeul. Tout en essayant, comme de coutume depuis plusieurs années maintenant, de mettre davantage en exergue la reproduction locale avec notamment un focus particulier sur les héronnière et cormorantières. Pour éviter autant que faire se peut toute surestimation qui, à terme, biaiserait irrémédiablement la courbe évolutive des espèces suivies, les données sont analysées pour en éliminer les doublons et, surtout, celles qui paraissent litigieuses. Plus concrètement et à titre d'exemple, des nichées similaires en taille et en nombre de pulli, découvertes en des endroits proches et sur une période de temps identique sont considérées comme une seule et même entité. Il en est de même au niveau des cantonnements pour les espèces dont il est impossible d'accéder aux pontes et nichées (passereaux principalement) et pour lesquelles, précaution supplémentaire, une présence régulière doit intervenir pour faire le tri entre ceux installés et ceux qui ne font que passer. Ces choix délibérés d'éliminer ces nicheurs ambigus sont clairement indiqués, lorsque cela est possible sans rompre avec la fluidité du texte.

Année après année, ces monitorings de l'avifaune offrent aux gestionnaires du site une vue globale sur l'indice de réussite des mesures et travaux de gestion décidés et menés. Raison pour laquelle, ces bilans successifs sont réalisés avec l'assentiment du Comité de Gestion des Marais d'Harchies-Hensies-Pommeroeul qui, d'autre part, prône une réelle volonté d'ouverture en autorisant leur diffusion. Sans verser dans des descriptions exhaustives qui alourdiraient inutilement le texte, les gestions évoquées ci-après sont celles qui apportent un meilleur éclairage aux résultats obtenus. Ces précisions sont vouées également à sortir de l'ombre les actions fixées par les représentants du Comité de gestion, dans un souci de préservation de la réserve et des espèces qui la peuplent. Etat d'esprit dont tous ces partenaires sont pétris, à l'évidence.

Nous réitérons notre habituel appel à collaboration : si vous réalisez des observations qui sortent de l'ordinaire ou qui consacrent un trait de comportement qui mériterait d'être davantage détaillé ou mis en exergue dans ce rapport (soit au-delà de la brève description lors de votre encodage), n'hésitez pas à nous les communiquer via mons.tournai@aves.be

La nomenclature suivie est celle de BirdLife (HBW and BirdLife International (2018) : Handbook of the Birds of the World and BirdLife International digital checklist of the birds of the world. Version 3. Disponible via le lien : datazone.birdlife.org/userfiles/file/Species/Taxonomy/HBW).

Les noms vernaculaires sont ceux préconisés par la Commission de l'Avifaune Française (CAF).

Remarque liminaire

Conscients que ce rapport pourrait attiser des convoitises poussant à des velléités de transgresser l'interdit, nous rappelons que la partie Hensies des marais est strictement interdite à toute personne ne disposant pas d'une autorisation en bonne et due forme. Tout manquement sera sanctionné car ce respect est primordial pour la quiétude de cette réserve intégrale.



© Yves Fagniard

NIDIFICATION

Cette rubrique reprend l'ensemble des espèces nicheuses ou potentiellement nicheuses (férales comprises) qui se sont établies dans le périmètre des marais ou à ses abords les plus immédiats. Que leur reproduction ait pu être prouvée ou pas, voire qu'elle puisse juste être envisageable au vu de certains comportements. D'autre part, celles qui l'étaient encore il y a peu ou celles qui le sont de manière plus épisodique ont également été intégrées de fait pour pouvoir commenter leur évolution locale.

Durant cette saison 2021, ce ne sont pas moins de 108 espèces qui peuvent être raisonnablement rangées dans cette catégorie.

- 72 certaines (67%) ;
- 15 probables (14%) ;
- 21 pour lesquelles il n'y a aucune preuve tangible (19%).

Perdrix grise (*Perdix perdix*)

Les zones agricoles périphériques qui enserrent les marais hébergent des effectifs qui, comme un peu partout en Wallonie, vivent après avoir fondus comme neige au soleil. Le périmètre des « Sartis » à l'ouest de la réserve concentre la majorité des rares données obtenues en 2021.

Le maximum enregistré là est de 10 oiseaux le 17/01. Par la suite, de 2 à 3 chanteurs sont très irrégulièrement entendus et au moins un couple établi est tout aussi rarement observé mais **aucune reproduction n'a pu être étayée par la découverte de jeunes.**

A l'opposé, les champs « Pont Cocu » recèlent au moins un couple et un ♂ chanteur le 27/05. Sans que la suite ne soit connue car peu de données proviennent de cet endroit.

Trois oiseaux sont notés au cœur même des marais le 07/08.

Les 4 individus observés le 02/09 au niveau des prairies situées en contrebas de la Chaussée Brunehault dans la zone « Pont Cocu » sont les derniers à être mentionnés en 2021 !

Faisan de Colchide (*Phasianus colchicus*)

Habitat favorable, les prairies « Van Den Bussche » accueillent largement l'espèce avec des maxima de 4 individus (dont au moins 1♂) le 22/01 et 3♂ le 29/01. Le 1^{er} chanteur y étant entendu le 24/01. Six ♂ sont également renseignés le 18/02 sur la partie Harchies des marais.

Si l'arrivée du printemps et les parades que cela induit favorise les contacts en d'autres lieux avec des noyaux d'occupation dans la petite prairie des Maillettes (dont au max. 5♂ chanteurs le 29/03) et sur le terri d'Harchies (dont au moins 3♂&1♀ le 12/04), ce sont les prairies « Van Den Bussche » qui se taillent encore et toujours la part du lion. Ce milieu prairial compartimenté par des haies protectrices concentre respectivement des pics de 6♂&9♀ le 15/03 et encore 4♂&4♀ le 08/04. Malgré parades nuptiales et chants territoriaux/nuptiaux en ces lieux optimaux, **aucune reproduction n'est clairement étayée mais il fait peu de doute que ce phasianidé ait nidifié dans le périmètre des marais.**

A l'issue de cette période, les plus grands rassemblements sont à nouveau notés dans ces prairies « Van Den Bussche » avec au moins 3♂&3♀ en dernière décade de septembre, 5♂ le 30/11 et 6♂ le 13/12.

Bernache du Canada (*Branta canadensis*)

Espèce peu notée dans l'ensemble, les bandes plus importantes sont, de plus, souvent estimées et non comptées précisément. En 1^{ère} période hivernale, les maxima atteignent 39 à 40 oiseaux ponctuellement en janvier puis une 100^{aine} le 13/02 et environ le double le 19/02.

Une nichée d'un seul jeune est découverte le 17/05 à l'arrière de la ferme « Slabbinck ».

Après 3 mois sans la moindre donnée, la population locale repart à la hausse avec des pics de 52 individus le 22/09, 47 le 08/10 et une 100^{aine} le 01/12.

Oie cendrée (*Anser anser*)

De manière linéaire depuis novembre 2020, la population hivernante paraît assez stable au moins jusque mi-février avec au maximum 67 oiseaux comptabilisés le 16/01 lors du Dénombrement Hivernal des Oiseaux d'Eau (DHOE).

Paniqué par le passage d'une Buse variable, un isolé installé le 12/02 sur le dernier trou d'eau libre de l'étang frontalier « Van Damme » à Hensies patine maladroitement sur la glace pour retourner au plus vite se mettre à couvert sous l'aulnaie face à l'observatoire. Déplacements cocasses d'un oiseau éperdu sur cette étendue figée.

A partir de la mi-mars, cet effectif s'amenuise progressivement au profit de couples déjà unis ou en cours de formation qui sont en recherche d'habitats propices pour disposer leurs nids. Les prairies situées en contrebas du terri d'Hensies à l'arrière de la ferme « Slabbinck » (soit la zone humide dite de la « Pompe brûlée ») confirment leur grand intérêt pour l'espèce en accueillant presque les ¾ des nichées en 2021.

Voici, chronologiquement, le cours des éclosions en ce lieu favorable à cette oie, tel que relaté par les différentes observations :

- 2 nichées de 2 pulli chacune le 13/04 ;

- 3 nichées de respectivement 3, 6 et 7 pulli le 15/04 ;
- 3 nichées de respectivement 5, 6 et 9 pulli le 17/04 ;
- 6 nichées de respectivement 4, 4, 5, 6, 7 et 7 pulli le 30/04 ;
- 1 dernière nichée de 4 pulli le 24/05.

Rassemblés là en crèche sous la surveillance d'adultes, les dénombrements de ces poussins confirment assez bien la natalité découlant des observations de terrain. Cette pouponnière est occupée par minimum 23 poussins le 15/04. Soit 3 de plus par rapport aux nichées découvertes à ce moment mais il pourrait s'agir soit d'une famille non détectée, soit de la nichée proche observée le 08/04 sur la partie « Slabbinck » de l'étang principal d'Hensies (voir ci-dessous).

Ce noyau concentre ensuite au minimum 31 poussins le 17/04 et puis 33 à partir de fin-avril jusqu'à la dernière décade de mai. Cette forte corrélation entre le nombre de petits découverts au sein des différentes nichées puis leur rapide mise en crèche permet, en outre, de conclure que cette zone humide dite de la « Pompe brûlée » a été colonisée en trois phases. Au moins 8 couples (voire un 9^{ème}) ont débuté là leur incubation un peu au-delà de la mi-mars, les 6 suivants tout début avril et un couple s'y est attelé tardivement à la toute fin du mois d'avril. A moins qu'il ne s'agisse d'une ponte de remplacement.

Les nichées découvertes ailleurs sur les marais sont :

- 1 nichée de 4 pulli le 08/04 sur la partie « Slabbinck » de l'étang principal d'Hensies, face à l'observatoire du « Trou de la Haine » (soit peut-être celle mentionnée pour expliquer la différence de 3 poussins obtenue le 15/04) ;
- 1 nichée de 6 pulli le 08/04 dans la zone humide qui s'étend juste à l'arrière de la ferme « Slabbinck » ;
- 4 nichées de respectivement 3, 3, 6 et 8 pulli du 11 au 13/04 sur l'étang A d'Harchies.

Le bilan final est de minimum 21 nichées totalisant 107 pulli dont les éclosions s'évalent du 08/04 au 24/05 (soit une moyenne de reproduction de 5,1 juv./nichée).

A l'issue de l'émancipation des jeunes, la population locale se stabilise en seconde période hivernale à un niveau parfaitement similaire à celui constaté en début d'année, à savoir entre 66 et 69 individus de fin-octobre jusqu'à la fin du mois de décembre. La meilleure démonstration est apportée par le Dénombrement Hivernal des Oiseaux d'Eau (DHOE) du 14/12 qui conclut à la présence de 67 hivernants, tout comme ce fut le cas le 16/01 (voir ci-dessus).

L'oiseau blessé découvert le 07/12 dans la zone humide juste à l'arrière de la ferme « Slabbinck » pourrait avoir été tiré de l'autre côté de la frontière, où la chasse fait rage.

Cygne tuberculé (*Cygnus olor*)

Le Dénombrement Hivernal des Oiseaux d'Eau (DHOE) est le plus à même de fournir un maximum de 8 hivernants le 16/01 sur les marais, ainsi que 18 sur le canal Hensies-Pommeroeul, où 13 sont encore notés le 21/04. Proche des marais, la Haine canalisée est fréquentée par 20 exemplaires le 08/02.

Les 1^{ers} cantonnements interviennent à partir du 27/02 respectivement dans les prairies inondées au pied du terril d'Hensies (zone dite de la « Pompe brûlée ») et sur l'étang frontalier « Van Damme » proche. La 1^{ère} nichée étant détectée en ce dernier endroit le 05/05.



© Yves Fagniard

Ce sont finalement **au moins 6 nichées** qui sont découvertes sur l'ensemble des marais (voire une 7^{ème}) **pour un total de 34 poussins**. Soit une moyenne de reproduction de 5,7 juv./nichée :

- 1 nichée de 7 pulli à partir du 05/05 sur l'étang frontalier « Van Damme » à Hensies ;
- 1 nichée de 5 pulli à partir du 09/05 sur l'étang de Pommeroeul (voire une possible seconde de 4 pulli peu de temps après – non considérée dans la moyenne de reproduction ci-dessus) ;
- 1 nichée de 5 pulli à partir du 09/05 sur l'étang « Canaron » à l'extrême nord de la réserve ;
- 1 nichée de 4 pulli à partir du 10/05 sur l'étang A d'Harchies ;
- 1 nichée de 4 pulli à partir du 11/05 sur l'étang B d'Harchies ;

- 1 nichée de 5 pulli à partir du 16/05 sur la partie « Slabbinck » de l'étang principal d'Hensies (possiblement celle du couple installé dans la zone dite de la « Pompe brûlée » - voir ci-dessus).

Avec un seul poussin perdu sur l'ensemble de ces nichées, le taux de mortalité est très bas en 2021.

Pour l'anecdote, effarouchés par des tirs intempestifs, 84 Oies cendrées et de très nombreux anatidés déboulent de France le 20/07 à 19hr49 et se posent sur l'étang « Van Damme » à Hensies. Face à ces arrivées imprévisibles, le maître des lieux ne sait plus où donner de la tête pour faire déguerpir cette kyrielle d'intrus. Il attaque à tout va, partout !

Le 09/06 à 20hr15, un juvénile de Grand Cormoran refait surface sur l'étang frontalier « Van Damme », tout contre la femelle de Cygne tuberculé qui manque de l'assommer par ses battements d'ailes. Cette dernière rassemble alors au plus vite ses 7 pulli, pourtant déjà assez grands, puis s'éloigne courroucée.

Il faut attendre l'installation de possibles hivernants pour conforter des effectifs plus tangibles. Les maxima atteignant alors 19 individus le 28/10 puis encore 12 le 11/12 sur l'étang B d'Harchies et, surtout, 27 le 17/12 lors du Dénombrement Hivernal des Oiseaux d'Eau (DHOE).

Ouette d'Egypte (*Alopochen aegyptiaca*)

Hormis un pic de 11 individus atteint le 04/02, de 1 à 3 oiseaux fréquentent irrégulièrement les marais durant la 1^{ère} période hivernale.

Des couples, en apparence formés, semblent fréquemment être à la recherche d'un habitat favorable où établir leur nid et y parvenir maintenant de plus en plus, au vu de l'accroissement du nombre de nichées réussies.

En effet, ce sont finalement au moins **7 nichées** qui furent découvertes de tout début février (hâtives) à mi-mai dans le périmètre de la réserve. Sur base des 6 familles dont le nombre de poussins a clairement été indiqué, la moyenne de reproduction est de 5,7 juv./nichée :

- 1 nid avec pulli le 04/02 proche de la digue d'Hensies (sans plus de précision) ;
- 1 nichée de 5 pulli le 04/02 en rive sud de la partie « Pêche » de l'étang principal d'Hensies ;
- 1 nichée de 9 pulli le 04/02 proche de l'îlot aux laridés ;
- 1 nichée de 7 pulli est à nouveau découverte le 22/04 en rive sud de la partie « Pêche » de l'étang principal d'Hensies (les deux mois et demi d'écart plaident pour 2 familles distinctes). De plus, alors que les autres nichées seront très peu ou plus du tout mentionnées après leur découverte, cette dernière l'est très régulièrement jusqu'au 11/07 ;

- 1 nichée de 8 pulli le 24/04 au niveau de la zone dite de la « Pompe brûlée », en contrebas du terril d’Hensies ;
- 1 nichée de 4 pulli le 07/05 sur les « Grandes Vasières » à Hensies ;
- 1 nid occupé (sans poussin visible) le 11/05 sur la partie « Van Gheyt » de l’étang principal d’Hensies et donc non repris dans ce bilan ;
- 1 nichée d’un unique pullus le 16/05 sur l’étang B d’Harchies.

Le noyau de 11 poussins repéré le 02/05 face à l’observatoire du « Trou de la Haine » laisse perplexé et pourrait par son importance être le rassemblement de deux nichées. Pour éviter toute surestimation, il n’est pas repris dans ce bilan.

Selon qu’on les considère comme une seule et même nichée ayant perdu 2 pulli en 3 jours ou comme deux distinctes, de 1 à 2 nouvelle(s) nichée(s) sont découverte(s) en mars sur les champs « Pont Cocu », à proximité du canal Hensies-Pommeroeul : 1 nichée de 5 pulli le 09 et 1 de 3 pulli le 12/03.

Par la suite, si des maxima de 10 oiseaux sont notés le 23/09 et 6 le 07/12, de 1 à 3 visiteurs sont signalés jusque fin de l’année.

Tadorne de Belon (*Tadorna tadorna*)

Présents en tout ou partie depuis le 25 novembre 2020, de 17 à 18 individus continuent leur hivernage au moins jusque début mars. Pour le peu qu’il s’agisse bien des mêmes.

Un arrivage apparemment temporaire fait grimper l’effectif local à 31 oiseaux les 26 & 31/01 mais avec des sex-ratios de respectivement 18♂&13♀ puis 20♂&11♀ (records de l’année).

Un cadavre flotte le 21/03 sur l’étang frontalier “Van Damme” à Hensies.

Le printemps qui approche à grands pas est synonyme de départs. Si quelques couples semblent en cours de formation et en recherche d’un habitat susceptible d’accueillir leur nid à partir de fin-mars, début-avril, l’îlot aux laridés retient l’attention de davantage d’oiseaux avec des maxima de 12 individus le 08/05 et 15 le 16/05. Le passage d’une Buse variable à cet endroit fait d’ailleurs encore s’envoler 11 oiseaux le 24/06.

Cet anatidé confirme sa reproduction pour la seconde année consécutive grâce à la découverte de **2 nichées de respectivement 9 pulli** le 12/05 sur l’étang frontalier “Van Damme” à Hensies(*) **et 7 pulli** le 03/06 sur l’étang principal d’Hensies, face à l’îlot aux laridés d’où ils proviennent vraisemblablement.

Quelques nichées supplémentaires sont initiées et menées à terme en périphérie immédiate de la réserve :

- 1 nichée de 10 pulli est découverte le 24/05 sur le canal Hensies-Pommeroeul (en vis-à-vis du parking « Pont Cocu ») ;
- 1 nichée de 8 pulli est découverte le 26/06 à l'écluse d'Hensies (à la frontière française).

Le traditionnel déplacement de l'ensemble de la population européenne de Tadornes de Belon vers la mer des Wadden occasionne toujours une raréfaction de l'espèce au sein de la réserve. Ce qui est confirmé par la chute drastique des contacts : 5 ex. le 01/07, 3 le 04/07, 8 le 07/08, 1 les 02 & 25/09 et 1 le 08/10.

Il faut dès lors attendre la dernière décade de novembre pour que la population locale s'étoffe enfin avec au maximum 11 individus le 20/11, 12 le 21/12 et 13 les 27/11 & 07/12.

() Cette année encore, le ♂ de Cygne tuberculé attaque fortement ce noyau familial. Le père tadorne fait diversion pour attirer son agresseur loin de ses rejetons. Un 2ème ♂ de tadorne vient assez rapidement prêter main forte à ce couple en difficulté et attire lui aussi l'attention du ♂ de Cygne tuberculé puis rejoint systématiquement cette famille désassemblée. Par la suite et alors que les petits, laissés seuls par la mère qui apporte son soutien à son conjoint, sont serrés en un groupe compact, ce ♂ providentiel les rejoint et les encadre de près. L'accalmie revenue, après une bonne ½ heure de poursuites aux quatre coins de l'étang "Van Damme", le père tadorne poursuit en vol son auxiliaire qui finit par rejoindre la France. Comportement singulier, s'il en est.*

Sarcelle d'été (*Spatula querquedula*)

Le 1^{er} ♂ est de retour à partir du 03/03 et la 1^{ère} ♀ à partir du 20/03. Bien que peu d'oiseaux semblent concernés, les retours se généralisent en seconde 15^{aine} de mars et il devient alors difficile de faire un tri réaliste entre ces voyageurs qui défilent sur les marais. Plus à même de mettre en évidence ces départs et arrivées de visiteurs en transit, les maxima atteignent 4♂&1♀ le 02/04, 6 individus (sans plus de précision) les 03 & 04/04, 3♂&3♀ le 09/04 et 8♂&3♀ les 09 & 14/04.

Après les parades, de 1 à 2 couples formés semblent en recherche d'un habitat favorable pour mener à bien leur reproduction mais **aucune preuve tangible ne viendra malheureusement étayer leur réussite par la suite.**

A peine perceptible en juillet mais toujours davantage en août, la dispersion postnuptiale apporte un contingent de 28 individus remisés en une bande sur les étangs d'Harchies le 05/08 puis encore 22 le 15/08 (records de l'année). Alors qu'il est raisonnable de penser à cet instant que l'oiseau vu le 12/09 marque la fin de la présence de ce bel anatidé au sein des marais, un attardé de dernière minute fournit un ultime contact le 22/11.

Canard souchet (*Spatula clypeata*)

La plupart du temps remis à découvert sur les étangs et aisément observables, les anatidés comptent parmi les oiseaux des marais les plus recensés. Concentré sur des lieux de gagnage plus circonscrits et finalement assez immuables sur base de sa manière de s'alimenter (filtrage), le souchet est le canard qui récolte le plus de données. Sans connaître la précision et l'exhaustivité des comptages, il n'est pas toujours évident de tirer des conclusions valables. Monitoring essentiel, les Dénombrements Hivernaux d'Oiseaux d'Eau (DHOE) permettent de cerner au moins mensuellement la population présente au sein des marais.

Outre donc le stationnement de 421 individus les 16 & 17/01 puis encore 173 le 12/02 détectés par ces DHOE, l'effectif atteint également des maxima de 231 oiseaux le 23/01, 211 le 18/02 et 340 le 25/03. Ces oscillations découlant de mouvements de plus en plus développés au fur et à mesure de l'arrivée du printemps et du besoin irrépensible de gagner d'autres contrées plus à même de rencontrer les besoins inhérents à la reproduction. Des conditions météorologiques sévères se rencontrant de moins en moins, en nos contrées mais aussi plus au nord, ce facteur perd chaque hiver de son influence dans ces transferts nord-sud.



© Yves Fagniard

L'intérêt de l'étang de Pommeroeul devient manifeste à partir de fin mars car se concentre là l'essentiel de la population de ce canard au bec spatulé dont pas mal de visiteurs en halte qui s'y accumulent au gré des arrivées, à n'en point douter : env. 150 exemplaires le 30/03, 628 le 03/04, env. 550-560 les 08 & 09/04 et 490 le 15/04.

Des parades et poursuites aériennes mais aussi sur l'eau, de ♂ qui tentent de s'évincer, dans l'espoir de s'attirer les faveurs des belles, sont clairement notées sur l'étang frontalier « Van Damme » à Hensies : 15♂ autour de 7♀ le 02/03, 54♂ autour de 27♀ le 25/03 et encore 6♂ autour de 2♀ le 08/04. Par la suite, si 2♂ sont encore observés là durant les deux dernières décades de mai, l'espoir que l'absence des ♀ soit le reflet du démarrage de couvaisons est finalement douché car **aucune reproduction n'a pu être prouvée.**

Un 1^{er} rassemblement postnuptial intervient le 05/08 avec la concentration de 52 individus sur l'étang A d'Harchies puis encore env. 100 le 02/09 et env. 150 les 12/09 et 23/10. La période d'hivernage qui s'amorce en draine bien davantage avec des maxima de 360 exemplaires uniquement sur Hensies le 01/11, 340 le 11/11 (DHOE), 387 le 28/11, 537 le 30/11 et 685 le 17/12 (DHOE – record de l'année). Au moins +/-600 hivernants restent à demeure jusque fin de l'année.

Canard chipeau (*Mareca strepera*)

Hormis des maxima de 14 individus le 16/01 (DHOE) puis 62 (32♂&30♀) le 26/01 sur l'étang frontalier « Van Damme » à Hensies, un pic de passage bien plus conséquent intervient le 12/02 avec 193 Canards chipeaux comptés lors des DHOE (soit le record de l'année). Parlant, cet exemple montre l'importance que revêtent ces recensements standardisés.

Les 1^{ers} couples formés se cantonnent au sein d'habitats favorables pour y mener à bien leur reproduction à partir de la mi-mars et ce sont finalement **au moins 8 nichées pour un total de 47 pulli** qui sont découvertes sur l'ensemble des Marais d'Harchies-Hensies-Pommeroeul sur une période d'environ 3 mois et ½ mais les éclosions interviennent essentiellement sur un mois et ½, si l'on met de côté la plus hâtive. Le bilan 2021 est donc moitié moindre que celui de 2020 mais conserve fort heureusement une moyenne de reproduction assez similaire de 5,9 juv./nichée (6,2 en 2020).

- 1 nichée de 6 pulli sur l'étang B d'Harchies le 14/04 ;
- 4 nichées de respectivement 8, 7, 5 et 4 pulli sur l'étang A d'Harchies entre les 14/06 et 24/07 ;
- 1 nichée de 4 pulli sur l'étang frontalier « Van Damme » le 13/06 ;
- 1 nichée de 5 pulli sur la partie « Pêche » de l'étang principal d'Hensies le 24/06 ;
- 1 nichée de 8 pulli sur l'étang « Canaron » (à l'extrême nord de la réserve) le 28/06.

Le 1^{er} rassemblement qui met un tant soit peu en lumière le début de la dispersion postnuptiale n'atteint qu'une 50^{aine} d'oiseaux le 30/07 sur l'étang de Pommeroeul. Les suivants ne seront guère supérieurs avec seulement 40 exemplaires le 17/09, 42 le 11/11 (DHOE) et 48 le 30/11. Il faut attendre l'arrivée de potentiels hivernants pour que la population locale avoisine ou dépasse légèrement la barre des 100 individus : 125 le 17/12 (DHOE), 97 le 18/12 et 86 le 21/12.

Canard colvert (*Anas platyrhynchos*)

Comme souvent, cette espèce commune est celle qui est la moins notée parmi les anatidés, qui le sont pourtant davantage que bien d'autres espèces au sein des marais.

Hormis 128 oiseaux renseignés sur Hensies (étangs « Slabbinck » et « Van Damme ») le 19/01, ce sont une fois encore les Dénombrements Hivernaux d'Oiseaux d'Eau (DHOE) qui apportent les meilleurs résultats et, partant, les maxima de cette 1^{ère} période avec 248 exemplaires le 16/01 mais, surtout, 705 le 12/02 (record de l'année).

A peine supérieur à celui obtenu en 2020, le bilan de la saison de nidification 2021 s'établit à **minimum 19 nichées qui totalisent 109 pulli** (soit une moyenne de reproduction de 5,7 juv./nichée). Les éclosions s'échelonnent durant deux mois, du 24/04 au 27/06 :

- 1 nichée de 11 pulli le 24/04 dans la zone inondée au pied du terril d'Hensies (zone dite de la « Pompe brûlée ») ;
- 5 nichées de respectivement 2, 9, 5, 6 et 4 pulli à partir du 25/04 sur la partie « Pêche » de l'étang principal d'Hensies ;
- 2 nichées de respectivement 1 pullus le 30/04 & 5 pulli le 27/06 sur l'étang B d'Harchies ;
- 2 nichées de respectivement 4 pulli le 11/05 (dont un est manquant le 16/05) & 8 pulli le 15/06 sur la partie « Slabbinck » de l'étang principal d'Hensies ;
- 1 nichée de 4 pulli le 20/05 sur l'étang A d'Harchies ;
- 1 nichée de 5 pulli le 27/05 dans la grande prairie des Maillettes ;
- 1 nichée de 5 pulli le 31/05 à l'entrée de l'étang « Van Hoecke » à Hensies ;
- 1 nichée de 5 pulli le 09/06 sur l'étang frontalier « Van Damme » à Hensies ;
- 2 nichées de respectivement 9 pulli le 12/06 & 10 pulli le 24/06 sur l'étang « Canaron » à l'extrême nord de la réserve. Ces noyaux familiaux importants pourraient découler d'une présence moindre de grands poissons carnassiers suite à la pêche qui s'est maintenue sur cette petite pièce d'eau en vase clos ;
- 2 nichées de respectivement 3 pulli & 5 pulli le 15/06 sur la partie « Mare à bihoreaux » de l'étang principal d'Hensies ;
- 1 nichée de 8 pulli le 15/06 au niveau des mares le long du chemin des Maillettes, à son extrémité est (en contrebas et dans le prolongement du parking « Pont Cocu »).

Quelques nichées supplémentaires sont initiées et menées à terme en périphérie immédiate de la réserve :

- 2 nichées de 8 & 5 pulli découvertes respectivement les 19/05 et 08/06 à l'écluse de Pommeroeul ;
- 1 nichée de 9 pulli le 08/06 sur le canal Hensies-Pommeroeul ;

- 4 nichées de respectivement 12, 5, 9 & 10 pulli les 07 & 14/06 sur la portion de Haine canalisée qui longe la réserve à sa périphérie SSE → Découverte le 07/06, la 1^{ère} de 12 pulli semble ne plus en contenir que 11 le 14/06 (pour le peu que l'on considère qu'il s'agit toujours de la même) ;
- 1 nichée de 8 pulli le 05/07 à l'écluse d'Hensies (proche de la frontière française) ;
- 1 nichée de 6 pulli le 11/08 sur la portion de l'ancien canal comprise entre la partie Pommeroeul des marais et le pont rouge.

En seconde période, ce sont encore et toujours les Dénombrements Hivernaux d'Oiseaux d'Eau (DHOE) qui sont les plus à même de démêler les effectifs remisés sur les divers étangs de la réserve avec au moins 256 individus le 11/11 et 325 le 17/12. Un comptage intermédiaire à ces deux suivis standardisés, très exhaustif, apporte un total confortable de 198 hivernants le 30/11.

Sarcelle d'hiver (*Anas crecca*)

Diversement réparties sur l'ensemble des étangs de la réserve mais, surtout, bien plus discrètes que la plupart des autres anatidés de surface, l'effectif réel des sarcelles d'hiver est bien moins aisé à cerner. Les fluctuations qui peuvent être conséquentes entre comptages, même lorsqu'ils sont proches dans le temps, doivent logiquement découler des déplacements locaux ou plus vastes, en tout ou partie c'est selon. Mais la discrétion de l'espèce ne doit pas être négligée.



© Yves Fagniard

Les maxima atteignent env. 106 oiseaux le 03/01 uniquement sur l'étang A d'Harchies et 137 (64♂ & 73♀) le 26/01 uniquement sur l'étang frontalier « Van Damme » à Hensies. Ensuite, l'accumulation de visiteurs en halte semble faire grimper progressivement la population locale : 225 individus le 12/02 (DHOE), 275 le 14/02, 353 le 15/02 et 185 le 16/02. Demeure tout au plus une 30^{aine} de résidents à partir de la 1^{ère} décade de mars qui s'amenuise toujours davantage avec l'arrivée du printemps.

Déjà entraperçues hâtivement le 22/01 sur l'étang de Pommeroeul, les parades de ♂ auprès des ♀ pour s'attirer leurs faveurs prennent corps à partir de la dernière décade de mars. Si 5♂ poursuivent et activent avec ardeur leurs mimiques nuptiales auprès d'une seule et unique ♀ le 19/03 sur l'étang « Canaron » à l'extrême nord de la réserve, ce comportement est surtout observé sur l'étang frontalier « Van Damme » à Hensies où 2♂ (voire 6 le 13/04) se disputent régulièrement de 1 à 2♀ deux semaines durant au moins, du 31/03 au 13/04. Le maintien d'un couple là en avril et d'un second le 22/04 sur l'étang A d'Harchies permet d'envisager une possible reproduction mais la rareté des contacts par la suite douche cet espoir. **Il n'est jamais évident de prouver la nidification d'une espèce si discrète**, davantage encore à la naissance des poussins.

En effet, aucune donnée n'est obtenue en mai et il faut attendre le 09/06 pour qu'au moins un oiseau soit repéré par ses cris sur l'étang frontalier « Van Damme » à Hensies.

Hormis l'observation de 3 exemplaires le 08/07 sur l'étang frontalier « Van Damme » à Hensies et de 2 le 23/07 sur l'étang A d'Harchies, l'espèce n'est guère plus présente en juillet et n'effectue un retour durable qu'à partir du 25/08. D'abord stable avec 32 individus le 31/08, 37 le 05/09 et 26 le 07/09, la population locale progresse constamment au gré des arrivées pour atteindre un pic de 128 oiseaux le 29/09 sur l'étang B d'Harchies mais s'effondre assez vite au-delà. Les maxima suivants n'étant que de 27 possibles hivernants les 27/10 & 05/11, 32 le 08/11, 45 les 11/11 (DHOE) et 20/11, 48 le 21/11, 60 le 08/12 et 50 le 17/12 (DHOE).

Fuligule milouin (*Aythya ferina*)

Les maxima en 1^{ère} période sont d'env. 110 individus le 07/01, 69 le 16/01 (DHOE), env. 90 le 29/01 et 273 le 12/02 (DHOE). Cette population maximale reste presque inchangée jusqu'au 15/02 mais s'amenuise sans cesse par la suite au gré des départs vers les zones de nidification : env. 190 oiseaux le 16/02, 55 le 18/02, 16 du 21/02 au 03/03 (sauf la présence très ponctuelle d'une bande de 44♂&8♀ le 02/03 sur l'étang frontalier « Van Damme » à Hensies), 12 du 13 au 26/03 et 15 le 29/03.

Peu fréquenté et donc à la peine pour fournir régulièrement des données, l'étang « Canaron » à l'extrême nord de la réserve fournit néanmoins deux belles observations de 3♂&2♀ le 10/04 puis encore 4♂&3♀ le 04/05. L'étang de Pommeroeul retient l'attention de 25 oiseaux les 15/04 & 25/05.

Les couples formés commencent à s'isoler sur de possibles zones de reproduction à partir de la seconde 15^{aine} d'avril et un nid occupé et contenant des œufs est découvert le 31/05 dans l'Amphithéâtre à Hensies.

Inférieur à celui obtenu en 2020, le bilan de la saison de nidification 2021 s'établit à **minimum 10 nichées qui totalisent 37 pulli** (soit une moyenne de reproduction de 3,7 juv./nichée, elle aussi inférieure à celle de 2020). Les éclosions s'échelonnent durant un mois, du 14/06 au 16/07 :

- 1 nichée d'un seul pullus le 14/06 sur la partie « Mare à bihoreaux » de l'étang principal d'Hensies ;
- 3 nichées de respectivement 4, 4 & 5 pulli le 15/06 sur l'étang frontalier « Van Damme » à Hensies ;
- 1 nichée de 3 pulli le 15/06 sur l'étang B d'Harchies ;
- 4 nichées de respectivement 6 pulli le 24/06, 4 pulli & 2 pulli le 10/07 et 2 pulli le 13/07 (dont un seul survit le 16/07) sur l'étang A d'Harchies ;
- 1 nichée de 6 pulli le 11/07 sur les « Mares à tritons » à Hensies (finalement peut-être la nichée en provenance du nid trouvé juste de l'autre côté du talus le 31/05 dans l'Amphithéâtre).



© Yves Fagniard

Le 1^{er} rassemblement postnuptial intervient assez vite par la concentration d'env. 350 individus le 18/07 qui sont toujours 247 le 29/07 (records de l'année).

Ce taux de présence ne sera plus atteint par la suite, même en hivernage car les pics, sporadiques autant que fluctuants, parviennent tout au plus à 74 oiseaux le 17/09, 57 le 08/10, 92 le 05/11, 107 le 11/11 (DHOE), 89 (56♂&33♀) le 30/11, env. 150 le 08/12 uniquement sur l'étang A d'Harchies, 106 le 17/12 (DHOE) et 101 le 28/12.

Fuligule morillon (*Aythya fuligula*)

Remarque répétitive tout au long des textes « anatidés », les Dénombrements Hivernaux d'oiseaux d'Eau (DHOE) standardisés et exhaustifs offrent à nouveau des totaux conséquents et même le record de l'année avec la détection de 68 individus le 16/01 et 91 le 12/02. La fin de cet hiver doux et l'arrivée de jours meilleurs provoquent logiquement des départs vers les zones de reproduction. La faible chute des effectifs met néanmoins en exergue ce phénomène : 36 oiseaux le 02/04, env. 50 le 04/04 uniquement sur l'étang de Pommeroeul (halte probable), 45 le 14/04 puis 11 (6♂&5♀) le 26/04 uniquement sur l'étang A d'Harchies.

Les parades nuptiales débutent le 02/03 sur l'étang frontalier « Van Damme » à Hensies, où 11♂ courtisent 6♀.

Les couples formés se cantonnent puis s'isolent aux endroits favorables à la couvaison à partir de fin-mai sur l'ensemble des Marais d'Harchies-Hensies-Pommeroeul.

Identique à celui obtenu en 2020, le bilan de la saison de nidification 2021 s'établit à **minimum 17 nichées qui totalisent 117 pulli** (soit une importante moyenne de reproduction de 6,9 juv./nichée, bien supérieure à celle de 2020). Les éclosions s'échelonnent durant un peu moins de deux mois, du 23/06 au 14/08 :

- 2 nichées de respectivement 7 pulli le 23/06 & 8 pulli le 01/07 sur la partie « Pêche » de l'étang principal d'Hensies ;
- 3 nichées de respectivement 7 pulli le 30/06, 10 pulli le 04/07 & 7 pulli le 14/08 sur l'étang B d'Harchies ;
- 9 nichées de respectivement 6, 8, 6 (*), 11, 5, 6, 14, 5 & 7 pulli du 01 au 16/07 sur l'étang A d'Harchies ;
- 2 nichées de respectivement 5 pulli le 01/07 & 2 pulli le 19/07 sur la partie « Slabbinck » de l'étang principal d'Hensies ;
- 1 nichée de 3 pulli le 20/07 sur l'étang de Pommeroeul.

La dispersion postnuptiale ne peut être mise valablement en évidence et il faut attendre les Dénombrements Hivernaux d'Oiseaux d'Eau (DHOE) pour que soit enregistré le 1^{er} rassemblement digne de ce nom avec la présence de 74 individus le 11/11. Une certaine stabilité semble assurée jusque fin de l'année par le biais de maxima compris entre 55 (35♂&20♀) oiseaux le 30/11 et toujours 75 le 17/12 (DHOE).

() Outre ces 6 poussins dont finalement 4 ont survécus, cette famille accueille également en son sein 3 pulli supplémentaires de Canard Colvert dont 2 périront avant terme. Mixité incongrue dans cette ribambelle de canetons !*

Coucou gris (*Cuculus canorus*)

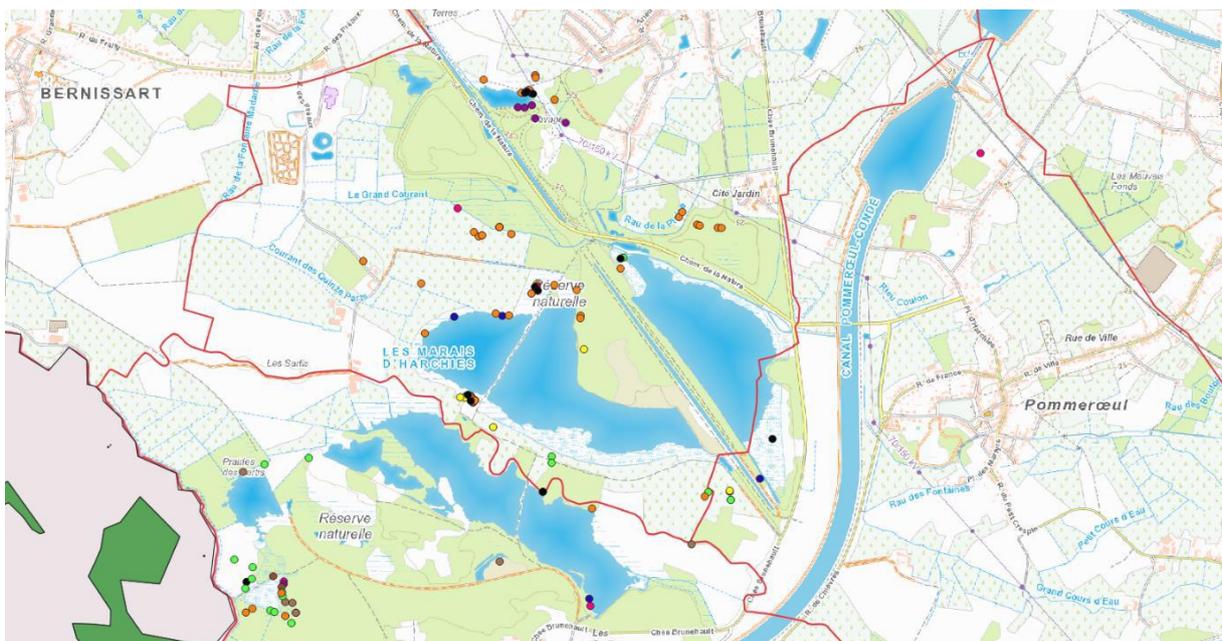
Le 1^{er} contact d'un ♂, voire d'un possible second, intervient le 29/03 puis les retours semblent se généraliser directement après. La 1^{ère} ♀ clairement identifiée comme telle n'est signalée qu'à partir du 20/04. Entonnés avec ferveur jusqu'en seconde décade de juin par l'ensemble des courtisans présents sur les marais, les chants se font de plus en plus rares ensuite et un ultime *Cou cou* est entendu le 04/07. L'espèce tirant sa révérence après un peu plus 3 mois de présence, vouée exclusivement à la recherche d'une partenaire pour s'accoupler et parasiter les nids d'autres espèces. Débarrassés de la sorte des besoins impérieux que sont la défense d'un territoire puis, surtout, le nourrissage d'une nichée, ces oiseaux peuvent assez vite repartir vers leur quartier d'hivernage.

Aucun juvénile n'est découvert cette saison.



© Yves Fagniard

Le suivi des ♂ chanteurs au moyen de la bioacoustique a permis d'identifier 11 ♂ différents sur base de 120 enregistrements réalisés du 7 avril au 22 mai 2021. D'autre part, 7 d'entre eux sont restés durant toute la période de reproduction au sein des Marais d'Harchies.



Localisation des différents enregistrements de ♂ de Coucou gris au printemps 2021

Pigeon colombin (*Columba oenas*)

Si un 1^{er} chant est déjà entonné en dernière décade de janvier, il faut attendre février pour que ce comportement nuptial/territorial se généralise. Les données sont assez disparates et **les indices attestant d'une reproduction sont rares** : parade aérienne d'un couple potentiel le 27/02 à l'arrière de la héronnière « Van Damme » à Hensies puis un nid occupé là à partir du 06/03.

Outre le site précédent qui héberge au moins 3 couples, d'autres sont occupés : la grande peupleraie « Macau » (minimum 3 couples), le bois de l'ancienne ferme « Eugénie » dans le prolongement de la digue d'Harchies (minimum 1 couple), le bois qui longe l'accès à la digue d'Hensies (minimum 1 couple), le bois situé entre l'ancienne gare du charbonnage d'Hensies et l'étang « Van Hoecke » (minimum 1 couple), ainsi que la petite peupleraie « Macau » (au moins un chanteur sporadique).

A l'issue de la période de nidification, l'espèce est peu renseignée. Entre quelques rares données en septembre, aucune en octobre et seulement deux contacts d'isolés les 06/11 et 31/12, que dire de plus.

Pigeon ramier (*Columba palumbus*)

Un petit dortoir rassemble entre 250 et 300 hivernants durant la première 15^{aine} de janvier, possiblement au-delà.

Le 1^{er} chant à être clairement annoté comme tel intervient le 09/03 mais il dû y en avoir avant.

En l'absence de recensements ciblés, il serait illusoire de dresser le taux de reproduction, même approximatif, de ce colombidé au sein des Marais d'Harchies-Hensies-Pommeroeul. Les **rares indices qui attestent de la reproduction locale de ce colombidé** se limitent à la construction d'un nid le 02/04 et à l'apport d'une becquée le 20/07 sur l'étang frontalier « Van Damme » à Hensies.

Un rassemblement d'environ 600 oiseaux est repéré le 18/10. Les autres données en renseignent nettement moins.

Tourterelle des bois (*Streptopelia turtur*)

Un 1^{er} chanteur se manifeste le 24/04 le long du chemin frontière, à l'extrémité du sentier « Van Hoecke » à Hensies. Deux autres, entendus ponctuellement, témoignent du passage de l'espèce en mai : 1 le 10 en bordure de la digue qui permet d'accéder à l'observatoire d'Hensies et 1 le 16/05 proche de la ferme « Slabbinck ».

Sans qu'il n'ait été possible de confirmer ou non une reproduction à cet endroit, le terril d'Harchies concentre à nouveau les données de ce colombidé devenu malheureusement si rare au fil des ans. Deux premiers oiseaux y sont repérés en vol le 10/05 puis un chanteur y est régulièrement mentionné jusqu'au 12/06.

Date également du dernier contact de l'espèce sur le site, alors qu'à peine quelques décennies auparavant les bandes en passage postnuptial étaient encore légions et importantes.

Tourterelle Turque (*Streptopelia decaocto*)

Comme chaque année et très logiquement, cette espèce commune, peu notée par ailleurs, reste proche des habitations humaines, surtout du CRIÉ aux fermes qui s'étalent à sa suite.

Entendu à plusieurs reprises quatre mois durant, du 06/02 au 06/06, le chanteur qui se manifeste depuis le parking du CRIÉ et à ses abords immédiats doit être synonyme **d'une reproduction** proche **plus que possible**. **D'autres probables cantonnements** sont **vraisemblables** au niveau de la stabulation de Pierre Dubois, ainsi que de la ferme de Jacques Slabbinck.

Un chanteur repéré tardivement le 11/07 témoigne néanmoins de la présence de l'espèce et de sa possible nidification dans les anciens corons du charbonnage des « Sartis » à Hensies. Soit à l'opposé des précédents.

De rares contacts interviennent au cœur même des marais dont 2 oiseaux qui survolent l'étang frontalier « Van Damme » à Hensies le 16/04 et qui pourraient provenir tant des fermes belges, que françaises.

L'observation d'une bande de 12 individus le 14/12 à la ferme « Slabbinck » constitue le record de l'année.

Râle d'eau (*Rallus aquaticus*)

L'hivernage de l'espèce au sein des Marais d'Harchies-Hensies-Pommeroeul a toujours été considéré comme conséquent mais l'utilisation de la repasse selon un protocole standardisé a permis de plus clairement le quantifier en seconde période : 103 oiseaux furent contactés visuellement et/ou vocalement en décembre 2021 (cfr. Rudi Dujardin & al. (2022) : La Wallonie comme quartier d'hiver important pour le Râle d'eau *Rallus aquaticus*. *Aves*, 59/1 : 32).

Un 1^{er} chant clairement annoté comme tel est audible le 20/02 au niveau de la zone inondée au pied du teruil d'Hensies (dite de la « Pompe brûlée »). Ce comportement nuptial/territorial se généralise ensuite assez vite partout dans les habitats favorables dont regorge la réserve.

Donnée plutôt rare pour un oiseau aux mœurs si discrètes, plus souvent sous le couvert d'une végétation protectrice qu'en dehors, une nichée d'au moins 2 pulli est découverte le 14/04 dans la roselière sèche A à Harchies.

Outre des adultes qui ne manquent pas de profiter de cette manne alimentaire, mettant de côté leur crainte d'être trop à découvert, des juvéniles arpentent tout autant les vasières de l'étang B d'Harchies à partir de septembre. Preuves vivantes de **reproductions locales réussies**.

Un exemplaire est repéré le 07/04 en bordure du canal Hensies-Pommeroeul.



© Yves Fagniard

Pour l'anecdote, un juvénile est observé de près le 18/09 depuis l'observatoire, alors qu'il trône au sommet du linimètre de l'étang frontalier « Van Damme » à Hensies.

Gallinule poule d'eau (*Gallinula chloropus*)

Les Dénombrements Hivernaux d'Oiseaux d'Eau (DHOE) apportent de faibles totaux de 20 individus le 16/01 puis 22 les 11 & 12/02, répartis comme suit : 1 à l'extrémité SE du chemin des Maillettes, 3 au niveau de la roselière « Ziane », 6 sur l'étang A d'Harchies et 12 sur l'étang frontalier « Van Damme » à Hensies.

Par ailleurs, 13 individus sont également notés le 16/01 sur le canal Hensies-Pommeroeul (DHOE) et la portion de Haine canalisée qui longe la réserve à sa périphérie SSE accueille 38 hivernants le 20/02 et encore 28 le 02/12.

Un 1^{er} territoire est occupé à partir du 02/03 à l'extrême est des prairies « Van Den Bussche », à la jonction avec le bois puis bien d'autres zones favorables à l'accueil des futurs nicheurs sont investies à partir de la seconde 15^{aine} de mars.

Au final, ce sont au **minimum 22 couples** qui **se cantonnent** sur l'ensemble des marais à des endroits où leur reproduction doit être intervenue, bien que des preuves plus concrètes n'aient été obtenues que pour 5 d'entre eux. Leurs mœurs, assez discrètes finalement, ne facilitant pas l'obtention d'indices irréfutables :

- 1 couple à l'extrême est des prairies « Van Den Bussche », à la jonction avec le bois ;

- Minimum 2 couples sur l'ensemble de la roselière sèche A à Harchies ;
- 1 couple sur l'étang-exutoire de pompage juste de l'autre côté de la route de la nature, en vis-à-vis du parking de la passerelle du « Grand Courant » ;
- 1 couple sur la partie « Mare à bihoreaux » de l'étang principal d'Hensies ;
- 1 couple sur la partie « Pêche » de l'étang principal d'Hensies (proche de la digue d'Hensies) ➔ **Nidification confirmée par la découverte le 01/08 d'une nichée de 2 pulli ;**
- 1 couple sur le « Trou de la Haine » ;
- 1 couple à l'extrémité est du chemin des Maillettes, au niveau de la mare au ponton ;
- 1 couple juste avant le précédent sur la grande mare située entre le chemin des Maillettes et la pointe du terri d'Harchies ;
- 2 couples sur l'étang « Canaron », à l'extrême nord du périmètre de la réserve ;
- 1 couple à l'extrême sud de la roselière de l'allée de baguage à Pommeroeul, en contrebas du parking « Pont Cocu » ;
- Minimum 2 couples sur la portion de l'ancien canal à Pommeroeul ;
- Minimum 2 couples dans la grande prairie des Maillettes (face à la grande peupleraie « Macau ») ;
- 1 couple en lisière de la roselière A d'Harchies ;
- 1 couple au niveau de la petite enclave à droite de la digue d'Hensies, avant d'arriver à l'observatoire ;
- Minimum 3 couples sur l'étang frontalier « Van Damme » à Hensies ➔ **Nidification confirmée par la découverte le 24/06 de 3 nichées de respectivement 2, 2 et 7 pulli. Cette dernière étant réduite à 6 le 01/07 ;**
- 1 couple dans le fossé inondé à l'entrée d'Hensies, entre la palissade de bois et l'accès à la digue d'Hensies ➔ **Nidification confirmée par la découverte le 13/06 d'une nichée de 3 pulli.**

Quelques nichées supplémentaires sont initiées et menées à terme en périphérie immédiate de la réserve :

- 1 nichée de 5 pulli est découverte le 26/06 à l'écluse d'Hensies (proche de la frontière française) ;

- Sur 2 couples cantonnés fin mars, 1 nichée de 3 pulli est découverte le 11/08 sur la portion de l'ancien canal comprise entre la partie Pommeroeul des marais et l'écluse et le pont rouge.

En seconde période, ce sont à nouveau les Dénombrements Hivernaux d'Oiseaux d'Eau (DHOE) qui apportent les meilleurs totaux, faibles néanmoins et obtenus sur la partie publique des marais : 8 individus le 11/11 et 4 le 17/12.

Foulque macroule (*Fulica atra*)

Comme de juste, ce sont les Dénombrements Hivernaux d'Oiseaux d'Eau qui offrent les meilleurs résultats avec au maximum 31 individus le 16/01 sur l'étang B d'Harchies uniquement et, surtout, 354 le 12/02 (173 sur l'étang frontalier « Van Damme » à Hensies + 181 à Harchies).

Les couples formés commencent à se cantonner aux endroits favorables pour leur reproduction à partir de la dernière décade de mars.

La mise en perspective de ces cantons localisés et des nichées découvertes par la suite permet de considérer qu'**au moins 86 couples ont tenté l'aventure de la reproduction et qu'au moins 48 d'entre eux l'ont réussie.**

Étalées entre le 18/04 et le 04/07, ces 48 nichées produisent au minimum 154 pulli (soit une moyenne de reproduction de 3,2 juv./nichée).

Sur base du nombre de juvéniles dénombrés lors de leur découverte et donc sans pouvoir présumer de l'éventuelle mortalité pour une partie non détectée, ces 48 nichées réussies se sont réparties comme suit : 1 pullus (18,7%) – 2 pulli (18,7%) – 3 pulli (12,5%) – 4 pulli (27,1%) – 5 pulli (18,7%) – 6 pulli (4,2%).

- 1 couple à l'extrême sud de la roselière de l'allée de baguage à Pommeroeul, en contrebas du parking « Pont Cocu » ;
- 2 couples sur la grande mare située entre le chemin des Maillettes (à son extrémité est) et la pointe du terri d'Harchies ;
- 4 couples sur l'étang « Canaron » à l'extrême nord du périmètre de la réserve → **3 nichées de respectivement 2, 3 & 4 pulli sont découvertes les 24, 26 & 28/06 ;**
- 1 couple dans la zone étrepée par le SPW/DNF et dans la continuité de l'étang « Canaron » ;
- 1 couple sur l'étang-exutoire de pompage juste de l'autre côté de la route de la nature, en vis-à-vis du parking de la passerelle du « Grand Courant » ;

- 2 couples sur l'étang inséré entre le précédent, tout proche, et la prairie de « Notre-Dame des 7 Douleurs » → **1 nichée de 5 pulli est découverte le 12/05 ;**
- Minimum 2 couples pour l'ensemble de la roselière sèche A à Harchies (1 nid occupé le 28/03) ;
- Minimum 6 couples pour l'ensemble de la grande prairie des maillettes → **1 nichée de 2 pulli est découverte le 18/04 à l'extrémité est de cette vaste prairie ;**
- **1 nichée de 1 pullus est découverte le 12/05 sur l'une des deux mares de la petite prairie des Maillettes ;**
- Minimum 4 couples sur la portion de l'ancien canal à Pommeroeul ;
- Minimum 9 couples sur l'étang A d'Harchies → **4 nichées de respectivement 1, 2, 2 & 3 pulli sont découvertes les 19, 23 & 27/06 et le 04/07 ;**
- Minimum 4 couples sur l'étang B d'Harchies → **3 nichées de respectivement 3, 3 & 4 pulli sont découvertes les 10/05 et 27/06 ;**
- 1 couple sur la partie « Slabbinck » de l'étang principal d'Hensies ;
- **1 nichée de 2 pulli est découverte le 16/05 sur la partie « Van Gheyt » de l'étang principal d'Hensies ;**
- **1 nichée de 5 pulli est découverte le 18/05 sur la partie « Pêche » de l'étang principal d'Hensies ;**
- 1 couple dans la roselière de l'allée de baguage à Pommeroeul ;
- 2 couples sur la partie « Mare à bihoreaux » de l'étang principal d'Hensies, assez proches de la digue (un nid occupé à partir du 04/04) → **2 nichées de respectivement 1 & 3 pulli sont découvertes les 10 et 27/05 ;**
- 1 couple juste à l'arrière de l'observatoire de l'étang frontalier « Van Damme » à Hensies ;
- Minimum 2 couples au niveau de la petite enclave à droite de la digue d'Hensies, avant d'arriver à l'observatoire → **2 nichées de respectivement 1 & 3 pulli sont découvertes les 10 et 27/05 ;**
- 1 couple dans le fossé inondé à l'entrée d'Hensies, entre la palissade de bois et l'accès à la digue d'Hensies → **1 nichée de 5 pulli est découverte le 13/06 ;**
- 2 couples dans la partie inondée à l'entrée d'Hensies, entre la « Mare à blocs » au sud et la partie « Pêche » de l'étang principal d'Hensies au nord (de l'accès à la digue d'Hensies à l'entrée de l'enclos des ânes, face à l'ancienne colonie d'Hirondelles de

rivage) → 1 nichée d'un pullus est découverte le 31/05 ;

- 1 nichée de 2 pulli est découverte le 31/05 dans la zone impénétrable qui fait tampon entre la précédente partie inondée et l'îlot aux laridés ;
- 3 nichées de respectivement 2, 4 & 4 pulli sont découvertes en juin dans l'Amphithéâtre à Hensies ;
- Minimum 4 couples dans la zone inondée au pied du terril d'Hensies (zone dite de la « Pompe brûlée ») ;
- 3 couples au niveau des « Mares à tritons » → 3 nichées de respectivement 1, 4 & 5 pulli sont découvertes le 31/05 ;
- 1 couple à l'entrée de l'étang « Van Hoecke » à Hensies ;
- Minimum 2 couples sur l'étang « Van Hoecke » à Hensies (différents des 5 nichées suivantes) → Au total, 5 nichées de respectivement 1, 1, 2, 2 & 4 pulli sont découvertes de part et d'autre du chemin « Van Hoecke » le 31/05 (celles sur l'étang même n'ayant pu être visualisées) ;
- Minimum 2 couples dans la zone aux Galloways (à l'arrière de la héronnière « Van Damme ») ;
- 1 couple sur le « Trou de la Haine » ;
- 15 nichées de respectivement 1x 1 pullus + 7x 4 pulli + 5x 5 pulli + 2x 6 pulli sont découvertes entre le 30/04 et le 15/06 sur l'étang frontalier « Van Damme » à Hensies.

Par souci d'exhaustivité, 2 nids sont occupés le 14/06 sur la portion de Haine canalisée qui longe la réserve à sa périphérie SSE mais des nichées ont-elles finalement été menées à terme là ?



© Yves Fagniard

Entre les familles toujours bien présentes et la dispersion postnuptiale qui commence à drainer de nouveaux visiteurs, de beaux rassemblements sont constatés en juillet avec 426 individus le 21 (296 sur l'étang A d'Harchies + 130 sur l'étang B d'Harchies) et, surtout, 983 le 29 (403 sur l'étang A d'Harchies + 214 sur l'étang B d'Harchies + 153 sur les parties « Slabbinck/Pêche » de l'étang principal d'Hensies + 102 sur les parties « Van Gheyt/Mare à bihoreaux » de l'étang principal d'Hensies + 111 sur l'étang de Pommeroeul).

La fréquentation de la réserve est réduite à sa plus simple expression en seconde période hivernale avec de faibles maxima de 19 oiseaux le 11/11 et 15 le 17/12. Tous obtenus lors des Dénombrements Hivernaux d'Oiseaux d'Eau (DHOE).

Grèbe castagneux (*Tachybaptus ruficollis*)

L'espèce hiverne sur les marais durant les deux périodes avec au moins 4 oiseaux le 16/01 puis 16 le 11/11 et 15 le 17/12. Le canal Hensies-Pommeroeul accueille, quant à lui, au moins 7 hivernants le 16/01. Ces maxima ayant été obtenus lors des Dénombrements Hivernaux d'Oiseaux d'Eau (DHOE). La portion de Haine canalisée qui longe la réserve à sa périphérie SSE accueille au max. 6 hivernants le 02/12.

S'il est un grèbe qui manifeste avec ardeur et fort bruyamment sa territorialité et ses élans amoureux, il s'agit bien du castagneux. Ses ricanements émis à une ou deux voix ne peuvent guère être ignorés. Si les premières vocalises territoriales/nuptiales sont entendues dès le 22/01, il faut attendre fin-février pour qu'elles égayent l'ensemble des marais.

Peu discret à l'oreille, ce grèbe l'est cependant beaucoup plus pour dissimuler son nid aux regards. Raison pour laquelle ce rapport fait la différence entre les cantonnements facilement repérés à l'ouïe et les nidifications qui, quant à elles, sont bien moins aisées à prouver par la suite.



© Yves Fagniard

En effet, **seules 12 nichées sont prouvées** par l'observation de poussins. Etalées entre le 16/05 et le 30/07, elles **produisent au minimum 24 pulli** (soit une moyenne de reproduction de 2 juv./nichée).

Sur base du nombre de juvéniles dénombrés lors de leur découverte et donc sans pouvoir présumer de l'éventuelle mortalité pour une partie non détectée, ces 12 nichées réussies se sont réparties comme suit : 1 pullus (25%) – 2 pulli (33,3%) – 3 pulli (33,3%) – 4 pulli (8,3%).

Cantonnements certains

Minimum **42** répartis comme suit :

- 3 sur l'étang « Canaron » à l'extrême nord de la réserve ;
- 2 au sein de la zone ouverte dans la roselière sèche A à Harchies ;
- Minimum 3 sur la portion de l'ancien canal à Pommeroel ;
- Minimum 1 en lisière de la grande roselière de l'allée de baguage à Pommeroel ;
- 4 sur l'étang B d'Harchies → **4 nichées de 3, 1, 3 & 2 pulli sont respectivement découvertes les 16/07, 20/07, 24/07 et 30/07 ;**
- Minimum 9 sur l'étang A d'Harchies et en partie sur la grande prairie des Maillettes (soit de part et d'autre de la roselière A) → **3 nichées de 1, 4 & 3 pulli sont respectivement découvertes les 16/05, 16/07 et 21/07 ;**
- Minimum 2 sur la partie « Slabbinck » de l'étang principal d'Hensies (dont 1 en lisière de la roselière « Slabbinck ») → **Découverte d'une nichée de 2 pulli le 20/07 en lisière de cette roselière « Slabbinck » ;**
- 1 en lisière de la roselière « Ziane » à Hensies ;
- Minimum 2 sur la partie « Pêche » de l'étang principal d'Hensies → **2 nichées de 1 & 3 pulli sont respectivement découvertes les 22 et 25/07 ;**
- 1 dans la partie inondée à l'entrée d'Hensies, entre la « Mare à blocs » au sud et la partie « Pêche » de l'étang principal d'Hensies au nord (de l'accès à la digue d'Hensies à l'entrée de l'enclos des ânes, face à l'ancienne colonie d'Hirondelles de rivage) ;
- 1 dans la zone impénétrable qui fait tampon entre la précédente partie inondée et l'îlot aux laridés à Hensies ;
- Minimum 1 au sein de l'Amphithéâtre à Hensies ;
- Minimum 1 au niveau des « Mares à tritons » à Hensies ;
- 4 sur l'étang frontalier « Van Damme » à Hensies ;

- 3 sur l'étang frontalier « Van Hoecke » à Hensies → **1 nichée de 2 pulli est découverte le 31/05 ;**
- 1 à l'entrée de cet étang frontalier « Van Hoecke » à Hensies → **1 nichée de 2 pulli est découverte le 31/05 ;**
- Minimum 3 dans la zone inondée et partiellement boisée qui relie ces deux étangs précédents (dite zone aux Galloways).

Grèbe huppé (*Podiceps cristatus*)

L'hivernage concentre 11 individus le 16/01 uniquement sur les étangs A & B d'Harchies (DHOE). D'autres maxima atteignent par la suite dans le périmètre de la réserve 24 oiseaux le 02/04 et 25 le 04/04 rien que sur l'étang de Pommeroeul.

Le canal Hensies-Pommeroeul proche est fréquenté par au moins 7 exemplaires le 08/02, 24 le 25/03 et une 20^{aine} le 09/04.

La 1^{ère} parade nuptiale est notée le 18/02 à Hensies. Préalable à la formation de couples, ce comportement amoureux se développe assez vite dès la dernière décade de février mais ne se généralise véritablement qu'en mars sur l'ensemble des marais.



© Yves Fagniard

Un 1^{er} nid est construit le 24/04 dans la zone inondée au pied du terril d'Hensies (zone dite de la « Pompe brûlée ») et donnera 3 poussins le 15/06 et une 1^{ère} éclosion est découverte le 01/06 sur l'étang de Pommeroeul sur un nid dont la construction débuta le 26/04.

Étalées entre le 01/06 et fin-juillet, voire le 12/08 pour la plus tardive, ces **40 nichées produisent au minimum 86 pulli** (soit une moyenne de reproduction de 2,15 juv./nichée).

Sur base du nombre de juvéniles dénombrés précisément lors de leur découverte et donc sans pouvoir présumer de l'éventuelle mortalité pour une partie non détectée, ce sont 28 nichées qui se sont réparties comme suit (les 12 familles de l'étang A d'Harchies totalisent globalement 28 jeunes, sans assez de précisions pour aller au-delà) : 1 pullus (28,6%) – 2 pulli (42,8%) – 3 pulli (21,4%) – 4 pulli (7,1%).

- 1 nichée de 3 pulli découverte le 12/06 sur l'étang « Canaron » à l'extrême nord de la réserve, n'en contient plus qu'un seul deux semaines plus tard ;
- 8 nichées de respectivement 1, 3, 1, 2, 1, 2, 2 & 2 pulli découvertes à partir du 25/06 jusqu'au 12/08 sur l'étang A d'Harchies ;
- 12 nichées totalisant au moins 28 pulli sont découvertes à partir du 06/06 jusqu'au 11/07 sur l'étang B d'Harchies ;
- 5 nichées de respectivement 1, 3, 3, 2 & 4 pulli sont découvertes à partir du 01/06 jusqu'au 24/07 sur l'étang de Pommeroeul ;
- 4 nichées de respectivement 1, 1, 2 & 2 pulli sont découvertes à partir des 22-24/07 sur la partie « Slabbinck » de l'étang principal d'Hensies ;
- 1 nichée de 4 pulli découverte le 22/07 sur la partie « Pêche » de l'étang principal d'Hensies ;
- 1 nichée d'un pullus découverte le 15/06 sur la partie « Mare à bihoreaux » de l'étang principal d'Hensies ;
- 3 nichées de respectivement 2 pulli chacune sont découvertes le 24/07 ;
- 1 nichée de 3 pulli découverte le 15/06 sur la zone inondée au pied du terril d'Hensies (zone dite de la « Pompe brûlée ») ;
- 4 nichées de 3, 2, 1 & 2 pulli découvertes sur l'étang frontalier « Van Damme » respectivement les 13/06, 15/06, 24/06 et 08/07.

Les 6 nids qui sont encore occupés fin juillet (2 sur Pommeroeul et 4 sur la partie « Van Gheyt » à Hensies) sont restés probablement sans lendemain. A tout le moins, si des naissances sont finalement intervenues là, elles n'ont pas été clairement mises en lumière et n'apparaissent donc pas dans ce bilan.

Il faut attendre l'issue de la période de reproduction pour que la dispersion postnuptiale puisse être mise en évidence, malgré la présence de familles un peu partout encore. Le pic le plus important atteignant à ce moment au moins 70 individus le 23/09, rien que sur Hensies et Pommeroeul.

Les concentrations sont plus importantes en seconde période avec 64 hivernants (23 sur Hensies + 41 sur Pommeroeul) le 05/11, 71 le 11/11 (DHOE), 40 le 30/11 et 34 le 17/12 (DHOE).

Grèbe à cou noir (*Podiceps nigricollis*)

Un hivernant au moins est mentionné à 4 reprises sur l'étang B d'Harchies du 16/01 au 08/02. A partir de fin-février, qu'il s'agisse de migrateurs en simple halte ou de potentiels résidents, fort logiquement un mixte des deux, l'étang A d'Harchies voit sa population s'étoffer au fur et à mesure des retours dont l'accumulation permet d'atteindre progressivement 5 individus le 22/02, 6 le 26/02, 7 le 01/03, 9 le 02/03, 11 le 03/03, 12 le 07/03, 16 le 08/03, 20 le 10/03 (seulement 19 le 14/03 et 18 le 15/03), 27 le 18/03 et 45 le 21/03. Au-delà de ce pic record, l'effectif s'essouffle toujours davantage avec 33-34 exemplaires les 25 & 26/03, 12 le 30/03 et 7-8 jusqu'au 04/04.

Si les dénombrements fluctuent au gré de la discrétion de ces nicheurs potentiels, il semble que ce noyau se stabilise autour de maximum 18 résidents de la seconde 15^{aine} d'avril au 19/06. Le relèvement soudain à 34 oiseaux le 24/06 correspond à une forte augmentation tout aussi subite des nids couvés. Au gré de ces couvaisons initiées puis avortées, les données deviennent disparates, sans continuité logique et il est assez compliqué de dégager une conclusion valable d'un tel fatras.

Par ailleurs, 5 adultes en PN stationnent le 07/04 sur le canal Hensies-Pommeroeul.

Les 1^{ères} parades nuptiales interviennent le 07/04 sur l'étang A d'Harchies. Quelques pionniers se pointent ailleurs, apparemment sans succès : un couple montre des velléités territoriales le 23/04 sur la partie « Slabbinck » de l'étang principal d'Hensies et un adulte en PN esseulé est repéré le 04/06 sur l'étang frontalier « Van Damme » à Hensies. Un 1^{er} nid est construit le 06/06 sur l'étang A d'Harchies.

Sur base des **5 nichées menées à terme (2 d'un seul et unique pullus et 3 de 2 pulli)**, la moyenne de reproduction de ce faible échantillonnage est de 1,6 juv./nichée.

A l'issue de la période de nidification, les maxima sont de 9 oiseaux le 10/08, 6 le 25/08, 4 du 01 au 07/09, au moins 3 jusqu'au 27/09, au moins 2 jusqu'au 27/10 puis un seul apparemment jusqu'au 06/11. Les 2 nouveaux arrivants qui s'adjoignent le 07/11 à cet oiseau isolé constituent le dernier contact de l'espèce en 2021.

Vanneau huppé (*Vanellus vanellus*)

Si l'espèce est toujours bien présente sur les marais tout au long de l'année, de manière plus ou moins régulière selon les époques, les densités sont, quant à elles, faibles au regard de ce qu'elles furent il y a quelques décennies seulement. Le record de l'année, atteint le 04/02 lors du survol de la réserve par une bande de seulement 300 individus, confirme totalement cette constatation alarmante.

Hormis la présence d'un couple au comportement territorial notée le 11/05 au niveau de la petite prairie des Maillettes (sans lendemain), tous les rares cantons sont concentrés dans la zone agricole des « Sartis » qui jouxte la partie ouest des marais. Démarrées dès le 14/03, ces parades nuptiales/territoriales concernent au maximum 3 couples, voire un 4^{ème} dans la partie inondée au pied du terril d'Hensies (zone dite de la « Pompe brûlée »). Mais **aucun ne semble finalement avoir réussi son pari de concrétiser sa reproduction.**

D'autant plus que ce limicole est peu vu de la mi-juin à début août car seules deux données attestent de sa présence sur une si longue période : 1 oiseau en vol les 02 & 20/07.

Le passage postnuptial commence véritablement à drainer plus de visiteurs au-delà de la mi-août pour atteindre un pic de présence tout aussi dramatiquement désastreux d'une 100^{aine} d'individus le 04/09. L'espèce est assez régulièrement signalée ensuite mais toujours en des densités insignifiantes.

Vingt-cinq migrateurs actifs sont observés le 05/11 alors qu'ils survolent le site en direction du S-O.

Repérée le 28/12, une dernière bande de 57 oiseaux en vol clôture l'année 2021.

Bécasse des bois (*Scolopax rusticola*)

Comme de coutume pour cette espèce si discrète, seules les passées du soir et les contacts fortuits, provoqués par des vols contraints, apportent des données.

L'hivernage est attesté en 1^{ère} période. Le maximum étant de 3 oiseaux remisés le 31/01 dans la boulaie du terril d'Hensies. Une belle observation diurne de 2 individus posés dans les prairies « Van Den Bussche » est réalisée le 14/02. L'un étant au repos à la lisière du rideau boisé d'un des layons et l'autre en recherche de nourriture non loin. Ils avaient déjà été observés là à la passée du soir le 11/02 à 19hr10.

Démarrée à partir de la seconde 15^{aine} d'avril, la croule est pratiquée par au minimum 2♂ essentiellement sur Hensies et perdure un mois durant, au moins jusqu'au 12/05. Le 16/04, ces deux rivaux sont presque épaule contre épaule durant l'un de ces vols nuptiaux/territoriaux.

L'absence de données par la suite pour ce discret volatile n'étant pas synonyme d'absence de reproduction.

Un hivernant au moins est surpris en vol à 5 reprises à partir du 16/11.

Mouette rieuse (*Chroicocephalus ridibundus*)

En période hivernale, l'étang de Pommeroeul confirme son importance pour les nombreux laridés qui viennent s'y remettre le soir dont 2255 Mouettes rieuses le 05/01, 2828 le 17/01 et 1925 le 24/11.

De très très nombreuses relectures de bagues interviennent tout au long de l'année mais les relater toutes rendrait la lecture de ce rapport imbuvable.

Partiellement dégagé durant l'hiver, l'îlot aux laridés est envahi par toujours plus d'oiseaux potentiellement nicheurs : env. 100ex. le 19/03, env. 200 le 29/03, 360 le 31/03 et env. 500 le 07/04, à l'apogée de cet intérêt porté par l'espèce à l'endroit. **Si au moins 228 nids sont précisément occupés le 16/05 avec des œufs et déjà quelques poussins récemment éclos, il semblerait que leur abandon, en tout ou partie, fasse suite à des dérangements de type « animaux », non encore cernés avec exactitude par les caméras-pièges disposées à cet effet.**

Une 30^{aine} de nids sont également occupés ailleurs :

- Minimum 10 nids sur les plots en béton de l'étang A d'Harchies (1^{er} pullus découvert le 16/05) ;
- Minimum 4 nids sur les radeaux disposés sur l'étang de Pommeroeul (1^{ers} pulli découverts le 31/05) ;
- Minimum 5 nids sur la partie « Slabbinck » de l'étang principal d'Hensies ;
- Minimum 2 nids au niveau de l'exutoire des « 15 Parts » de l'étang B d'Harchies (sur le support de l'ancienne pompe vouée à l'assèchement des marais fin des années 60) ;
- Minimum 6 nids sur la partie « Van Gheyte » de l'étang principal d'Hensies ;
- Minimum 2 nids sur l'étang B d'Harchies proprement dit.

Mouette mélanocéphale (*Ichthyaetus melanocephalus*)

Quatre données attestent de la présence de l'espèce en 1^{ère} période hivernale : 1ex. le 22/01 sur l'étang de Pommeroeul (dortoir), 1 adulte en PN sur l'étang A d'Harchies le 19/02, 1 adulte internuptial à Hensies le 25/02 et audition d'un oiseau le 26/02. Ensuite, ce laridé est de plus en plus noté à partir de mars. Si les maxima atteignent 6 individus le 14/03 et 4 le 18/03, il est plus que vraisemblable qu'il y en ait eu bien davantage mais réaliser un tri valable dans le lot de données est impossible. Les nombreuses relectures opérées à ce moment apportant un indice supplémentaire d'un plus grand nombre de résidents et/ou visiteurs.

Plus ponctuellement encore, 2 oiseaux sont renseignés le 07/04 dans les champs « Pont Cocu » puis encore 2 adultes en PN le 26/04.

Un 1^{er} couple fréquente l'îlot aux laridés à partir du 11/04. Son accouplement est attesté le 22/04 et sa couvaison débute dès le lendemain. Au moins 2 nids avec œufs sont au final occupés à cet endroit, soit beaucoup moins qu'escompté par la remise en lumière partielle après l'absence de gestion suite notamment à la pandémie de Covid 19. Il semblerait, de plus, qu'aucun jeune ne soit né de ces couvées. Outre que **les marais perdent de la sorte cette espèce nicheuse pour la seconde saison consécutive**, il en est de même pour la Wallonie car

aucun autre site n'a accueilli la nidification de cette belle mouette depuis 2014.

Aucun contact n'est renseigné entre le 01/07 et le 10/08. Déjà volant et émancipé, le juvénile vu ce 10/08 peut venir de loin et ne prouve rien à cette époque de l'année. L'espèce n'est signalée ensuite qu'à deux reprises : 3 ind. le 01/09 sur l'étang B d'Harchies et, à nouveau, 1 le 24/11 sur l'étang de Pommeroeul (dortoir).

Goéland cendré (*Larus canus*)

Après quelques pics de présence constatés en janvier (env. 50 hivernants le 02 à Hensies, 168 le 22 au dortoir sur l'étang de Pommeroeul et 94 le 26 à Hensies), très peu d'hivernants sont vus en février (tout au plus une 15^{aine} le 18). L'arrivée du printemps amorce le passage de ce laridé dont le plus grand rassemblement atteint 560 oiseaux le 15/03 sur l'étang A d'Harchies (record de l'année). Mais l'espèce se raréfie à nouveau dès la seconde décennie de mai avec de simples isolés notés les 03/05, 18/05, 28/06 & 31/07. La dispersion postnuptiale qui s'ensuit ne draine guère plus de visiteurs jusqu'à la mi-novembre, de manière très irrégulière, de surcroît. Il faut attendre la seconde période hivernale pour obtenir quelques maxima avec 13 exemplaires le 18/11 sur l'étang B d'Harchies, env. 50 le 22/11 à Hensies et 115 le 24/11 sur l'étang de Pommeroeul (dortoir).

Aucun indice sérieux ne venant appuyer une possible reproduction, il semblerait que l'espèce doive être considérée comme éteinte au sein des marais.



© Luc Sonnet

Sterne Pierre-Garin (*Sterna hirundo*)

Un 1^{er} migrateur très hâtif fait une brève escale sur l'étang A d'Harchies le 19/03. Si les visiteurs suivants font halte respectivement le 06/04 sur le canal Hensies-Pommeroeul (1ex.) puis les 08 & 09/04 sur l'étang A d'Harchies (respectivement 2 et 3ex.), il faut attendre la seconde décade d'avril pour que l'espèce renoue bien davantage avec les marais. Les maxima fluctuent alors sans cesse pour atteindre 6 oiseaux le 23/04, 11 le 24/04, 7 les 29/04 et 02 & 10/05, env. 10 le 13/05, 8 les 17 & 30/05, 12 le 25/05, 27 le 01/06 (record de l'année) et 19 le 06/06.

L'étang « Canaron » à l'extrême nord de la réserve est fréquenté par 3 exemplaires le 12/06.

Trois migrateurs actifs transitent par le site le 24/04 en direction du NE puis encore 1 le 07/05 qui survole le canal Hensies-Pommeroeul, toujours dans cette direction adéquate.

Parade aérienne bruyante et passage d'une offrande entre partenaires potentiels sont pour la 1^{ère} fois observés le 07/05 sur l'étang frontalier « Van Damme » à Hensies, où la reproduction de ce couple a dû intervenir, à moins que ce ne soit juste de l'autre côté de la frontière. Mais nous y reviendrons par la suite. Ces comportements nuptiaux se généralisent en mai en divers endroits des Marais d'Harchies-Hensies-Pommeroeul.

Alors que pas une seule nidification n'a pu être localement parfaitement détaillée, ni même localisée, des juvéniles sont observés en plusieurs endroits à partir du 13/07. Volants, ils peuvent être nés non loin mais pas forcément au sein de la réserve :

- 1 juvénile est noté sur la partie « Pêche » de l'étang principal d'Hensies le 13/07 puis 2 le sont toujours à cet endroit les 16 & 19/07 et même 6 le 22/07. La plupart des reproductions se sont déroulées dans cette zone ;
- 1 juvénile est renseigné le 18/07 au niveau de l'exutoire du fossé du « 15 Parts » sur l'étang B d'Harchies ;
- 3 à 4 juvéniles sont repérés le 21/07 sur la partie « Van Gheyt » de l'étang principal d'Hensies (non loin de la station de pompage).

Si la réussite d'**une nichée de 2 poussins paraît envisageable** sur la partie « Pêche » de l'étang principal d'Hensies, le nourrissage d'au moins un juvénile sur l'étang frontalier « Van Damme » à Hensies accredité tout autant cette **possible seconde couvaison menée à terme**. Mais, comme dit précédemment, des habitats favorables juste de l'autre côté de la frontière (étangs de chasse) pourraient tout aussi bien avoir accueilli ces nicheurs. Sans possibilité de trancher pour l'une ou l'autre version, au moins un juvénile est ravitaillé par un adulte le 08/07 sur cet étang « Van Damme ». Carrément posé sur l'eau, le rejeton reçoit la pitance de son géniteur et crie abondamment.

Outre un possible migrateur qui se dirige activement vers le SO le 10/08, la dispersion postnuptiale draine des maxima dégressifs de 16 individus le 20/07, 13 le 21/07, 5 le 02/08, 2 jusqu'au 14/08 et un dernier juvénile les 17 & 18/08.



© Yves Fagniard

Monitoring des colonies d'Hensies

(saison de reproduction 2021)

RÉSUMÉ – Le groupe de travail « Marais d'Harchies » constitué par la volonté du comité de gestion de la réserve, sous l'égide de la section AVES Mons-Tournai, s'est à nouveau attelé à réunir un maximum de données pour étayer au mieux le bilan reproductif des héronnière et cormorantières du complexe d'Harchies-Hensies-Pommeroeul. Toujours aussi exhaustifs cette saison, les recensements se sont succédés sur au moins 40 journées totalisant plus de 180 heures d'observations détaillées. De cette manière, ce collectif de contributeurs bénévoles a rempli largement son contrat envers le comité de gestion (DNF, DEMNA et NATAGORA).

Outre la découverte des nids, essentielle, ces nombreuses heures passées à scruter ces nicheurs ont mis en évidence des comportements particuliers qui seront évoqués plus en détail.

En continuité avec les saisons précédentes, la finesse des données offre l'opportunité d'établir la phénologie reproductive de chaque espèce installée dans ces colonies.

Une présence assidue dans l'observatoire étalée sur autant de dates a également permis de mettre à jour des reproductions ou tentatives de reproduction pour quantité d'autres espèces sur l'étang « Van Damme » et ses abords immédiats.



© Yves Fagniard

INTRODUCTION

Dans la continuité de ce qui a été mis en place depuis plusieurs saisons, ce monitoring essaie d'approcher au plus près les résultats reproductifs engrangés au sein de ces colonies par les différentes espèces qui s'y sont installées.

Espérer tout voir et tout savoir serait illusoire car ces héronnières et cormorantières garderont toujours une part de secret. Qu'il s'agisse de recoins inaccessibles, d'installations plus distantes et/ou en recul par rapport aux postes d'observation, d'espèces par nature plus discrètes, d'un feuillage toujours plus dense, ... tout cela concourt à rendre la tâche parfois ardue. Il faut alors compulser l'ensemble des données disponibles pour atteindre une fourchette de nids, plus encore de juvéniles, tout en restant cohérent et, surtout, prudent.

Pour maintenir cette rigueur, la prévalence penche toujours vers une estimation correcte, en adéquation avec les observations réalisées sur le terrain. Evitant de la sorte une surestimation qui introduit systématiquement un biais dommageable pour ce type de suivi mené sur le long terme.

Si extrapolation il y a, elle est toujours clairement mentionnée dans le texte.

Dernière précision nécessaire, la moyenne de reproduction est normalement basée sur le nombre de jeunes par AON (*Apparently Occupied Nest*), ce qui signifie que sont inclus dans ce calcul tout autant les nids qui ont apparemment été occupés/couverts mais qui n'ont donné aucun jeune (échec, abandon, ...) (J-Y. Paquet *comm. pers.*). Cette base de calcul n'est pas applicable ici car très peu de nids d'ardéidés ou de Spatules blanches sont visibles et il est donc impossible de connaître finalement le nombre total de couvaisons avortées ou ratées car seules celles avec jeunes ont pu être découvertes grâce aux nourrissages prodigués par les parents puis à l'envol des petits. Les moyennes de reproduction données ici découlent donc uniquement de toutes les nichées réussies. D'autre part, petit bémol supplémentaire, toutes les nichées n'ont pu être observées en détail, certaines (rares fort heureusement) n'ayant été repérées que par les cris et mouvements d'excitation des petits lors des ravitaillements ont été annotées comme comportant au minimum un pullus. Ce qualificatif de « minimum » devant le nombre de jeunes signifie qu'il est possible qu'il y en ait eu d'autres.

RÉSULTATS

Grand Cormoran (*Phalacrocorax carbo*)

Les comptages aux dortoirs offrent le meilleur aperçu de la population hivernante qui fréquente les marais, ne fusse que pour revenir y passer la nuit après une recherche de nourriture tous azimuts, parfois assez loin. Les maxima y atteignent 288 individus le 15/01 et même 404 le 19/01. Bien que maternité pour déjà pas mal de nicheurs à cette époque, la cormorantière « Van Damme » sert toujours de dortoir pour au moins 122 résidents le 28/02 et pour au moins 87 qui, en provenance de France, y reviennent le 24/04, entre 17hr45 et 18hr15.

Les 1^{ers} nids sont occupés dès janvier, voire plus précocement encore pour certains (vers Noël 2020) et les 1^{ers} pulli sont notés à partir de la mi-mars. La dernière 1^{ère} nichée de 2 juv. est encore nourrie au nid dans la cormorantière « Aulnaie Van Damme » le 20/07. A l'issue de l'émancipation des 1^{ères} nichées, au moins 10 couples tentent une seconde couvaison au sein de la colonie « Saulaie Van Damme » mais apparemment aucun dans celle de l'« Aulnaie Van Damme ». La dernière 2^{ème} nichée étant par ailleurs encore nourrie au nid le 31/08, au niveau de la façade avant (parmi les ardéidés) de la colonie « Saulaie Van Damme » (voir fig. 1).

La descente des nicheurs au coeur de la héronnière s'est maintenue en 2021 avec env. 50 nids établis dans la partie basse (voir fig. 2). Attention que tous ne sont pas engoncés parmi ceux des ardéidés mais une grande majorité, néanmoins. Plus dramatique est l'intrusion de l'espèce de plus en plus à l'arrière de cette colonie, aux endroits reculés de la saulaie où les ardéidés ont commencé à se réfugier à partir de 2020 (au moins 6 nids en 2021, soit 4,5% du total de nids dans cette cormorantière « Saulaie Van Damme » - voir fig. 3). En effet, à ce rythme, encore une ou deux saison(s) et il y aura autant de nids disposés en hauteur, que de nids installés parmi les ardéidés. L'arrivée massive de Grands Cormorans parmi les ardéidés érode donc sans cesse davantage leur maintien en ces lieux.



© Luc Sonnet

Clairement visible, le dépérissement des buissons de saules bas continue. Si Aigrettes garzettes, Hérons garde-bœufs et Bihoreaux gris ne semblent toujours pas être trop incommodés par cette modification progressive du couvert de leur habitat, les plus grands ardéidés tels Hérons cendrés et Grandes Aigrettes se sont déjà rabattus en nombre à l'arrière de la colonie, à distance des nuisances engendrées par ce piscivore intrusif (voir fig. 3). Les Spatules blanches ne semblent, quant à elles, nullement gênées par cette situation, profitant même de nids récemment laissés par des Grands Cormorans (bien en évidence donc) pour y établir le leur propre.

La conclusion formulée en 2020 se confirme davantage encore en 2021. L'intrusion du Grand Cormoran s'étant même accrue. Raison pour laquelle elle est reprise in extenso ci-dessous :

Comme le montrent clairement les chiffres repris dans le tableau ci-dessous, la situation ne devrait guère évoluer favorablement, dans un avenir proche à tout le moins. Après avoir été colonie-mère de 2005 à 2007, la cormorantière « Saulaie Van Damme » n'a cessé de perdre des nicheurs au profit de la nouvelle implantation proche dénommée « Aulnaie Van Damme » et ce dès sa création en 2008 (voir fig. 1). Rapidement hégémonique, cette dernière l'a surpassa en capacité d'accueil en seulement deux saisons (en 2010). Mais après 7 années de croissance sans partage, la situation s'est totalement inversée à partir de 2018. Dès ce moment et sans que la raison soit formellement connue (hormis peut-être le rapatriement des nicheurs du noyau « Macau » mais celui-ci était déjà bien trop réduit pour expliquer à lui seul cet afflux), la cormorantière « Saulaie Van Damme » a renoué avec une attractivité forte et a vu son effectif repasser à 56% en 2018, 64% en 2019, 70% en 2020 et 2021, alors qu'au creux de la vague elle atteignait péniblement les 13% en 2013 et 2016 (soit env. 5x plus de nids entre 2016 et 2021 !). Tout cela au détriment de la héronnière, malheureusement. En effet, si un effectif assez similaire avait déjà été enregistré là en 2007 uniquement, l'habitat utilisé à l'origine, à savoir les grands saules, n'a cessé de périlcliter tant par décrépitude naturelle, que sous l'action des fientes acides de ses hôtes. Après avoir été défoliés, ils s'éteignent toujours davantage et, fragiles, peinent à supporter les nids de Grands Cormorans qui, face à cette crise du logement, se sont logiquement rabattus dans le couvert si prometteur, juste sous leurs yeux. Menace supplémentaire décelée à partir de 2020, les dernières implantations de nids ont été réalisées très en retrait de la colonie parmi les Hérons cendrés, soit à un endroit qui n'avait jusqu'alors jamais hébergé la reproduction de l'espèce. Le *modus vivendi* du « chacun chez soi » est donc bel et bien rompu et, même si un certain accommodement est encore perceptible, il fait peu de doute que si le Grand Cormoran persiste à s'installer toujours plus au cœur de la héronnière, ces ardéidés n'auront à un moment guère d'autre choix que de quitter ce noyau si prolifique. Poussés cette fois encore vers la sortie par ce voisin intrusif. Peu nombreux il est vrai, d'autres endroits pourraient accueillir ces exilés, notamment la rive nord de l'étang « Van Damme » qui n'a toujours pas été occupée jusqu'à présent et bien qu'elle paraisse favorable. Mais ce qui nous paraît adéquat à nous humains, l'est-il réellement pour un héron, une aigrette, ... ?

Note d'espoir pour terminer. A contrario de tout ce qui vient d'être énoncé et de la menace qui pèse de plus en plus sur cette héronnière, les ardéidés se sont à nouveau bien reproduits durant cette saison 2021. Le recul permet donc actuellement aux ardéidés de contrer l'impact du Grand Cormoran.

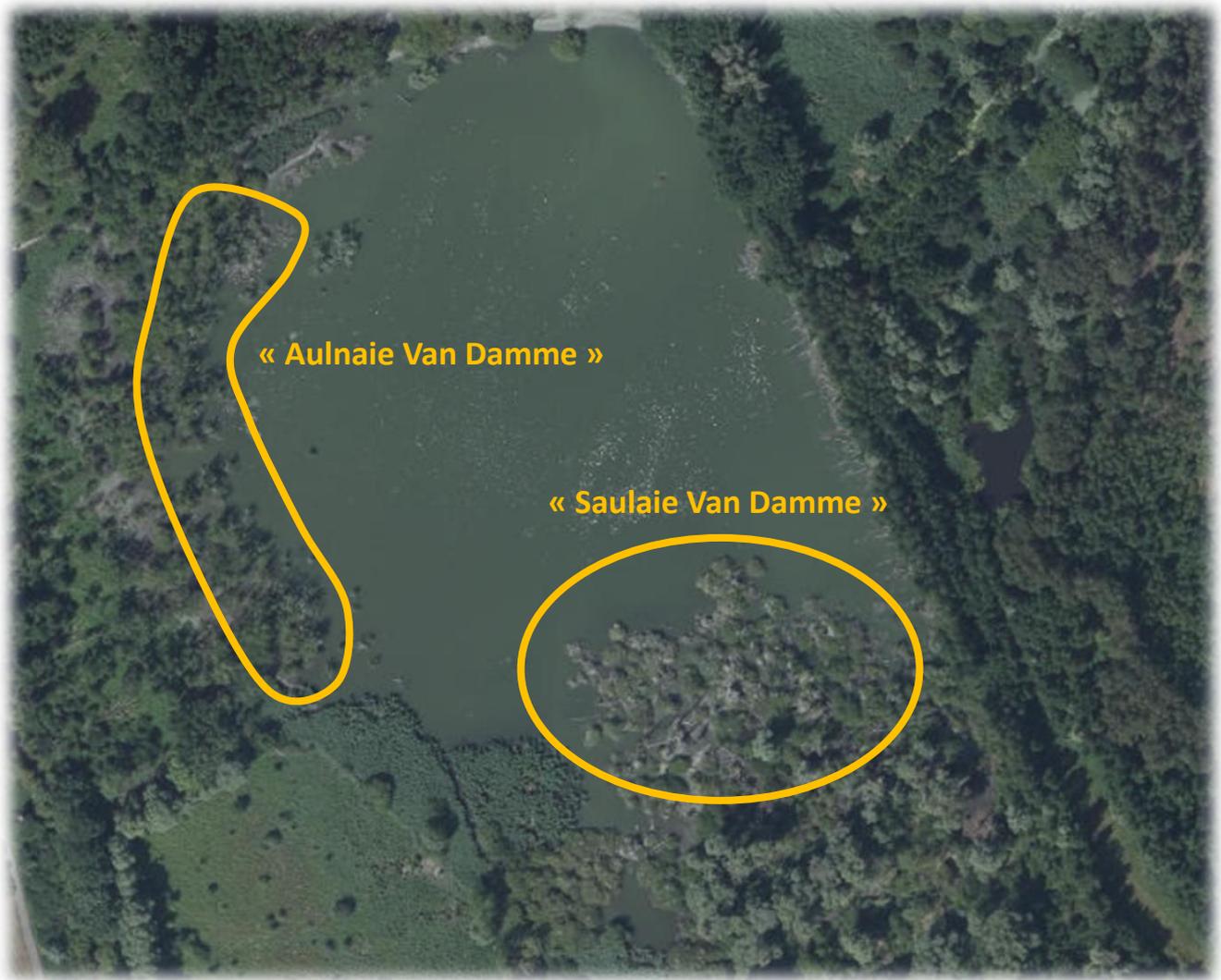


Fig. 1 – Distinction des cormorantières



Fig. 2 – Descente des Grands Cormorans dans la héronnière (façade avant)

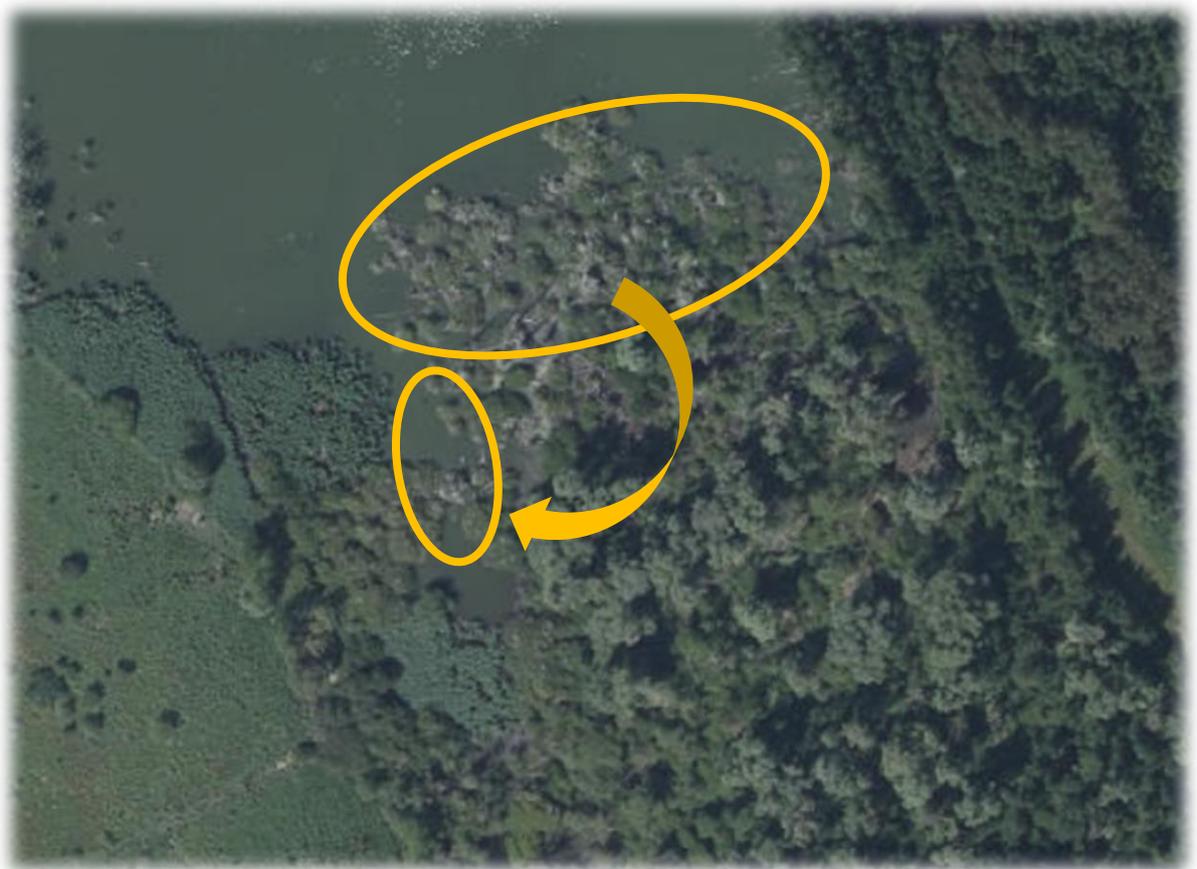


Fig. 3 – Recul des Grands Cormorans à l'arrière de la héronnière

Les deux cormorantières de l'étang frontalier « Van Damme » à Hensies totalisent au **minimum 192 nids** qui se répartissent comme suit :

– 133 nids dans la « Saulaie Van Damme », soit 10 nids de moins que la meilleure saison enregistrée en 2020 : 50 dans les saules bas parmi les ardédés, 77 dans les saules hauts et 6 à l'arrière ;

– 59 nids dans l'« Aulnaie Van Damme », soit bien en dessous de l'effectif record de 2015 (144 nids). De manière globale depuis ce pic de 2015, ce noyau n'a cessé de péricliter : -2,8% entre 2015 et 2016, -16,5% entre 2016 et 2017, -32,5% entre 2017 et 2018, -3,8% entre 2018 et 2019, -18,5% entre 2019 et 2020 et -4,8% entre 2020 et 2021. A ce rythme, il aura disparu dans quelques années seulement.

A l'issue de la période de reproduction et suite à la dispersion qui s'amorce les 1^{ers} rassemblements atteignent 92 oiseaux le 02/09 sur l'étang de Pommeroeul, 106 et 144 sur ceux d'Hensies respectivement les 27/09 & 08/10 puis 169 sur ceux d'Harchies le 11/11.

Une bande de 37 migrateurs actifs est surprise le 30/09, alors qu'elle survole les marais en direction du S-E.

Le dortoir accueille déjà 334 hivernants potentiels le 14/11.



© Yves Fagniard

Quelques observations particulières ou détails intéressants obtenus durant les longues périodes d'affût depuis l'observatoire « Van Damme »

1. De tous ceux déjà installés, un couple est particulièrement actif le 26/01.

Alors que cette ♀ est couchée sur le nid, un possible partenaire la rejoint et est directement éjecté par le ♂ qui revient avec des matériaux au bec. Les deux rivaux se jettent l'un sur l'autre. Finalement, le ♂ qui paraît attiré (car ayant apporté des branches) parvient à le faire chuter après lui avoir serré le cou. Cette chute fut impressionnante, l'oiseau semblant avoir atteint le sol sans être parvenu à se rattraper à un support.

Lors d'un autre départ de ce mâle « officiel » (probablement pour aller chercher des branches, à nouveau), le rival arrive assez vite au nid et s'accouple avec la belle puis repart à l'arrivée du premier. La ♀ s'emparant de la branche apportée par son « conjoint » et la disposant sur le rebord du nid. Cela étant terminé, le ♂ se couche sur le nid tout contre la femelle, flanc contre flanc, pendant un bon ¼ d'heure.

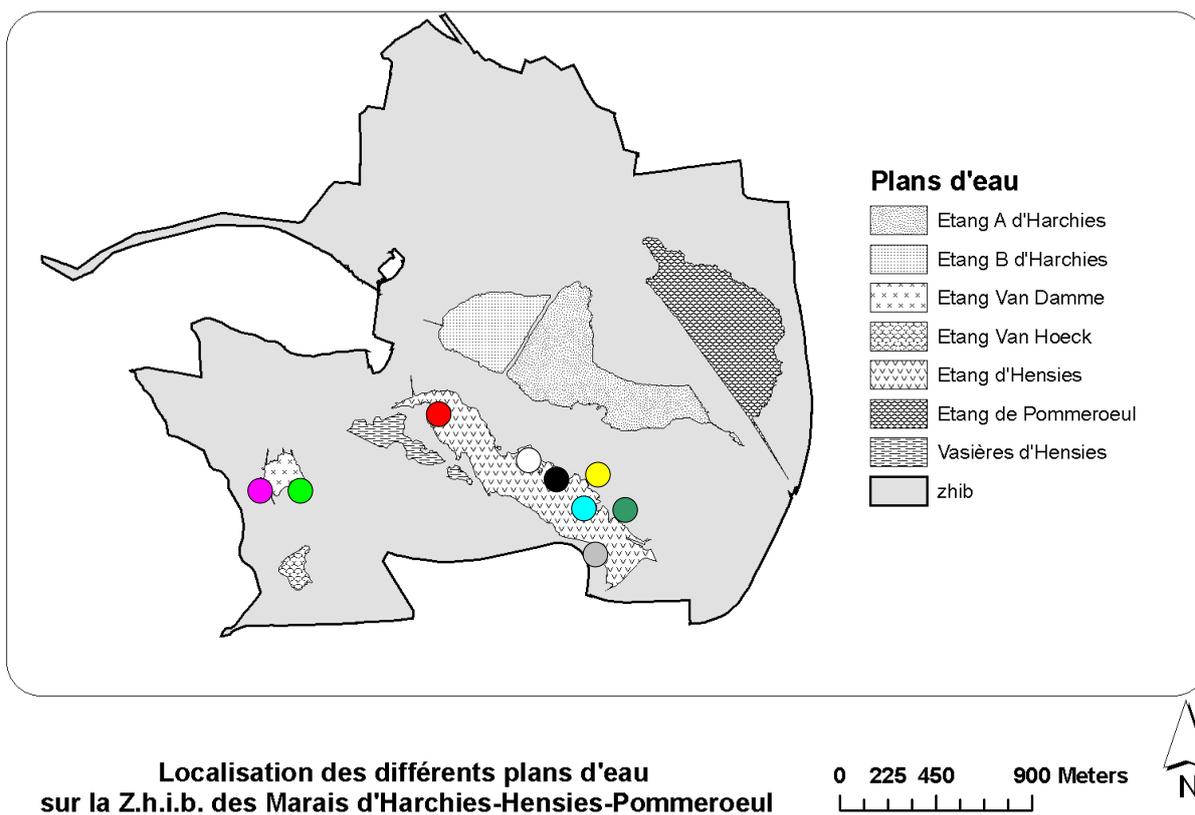
Par la suite, le comportement de ce ♂ devient frénétique, il part régulièrement du nid puis y revient après avoir exécuté un tour d'étang. Soit il s'y pose alors et parade auprès de sa ♀, voire lui grimpe sur le dos (mais ne s'accouple pas), soit se contente de la survoler. Ces tours de manège perdurèrent jusque nuit noire. Conscient de l'infidélité de sa partenaire, vérifie-t-il de la sorte que son rival ne lui fasse plus d'ombre ? Quoiqu'il en soit, il n'apporte plus aucune branche à partir de cet instant et se focalise sur ce comportement, apparenté à de la surveillance.

Vers 16hr30, de retour au nid sur lequel la femelle (toujours couchée) parade par des battements d'ailes frénétiques et une posture de cou très en arrière, ce ♂ s'accouple enfin. Stimulus, la parade de la ♀ lui a-t-elle insufflé cette envie ? Que d'anthropomorphismes, j'en suis conscient.

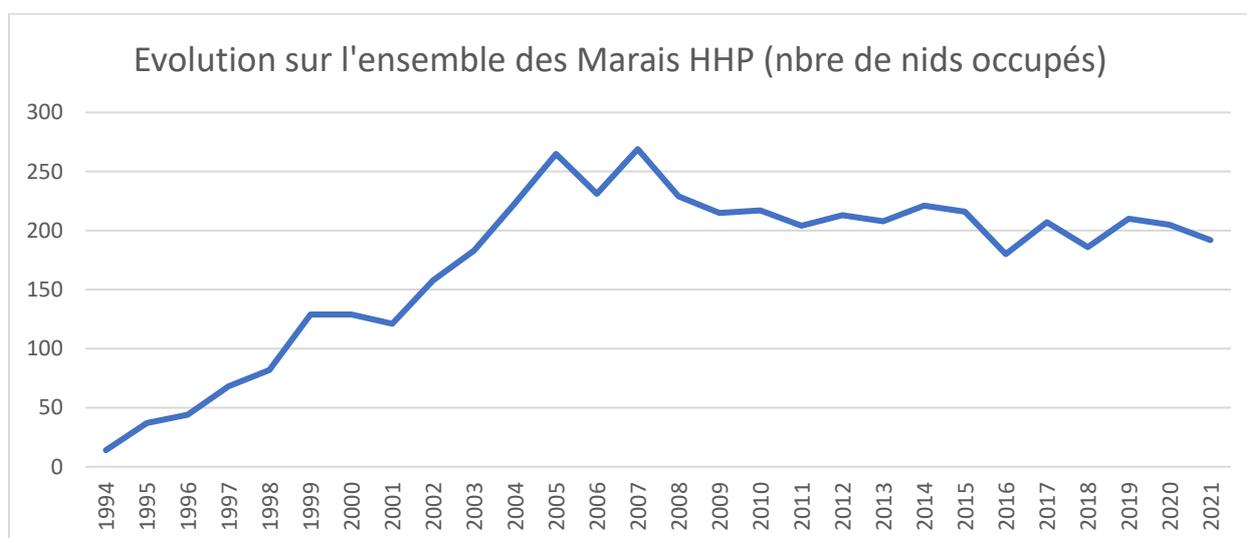
2. Le 06/03, un adulte en PN se pose au sommet des arbres les plus proches de l'observatoire « Van Damme » et tente de détacher des branches pour son nid. Il s'attaque d'abord à de bien trop épaisses puis se rabat sur d'autres plus à même de céder sous ses coups de becs. Après avoir tenté d'en saisir une tout autour de lui, il finit par y parvenir mais, maladroit, la laisse tomber. Il se saisit alors d'une branchette qui cède sous la force de son envol.
3. Le 30/03, un adulte en PN tente de ramener en vol une longue branche pour la construction de son nid qui, traînant à la surface de l'eau, fait des éclaboussures gigantesques, à contrejour de surcroît.
4. Le 09/06 à 20hr15, un juvénile qui revient à la surface, le fait tout contre une femelle de Cygne tuberculé et se fait presque assommer par ses battements d'ailes. Cette mère immaculée rassemble au plus vite ses 7 pulli, pourtant déjà assez grands et s'éloigne de l'impudent.
5. Le 01/07 à 21hr11, un juvénile se débat face à l'observatoire avec une écrevisse qui se recroqueville et s'entortille sur son bec. A un point tel, qu'il finit par la perdre.

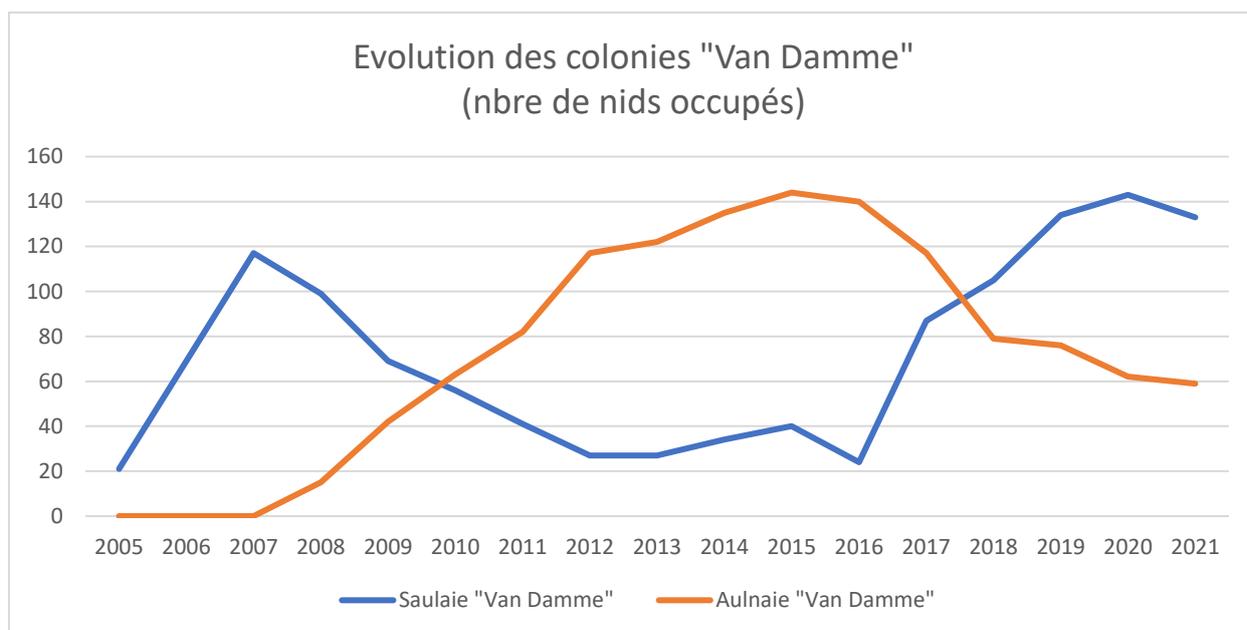
	S l a b b i n c k	Van Gheyt/Mare bihoreaux (arbres morts)	Mare bihoreaux (bosquet arbres bas)	Arbres proches chemin principal	Interface Macau	Peupleraie Macau	Colonie temporaire (digue Hensies)	Saulaie Van Damme	Aulnaie Van Damme	T O T A L
										
1994	14	0	0	0	0	0	0	0	0	14
1995	37	0	0	0	0	0	0	0	0	37
1996	38	6	0	0	0	0	0	0	0	44
1997	41	26	0	0	0	0	1	0	0	68
1998	4	78	0	0	0	0	0	0	0	82
1999	0	129	0	0	0	0	0	0	0	129
2000	0	129	0	0	0	0	0	0	0	129
2001	0	121	0	0	0	0	0	0	0	121
2002	0	127	22	0	9	0	0	0	0	158
2003	0	67	35	3	78	0	0	0	0	183
2004	0	81	39	5	98	0	0	0	0	223
2005	0	77	39	18	110	0	0	21	0	265
2006	0	37	8	23	82	12	0	69	0	231
2007	0	5	2	11	92	42	0	117	0	269
2008	0	2	0	3	47	63	0	99	15	229
2009	0	0	0	2	47	55	0	69	42	215
2010	0	0	0	0	48	50	0	56	63	217
2011	0	0	0	0	39	42	0	41	82	204
2012	0	0	0	0	35	34	0	27	117	213
2013	0	0	0	0	33	26	0	27	122	208
2014	0	0	0	0	39	13	0	34	135	221
2015	0	0	0	0	29	3	0	40	144	216
2016	0	0	0	0	16	0	0	24	140	180
2017	0	0	0	0	3	0	0	87	117	207
2018	0	0	0	0	2	0	0	105	79	186
2019	0	0	0	0	0	0	0	134	76	210
2020	0	0	0	0	0	0	0	143	62	205
2021	0	0	0	0	0	0	0	133	59	192

Évolution du nombre de nids depuis 1994 (date de la 1^{ère} implantation)



Localisation des différentes cormorantières depuis 1994





Spatule blanche (*Platalea leucorodia*)

Alors que les couples nicheurs sont déjà installés dans la héronnière de l'étang frontalier « Van Damme » à Hensies, les contacts restent rares sur la partie publique des marais, avant l'émancipation des jeunes (voir ci-dessous).

Les observations sont si parcimonieuses qu'elles peuvent toutes être retranscrites ici, sans que cela n'engorge le texte inutilement : 1 adulte en PN le 25/03 et 2 adultes le 07/05 sur l'étang A d'Harchies, ainsi que des individus surpris isolément en vol les 21/04, 23/05, 24/06 et 04/07 (soit une donnée par mois en moyenne).

Un migrateur actif est surpris à haute altitude le 30/03 à 19hr58 au-dessus de l'étang frontalier « Van Damme » à Hensies, alors qu'il cingle en direction du NE.

Comme dit précédemment, l'arrivée massive des familles sur la partie publique intervient à l'émancipation des jeunes, soit à partir de début août. Le pic de présence étant atteint le 31/08 avec le stationnement de 23 oiseaux. S'ils sont encore 21 le 10/09, ces grands échassiers quittent progressivement les marais. L'effectif local se réduisant tout au long des mois suivants avec 15 exemplaires du 12 au 26/09, 11 du 29/09 au 04/10, au moins 3 jusqu'au 11/12 (sauf un pic temporaire de 8 individus le 06/11 qui pourrait témoigner d'une halte) et minimum 1 juvénile qui reste sur place au moins jusqu'au 26/12.

L'abaissement du niveau de l'étang B d'Harchies à l'issue de la période de reproduction, provoqué à dessein pour favoriser surtout le maintien des anatidés sur les marais, afin d'éviter au maximum qu'ils n'aillent s'alimenter côté français et s'y fassent trucher à l'ouverture de la chasse, favorise également le stationnement de la Spatule blanche comme cela est clairement mis en évidence par les données. Cette lame d'eau plus faible offrant un lieu de gagnage idéal à son mode particulier d'alimentation (filtrage).



© Yves Fagniard

Déroulement précis de la reproduction de l'espèce en 2021 dans la héronnière « Van Damme »

Le 1^{er} contact d'un individu à la héronnière intervient le 28/03 mais aucun détail n'a pu être obtenu lors de cette trop brève observation.

Alors qu'un couple apparemment déjà formé semble en phase d'installation le 08/04, un second binôme potentiel est également découvert. La situation évolue peu durant les deux semaines suivantes avec toujours la présence de ce couple uni mais dont l'installation ne peut être confirmée et la présence de 2 adultes en PN mais ayant très peu d'interactions entre eux.

Tout bascule le 22/04 car ces deux couples s'accouplent et des apports de matériaux sont constatés pour les deux nids. L'un de ces deux couples s'accouple à nouveau et un 5^{ème} adulte en PN est présent le 30/04.

L'accouplement d'un 3^{ème} couple est noté le 05/05.

Présence d'au moins 4 couples formés le 07/05 et d'un possible 5^{ème} couple qui se fait rabrouer par ceux déjà installés lorsqu'il approche leurs nids de trop près.

Toujours ce 07/05 à 08hr19, l'oiseau qui quitte son nid pour effectuer un court vol puis y revient pourrait accrediter une couveuse qui se dégourdit.

La situation semble demeurer inchangée durant les deux semaines suivantes. En effet, au moins 4 nids sont couvés le 24/05 et un nouveau couple s'accouple puis semble être toujours à la recherche d'un emplacement pour installer le sien mais continue à se faire rabrouer par les nicheurs lors des errances nécessaires à cette quête.

Au moins 5 nids sont maintenant occupés avec certitude le 04/06, voire un 6^{ème} et un adulte semble arranger sa ponte avant de reprendre sa position de couvaion.

Un immature fait son apparition parmi les nicheurs à partir du 09/06.

Bien visibles au nid, assez grands et même déjà volants pour 5 d'entre eux, 7 pulli (2+2+3) de 3 nichées distinctes sont découverts le 01/07. La remarque essentielle étant que, malgré leur grande taille, ces jeunes deviennent totalement invisibles lorsqu'ils se couchent dans la cuvette du nid !

Les 2 nichées de respectivement 2 et 3 jeunes, qui volaient déjà lors de leur découverte (le 01/07), reviennent de France avec leurs parents le 08/07 en groupes serrés. Les 2 juvéniles de la 3^{ème} nichée, observés pour la 1^{ère} fois le 01/07, volent eux aussi parfaitement le 08/07 mais sans s'éloigner de la colonie. Par ailleurs, une nouvelle nichée d'au moins 1 pullus est détectée ce 08/07.

Trois nouvelles nichées totalisant au moins 5 pulli (1+2+2) sont repérées le 20/07 et une dernière de 2 pulli l'est le 25/07. Ils sont si petits encore qu'ils ont beaucoup de difficulté à maintenir leur équilibre lorsqu'ils quémament leur provende auprès de leurs parents.

La reproduction 2021 se clôture donc avec **8 nichées pour un total de minimum 15 jeunes**. Sur base des nichées dont le nombre de jeunes a pu être précisément déterminé, la moyenne de reproduction est de 2,2 juv./nichée en 2021.

Phénologie de la reproduction de l'espèce en 2021 (sur base des données disponibles)

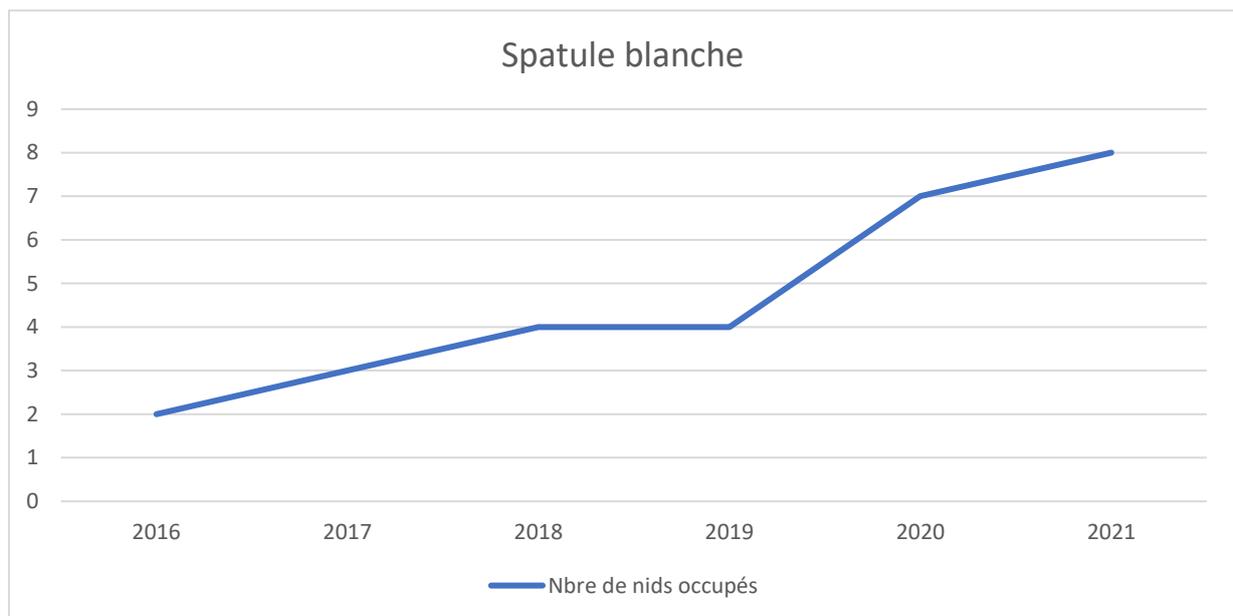
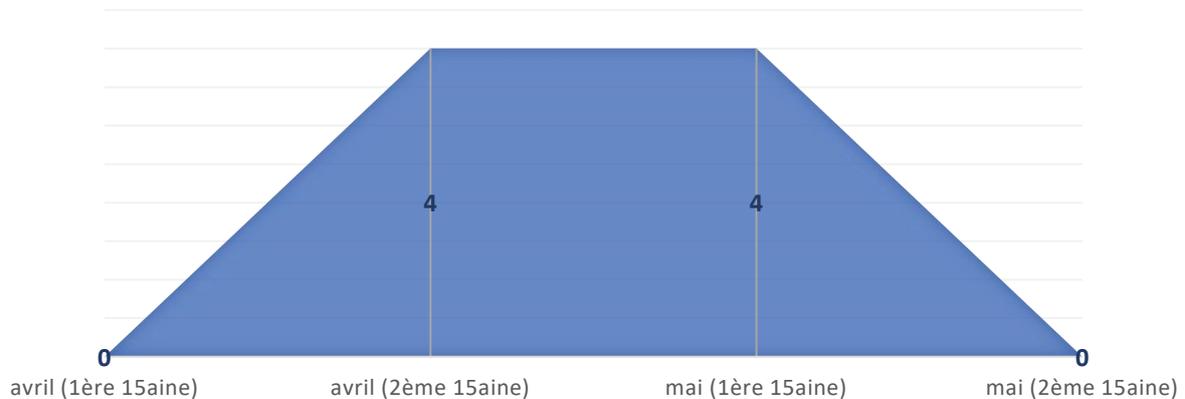
1^{ères} pontes vers le début de la dernière décade d'avril, voire mi-avril.

1^{ères} éclosions vers la mi-mai.

L'échelonnement de l'implantation des nids a pu être bien suivi : 3 premiers nids début dernière décade d'avril, voire même un peu avant vers mi-avril, 4^{ème} nid fin-avril, 3 nids supplémentaires vers le milieu de la 1^{ère} décade de mai et un dernier (soit le 8^{ème}) aux alentours de la mi-mai (à l'époque des naissances des nichées les plus hâtives).

Les couples s'installent donc de manière continue, sans pic particulier, grosso modo un mois durant de mi-avril à mi-mai.

TEMPORALITÉ DANS L'INSTALLATION DES NIDS DE SPATULE BLANCHE EN 2021 (LISSÉE PAR 1/2 MOIS)



Cadences de construction

- A partir de 06hr46 et jusque 08hr01 le 22/04, un adulte en plumage nuptial prélève à 15 reprises des branches de tailles diverses qu'il ramène au nid pour que sa partenaire puisse les agencer avec soin.
- A partir de 07hr37 et jusque 07hr52 le 22/04, un adulte en plumage nuptial apporte des branches à 3 reprises au second nid.
- A partir de 17hr47 et jusque 17hr55 le 30/04, un adulte en plumage nuptial pourvoie à 3 apports de branches au nid.

- A partir de 19hr43 et jusque 20hr14 le 07/05, un adulte en plumage nuptial prélève à 6 reprises des branches qu'il ramène au nid.
- A partir de 19hr59 et jusque 20hr37 le 07/05, un adulte en plumage nuptial apporte des branches à 8 reprises sur un nid différent du précédent.
- A partir de 18hr43 et jusque 18hr58 le 17/05, un adulte en plumage nuptial prélève à 6 reprises des branches qu'il ramène au nid.
- A partir de 18hr30 et jusque 19hr23 le 22/05, un adulte en plumage nuptial rapporte des branches à 14 reprises au nid.
- A partir de 19hr13 et jusque 19hr34 le 22/05, un adulte en plumage nuptial peaufine son nid par 6 apports de matériaux variés (voir ci-dessous) (*)
- A 21hr13 et 21hr15 le 24/05, un adulte en plumage nuptial rapporte des roseaux pour finaliser son nid.
- A partir de 21hr02 et jusque 21hr32 le 24/06, un adulte en plumage nuptial ramène de France des roseaux ou fragments de roseaux à 8 reprises au nid. Bien qu'il les prélève juste de l'autre côté de la frontière, cet adulte ne met majoritairement pas plus de deux minutes pour réaliser cet aller-retour. (**)

Sur base de ces cadences, la moyenne entre deux apports (de branches uniquement car les roseaux sont plus faciles à dégoter et arracher) est d'env. 4 minutes.

Quelques observations particulières ou détails intéressants obtenus durant les longues périodes d'affût depuis l'observatoire « Van Damme »

1. Le 05/05 à 06hr04, deux adultes en PN émergent d'un buisson de saules, s'accouplent puis se font face, collerettes hérissées, tout en faisant des signes de tête de haut en bas.
2. Le 22/05 entre 19hr13 et 19hr34, un adulte en plumage nuptial prélève divers matériaux pour peaufiner son nid au cœur de la roselière « Van Damme » : énormes hampes de phragmites en feuilles et déjà bien vertes, uniquement de larges feuilles vertes de phragmites et ce qui semble être des amas de feuilles mortes. (*)
3. Le 31/05 à 17hr45 puis à nouveau à 21hr26, un adulte en plumage nuptial prélève une branche sur un nid vide occupé précédemment par le Grand Cormoran.

4. Le 24/06, un adulte en plumage nuptial ramène pendant ½ heure des roseaux ou fragments de roseaux dégoulinants ou non d'eau, qu'il dégote juste de l'autre côté de la frontière. Certains sont si petits, à peine visibles, que l'on est en droit de se demander pourquoi il s'évertue à faire un si long trajet pour si peu. (**)
5. Le 01/07 à 18hr00, les 3 pulli qui se déplacent peu et aux abords de leur nid se mettent néanmoins à dos pas mal d'adultes de Héron garde-bœufs qui montrent leur courroux en hérissant plumes de la poitrine et de la calotte.
6. Le 01/07 à 19hr38, l'émergence d'un adulte à proximité et en léger surplomb d'une nichée de 3 petits ne provoque aucune réaction de quémandage de leur part. Après le départ de cet oiseau, les petits réagissent fortement à l'arrivée d'un nouvel adulte à 18hr41 et au vu de leurs mimiques et des cris poussés avec rage, il fait peu de doute qu'il s'agisse cette fois de l'un de leurs géniteurs qui vient les ravitailler. Venant se placer à ses côtés, le plus hardi des trois lui tapote le dos avec une aile en dodelinant d'un flanc sur l'autre et en hochant la tête. Chorégraphie immuable pour tous les jeunes qui sollicitent la régurgitation des parents.
7. Le 20/07 à 21hr12, un juvénile émerge de l'arrière de la colonie et se pose dans l'eau au milieu de l'étang « Van Damme », face à l'observatoire. Après une courte nage, il décolle et fait plusieurs fois le tour de cet étang. Son vol chaloupé le fait basculer constamment d'un flanc sur l'autre. Il est si malhabile dans ses manœuvres qu'il manque de toucher l'eau.
8. Les cris de quémandage des petits auprès de leurs parents sont proches de ceux émis par de jeunes Etourneaux sansonnets, affamés eux aussi.

Butor étoilé (*Botaurus stellaris*)

En continuité avec 2020, un hivernant au moins semble se maintenir sur les marais en 1^{ère} période, même s'il est finalement peu observé.

Un oiseau décolle de la partie non gelée de l'étang « Canaron » le 26/01, à l'extrême nord de la réserve.

Le coup de froid qui intervient à partir de la seconde décade de février provoque l'arrivage d'exilés climatiques dont un qui migre activement en direction du SO le 11/02 au crépuscule.

Deux individus, voire un 3^{ème}, prennent un bain de soleil le 02/03 en lisière de la frange de roseaux qui longe le « Grand Courant » à Pommeroeul et encore au moins 2 le 06/03.

Consécutives à ce transfert nord-sud plus prégnant qu'à l'accoutumée suite au durcissement des conditions climatiques en février, les remontées vers les zones de nidification sont plus importantes à l'entame du printemps avec notamment 2 migrants actifs en direction du NE le 23/03, encore au moins 1 le lendemain et 2 qui se suivent le 31/03 à maximum 2 minutes

d'intervalle. Ces 5 voyageurs actifs qui remontent vers le NE témoignent de l'afflux d'exilés climatiques lors de ce coup de froid de la mi-février.



© Yves Fagniard

Si de très courts chants sont entendus dans la roselière A d'Harchies les 29 & 31/03, l'absence totale de donnée au-delà et jusqu'en dernière décade d'août confirme une fois encore **l'échec de la reproduction de l'espèce.**

Après le retour d'au moins un oiseau, vu pour la 1^{ère} fois le 23/08 en bordure de la roselière A d'Harchies, les contacts confirmés restent rares et parcimonieux : 1 exemplaire en lisière de la roselière A d'Harchies les 06/10 et 29/12 et 1 en lisière des roselières de Pommeroeul les 14, 20 & 27/11.

Blongios nain (*Ixobrychus minutus*)

Un 1^{er} ♂ est observé le 18/05 dans la roselière de Pommeroeul. Suivi de près par une 1^{ère} ♀ le 25/05 posée sur la digue à Harchies. Des chanteurs sont ensuite entendus en plusieurs endroits deux mois durant, du 26/05 au 25/07.

Si la plupart des ♂ chanteurs témoignent bel et bien de cantonnements bien circonscrits, quelques-uns se manifestent de manière plus épisodique et pourraient être des oiseaux non fixés en recherche d'un territoire ou des migrants en halte.

Les cantonnements certains sont :

- Un ♂ chante journalièrement du 27/05 au 19/07 dans la portion de roselière B à l'extrémité sud-ouest de la digue d'Harchies, entre l'étang B et le « Trou de la Haine ». **Seul endroit par ailleurs où est intervenue la découverte d'au moins un juvénile à partir du 15/08 ;**
- Un second ♂ chante tout aussi régulièrement dans cette roselière B à Harchies (dans le périmètre compris entre les exutoires B → fossé des « 15 Parts » et B → Hensies) du 12/06 au 10/07 ;
- Un ♂ chante régulièrement du 31/05 à la 1^{ère} décade de juin puis encore le 20/07 à l'extrême est de la roselière A, tout contre le chemin des Maillettes ;
- Outre le précédent, entre 1 et 2 autre(s) ♂ chanteur(s) se manifeste(nt) dans la moitié ouest de cette vaste roselière A du 06/06 au 11/07 ;
- Un ♂ chante régulièrement durant la 1^{ère} quinzaine de juin puis encore le 1^{er} juillet dans la roselière « Ziane » et ses abords les plus immédiats (proche parfois de l'observatoire de la digue d'Hensies) ;
- Un ♂ chante à plusieurs reprises du 07/06 au 16/07 dans la roselière des « Petites vasières – Najas » à Hensies ;
- Un ♂ chante régulièrement dans la roselière « Van Damme » à Hensies du 09/06 au 25/07 et est vu en vol le 20/07.

Les cantonnements moins affirmés sont :

- Un ♂ chante les 26/05, 07/06 et 01/07 au sein de la roselière sèche A à Harchies ou non loin ;
- Un ♂ chante au moins du 09 au 13/06 dans la roselière « Van Gheyt » à Hensies ;
- Un ♂ chante dans roselière B (à droite de l'observatoire B).

Aller au-delà de l'établissement de ces cantonnements certains nécessiterait un investissement conséquent en temps que peu d'ornithologues consentent aujourd'hui au sein des Marais d'Harchies. Néanmoins, la découverte d'au moins un juvénile le 15/08 en lisière de la roselière B, comme précédemment exprimé, ainsi que des apports de becquées observés le 25/08 dans la roselière « Slabbinck » sont les éléments les plus patents qui permettent de conclure à la reproduction de l'espèce mais ne permettent pas de la quantifier valablement.

Aucun ♂ ne s'étant manifesté dans cette roselière « Slabbinck » ou trop discrètement à cette distance plus importante, cette nichée ravitaillée là pourrait provenir de cantons plus proches.

Le ♂ noté le 25/08 dans la petite roselière du vieux bois de Pommeroeul (au pied de l'observatoire le plus au nord de la digue de Pommeroeul) pourrait lui aussi attester d'une possible reproduction restée insoupçonnée mais cette espèce si discrète restera toujours nimbée d'une part de mystère. Et c'est tant mieux !



© Yves Fagniard

Un dernier contact intervient le 18/09 après très exactement 4 mois de présence.

Bihoreau gris (*Nycticorax nycticorax*)

Pour le peu qu'il s'agisse du même, ce qui est plus que probable, 1 immature hiverne sur les marais en janvier et est vu une dernière fois le 25/01. L'affût prolongé le 30/03 dans l'observatoire du « Trou de la Haine » ne permet pas de détecter la présence ou le passage du Butor étoilé mais bien la présence ou le passage d'un ou deux Bihoreaux gris distincts. Le 1^{er} pousse ses cris si caractéristiques à 20hr46 et le second à 20hr59. Mais n'ayant pu être directement observés à ce moment, il est difficile de leur accorder un statut précis : migrateur(s) actif(s), en halte, résident(s), ...

Il faut attendre ensuite le 20/04 pour que l'espèce se montre à nouveau sur la partie publique des marais, alors que les couples nicheurs sont déjà bien installés à ce moment au sein de la héronnière de l'étang frontalier « Van Damme » à Hensies. Les contacts deviennent de plus en plus réguliers en mai mais concernent la plupart du temps des oiseaux esseulés, hormis les 5 observés le 07/05.

Le 1^{er} juvénile de l'année à être noté sur la partie publique des marais l'est le 20/07. Assez vite ce petit ardéidé fréquente plus assidûment la partie publique de la réserve mais il est toujours aussi difficile de dresser l'effectif réellement présent pour une espèce aussi discrète. Les maxima atteignent ponctuellement 6 exemplaires le 22/07, 7 le 05/08 et 9 le 07/08 (dont beaucoup de juvéniles).

Quelques adultes et au moins 3 juvéniles se maintiennent là en octobre puis encore 1 juvénile minimum du 27/10 au 01/11, voire jusqu'au 08/12. Plus disparates et sans continuité apparente, les ultimes données fournissent : 1 individu en vol le 24/11, 3 les 06 & 08/12, 5 adultes en vol vers le SO le 09/12 et 8 le 16/12.

Déroulement précis de la reproduction de l'espèce en 2021 dans la héronnière « Van Damme »

Le 1^{er} contact à la colonie (1 adulte) intervient le 24/03. Pour le peu qu'il s'agisse du même, un adulte est à nouveau présent le 31/03 et son observation plus détaillée permet de savoir qu'il est revêtu d'un plumage nuptial.

Les retours se densifient la semaine suivante car ils sont au minimum 9 adultes (certains en PN) et 1 immature à fréquenter la héronnière le 08/04 et toujours 5 adultes en PN, 3 individus sans détail et 1 immature le 16/04.

Au-delà, il devient difficile d'appréhender l'effectif réel d'adultes en PN car les comportements nuptiaux et les transports de matériaux pour les nids provoquent des mouvements toujours plus nombreux. L'immature est quant à lui toujours bien présent.

Un 1^{er} apport de branches sur un nid différent d'un second qui semble, quant à lui, déjà occupé intervient le 30/04.

Au moins 3 nids semblent occupés à partir du 02/05 et des relèves augmentent sensiblement sur assez bien de nids à partir du 07/05. Toujours davantage de cris accompagnent les retours d'adultes à partir du 12/05. Ce qui pourrait laisser à penser que des 1^{ères} naissances sont intervenues.

Les trois 1^{ères} nichées de l'année sont découvertes le 24/05 et totalisent respectivement 2 jeunes non volants et au moins 2x 1 jeune, adroits en vol.

La détection des suivantes s'échelonne comme suit : 2 nichées de minimum 2 pulli chacune le 31/05, 1 nichée d'au moins 2 pulli le 04/06, 1 nichée de 2 pulli le 26/06, 1 nichée d'au moins 1 pullus le 01/07, 3 nichées de minimum 1, 2 & 2 pulli le 08/07, 3 nichées de minimum 1, 2 & 3 pulli le 20/07 et 2 nichées de minimum 1 et 2 pulli le 25/07.

Le total est donc d'au moins **16 nichées de minimum 27 pulli en 2021**. Le nombre de nichées dont les jeunes purent être précisément comptés est trop faible pour que puisse en être extraite une moyenne de reproduction valable.

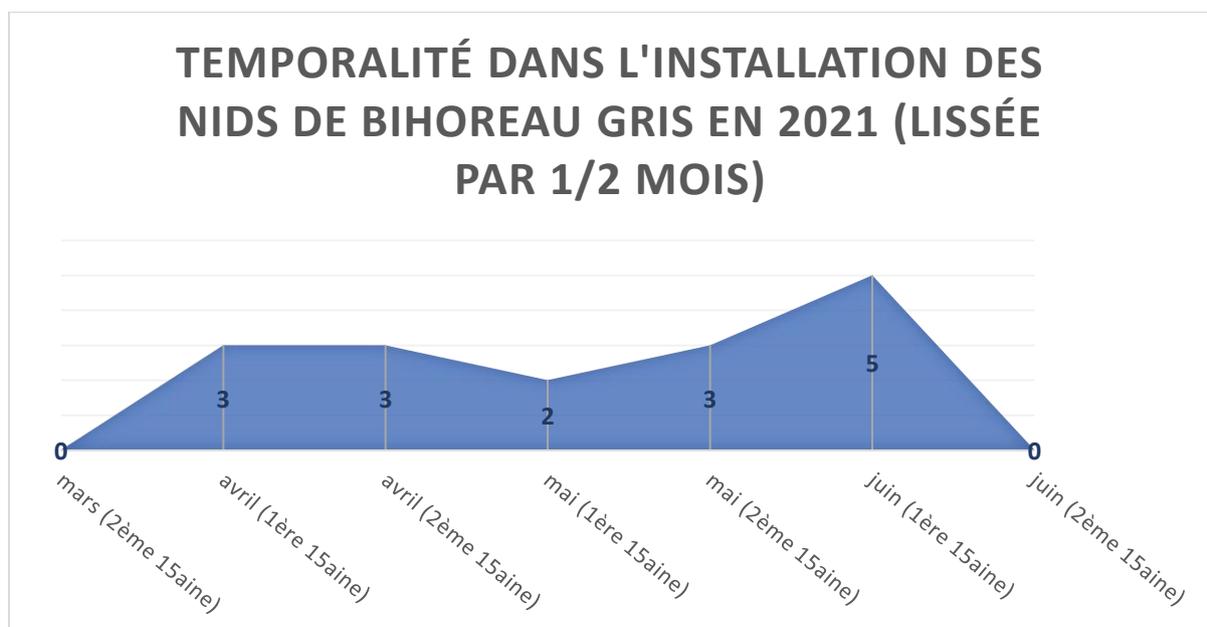
Phénologie de la reproduction de l'espèce en 2021 (sur base des données disponibles)

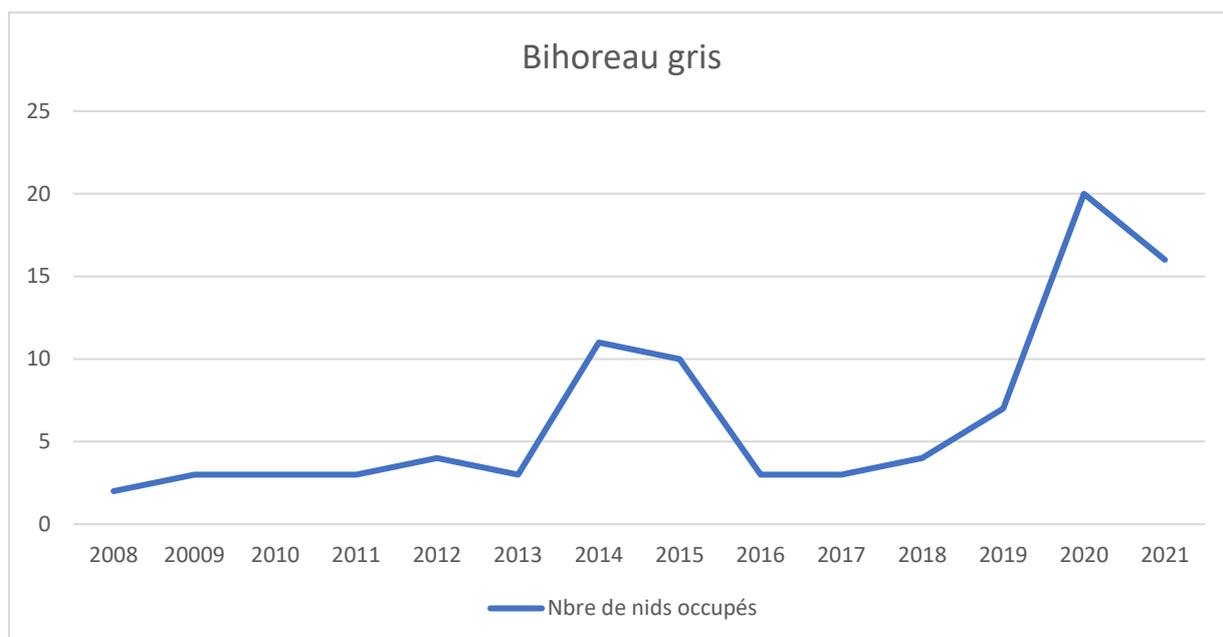
1^{ères} pontes vers la fin de la 1^{ère} décade d'avril.

1^{ères} éclosions vers la toute fin d'avril, début mai.

L'échelonnement de l'implantation des nids a pu être bien suivi : 3 premiers nids vers la fin de la 1^{ère} décade d'avril, 2 nids vers la mi-avril, 1 nid vers la fin de la 2^{ème} décade d'avril, 1 nid vers la fin de la 1^{ère} décade de mai, 1 nid vers la mi-mai, 3 nids vers le début de la dernière décade de mai, 3 nids vers début juin et les 2 derniers nids vers la fin de la 1^{ère} décade de juin.

Deux phases d'installation apparaissent clairement : la 1^{ère} s'est étalée sur un peu moins de deux semaines en avril et la seconde (la plus importante) sur environ un mois, grosso modo de début mai à début juin (surtout).





Cadences de construction

- A partir de 17hr45 et jusque 17hr51 le 30/04, un adulte en plumage nuptial apporte des branches à 3 reprises au second nid.
- A partir de 19hr23 et jusque env. 20hr00 le 04/06, un adulte en plumage nuptial intense recharge son nid en branches à 11 reprises.

Cadence de nourrissage

- A partir de 18hr50 et jusque 22hr36 le 08/07, une nichée est nourrie à au moins 6 reprises par les parents. Soit plus précisément à 18hr50, 19hr10, 19hr37, 21hr35, 22hr06 et 22hr36.

Quelques observations particulières ou détails intéressants obtenus durant les longues périodes d'affût depuis l'observatoire « Van Damme »

1. Le 31/05 à 20hr20, un juvénile décolle de l'arrière de la héronnière et finit par se poser avec fracas et grande maladresse au sommet du grand saule qui trône dans la roselière « Van Damme ».
2. Le 31/05 à 20hr23, un autre juvénile, qui arbore une épaisse touffe duveteuse au sommet du crâne, émerge de la héronnière et se pose, lui aussi avec beaucoup de difficulté, sur un grand saule mort. Son arrivée provoque le courroux d'un Grand Cormoran qui l'accueille à coups de bec.

Héron garde-bœufs (*Bubulcus ibis*)

Comme pour tous les autres ardéidés installés dans la héronnière de l'étang frontalier « Van Damme », le Héron garde-bœufs se montre peu et en des effectifs réduits sur la partie publique des marais, tant que les jeunes sont peu mobiles et non-émancipés.

De la sorte, après l'observation d'un 1^{er} juvénile de l'année le 19/06 sur les prairies B (face au DEMNA), le cortège se nourrissant là s'étoffe avec des maxima en constante progression : 15 oiseaux le 20/06, 25 les 24 & 27/06, 31 le 01/07, 39-40 les 03 & 04/07, 47 le 17/07, 48-49 les 18 & 22/07, 70 le 30/07 et, surtout, 270 le 07/08.

Au-delà, une 60^{aine} d'individus au maximum arpente les prairies en septembre pour dénicher leur nourriture puis une 10^{aine} tout au plus jusque fin-octobre.



© Yves Fagniard

Dortoirs et retours/départs des nicheurs à la héronnière « Van Damme »

Particulièrement fournis et étoffés cette saison, les départs et retours aux dortoirs puis à la héronnière sont notés ici de manière très détaillée, même si de telles énumérations alourdissent le texte. Il serait dommage de passer sous silence ces comptages exhaustifs qui sont le pouls de la vitalité de cette colonie. D'autant que ces totaux confortent les indices de reproduction obtenus par de bien plus longues séances d'observations de terrain. Ils permettent enfin de déterminer l'échelonnement des retours puis de l'installation des nicheurs :

- En 1^{ère} période, le dortoir de l'étang « Slabbinck » à Hensies héberge de moins en moins de résidents au fur et à mesure que l'hiver cède du terrain : 23 individus le 13/01, 12 le 26/01, 14 le 04/02 et un seul les 27/02 et 02 & 06/03 ;
- Pas un individu ne revient au dortoir « Slabbinck » le 19/03 en soirée → **Le basculement entre ces deux dortoirs intervient donc entre les 06 & 19/03 ;**
- Retour de 2 adultes partiellement nuptiaux à la colonie « Van Damme » le 24/03 en soirée ;
- Sur base des allers-retours comptés sur l'ensemble de la soirée du 28/03, il y avait au moins une 12^{aine} d'adultes en PN à la colonie « Van Damme » ;
- Sur base des allers-retours comptés sur l'ensemble de la soirée du 30/03, il y avait au moins une 12^{aine} d'adultes en PN à la colonie « Van Damme » ;
- Sur base des allers-retours comptés sur l'ensemble de la soirée du 31/03, il y avait au moins une 15^{aine} d'adultes en PN à la colonie « Van Damme » ;
- Sur base des allers-retours comptés sur l'ensemble de la soirée du 08/04, il y avait au moins 29 adultes en PN à la colonie « Van Damme » ;
- Sur base des allers-retours comptés sur l'ensemble de la soirée du 13/04, il y avait au moins 46 adultes en PN à la colonie « Van Damme » ;
- Sur base des allers-retours comptés sur l'ensemble de la soirée du 16/04, il y avait au moins 32 adultes en PN à la colonie « Van Damme » ;
- Départ depuis la colonie « Van Damme » de 36 adultes en PN le 22/04 entre 06hr35 et 08hr37 (mais surtout jusque +/-07hr45) et le 1^{er} retour intervient à 08hr19 ;
- Sur base des allers-retours comptés sur l'ensemble de la soirée du 24/04, il y avait au moins 32 adultes en PN à la colonie « Van Damme » ;
- Sur base des allers-retours comptés sur l'ensemble de la soirée du 30/04, il y avait au moins 44 adultes en PN à la colonie « Van Damme » ;

- Départ depuis la colonie « Van Damme » de 59 adultes en PN le 05/05 à partir de 06hr01 et le 1^{er} retour est constaté à 07hr10 ;
- Départ depuis la colonie « Van Damme » de 63 adultes en PN le 07/05 à partir de 05hr47 et le 1^{er} retour est constaté à 06hr59 ;
- Sur base des allers-retours comptés sur l'ensemble de la soirée du 07/05, il y avait au moins 58 adultes en PN à la colonie « Van Damme » ;
- Sur base des allers-retours comptés sur l'ensemble de la soirée du 12/05, il y avait au moins 48 adultes en PN à la colonie « Van Damme » ;
- Sur base des allers-retours comptés sur l'ensemble de la soirée du 17/05, il y avait au moins 46 adultes en PN à la colonie « Van Damme » ;
- Sur base des allers-retours comptés sur l'ensemble de la soirée du 22/05, il y avait au moins 57 adultes en PN à la colonie « Van Damme » ;
- Sur base des allers-retours comptés sur l'ensemble de la soirée du 24/05, il y avait au moins 47 adultes en PN à la colonie « Van Damme » ;
- Sur base des allers-retours comptés sur l'ensemble de la soirée du 31/05, il y avait au moins 62 adultes en PN à la colonie « Van Damme » ;
- Sur base des allers-retours comptés sur l'ensemble de la soirée du 04/06, il y avait au moins 67 adultes en PN à la colonie « Van Damme » ;
- Sur base des allers-retours comptés sur l'ensemble de la soirée du 09/06, il y avait au moins 65 adultes en PN à la colonie « Van Damme » ;
- Sur base des allers-retours comptés sur l'ensemble de la soirée du 15/06, il y avait au moins 61 adultes en PN à la colonie « Van Damme » ;
- Sur base des allers-retours comptés sur l'ensemble de la soirée du 24/06, il y avait au moins 81 adultes en PN à la colonie « Van Damme » ;
- Sur base des allers-retours comptés sur l'ensemble de la soirée du 01/07, il y avait au moins 66 adultes en PN à la colonie « Van Damme » ;
- Au vu du brassage incessant d'oiseaux, jeunes et adultes, il n'est plus possible de compter avec suffisamment de finesse les retours à la héronnière « Van Damme » au-delà ;
- Ce sont au total 212 oiseaux qui quittent le dortoir « Van Damme » le 18/09 à l'aube ;
- Un dortoir temporaire sur l'étang de Pommeroeul (au niveau de l'ancien dépotoir) accueille 11 oiseaux le 27/09 ;

- Par la suite, les faibles effectifs enregistrés au dortoir de l'étang « Slabbinck » à Hensies reflètent peu la population réellement présente dans une vaste zone autour des marais. Les résultats étant de plus très fluctuants d'un comptage à l'autre avec 9 exemplaires le 27/10, 33 le 08/11, 29 le 18/11, 23 le 22/11, 16 le 07/12, 17 les 14 & 21/12 et 30 le 30/12.

Déroulement précis de la reproduction de l'espèce en 2021 dans la héronnière « Van Damme »

Le 1^{er} contact au sein de la héronnière « Van Damme » concerne 2 adultes partiellement nuptiaux le 24/03.

Au moins 4 adultes (dont 3 en PN) fréquentent la colonie le 28/03.

Une 10^{aine} d'adultes en PN réalise parades et poursuites et un 1^{er} nid semble occupé ou en cours d'occupation le 30/03. Parallèlement aux poursuites et parades qui perdurent pour la 10^{aine} d'adultes en PN, le 1^{er} nid est confirmé par l'apport d'une petite branche le 31/03.

Tout va ensuite très vite car au moins 3-4 nids sont occupés et 2 couples distincts s'accouplent le 08/04. Des relèves sont notées sur au moins 2 nids le 13/04.

De plus en plus de nids sont investis et les comportements nuptiaux (parades, poursuites et accouplements) sont davantage notés à partir de la mi-avril. Les 1^{ers} transports de branches sont observés tardivement par rapport à l'occupation des 1^{ers} nids et les apports de becquées au nid augmentent sensiblement au-delà de la mi-mai.

Hâtives, les deux 1^{ères} nichées de minimum 1 et 2 pulli sont découvertes le 24/05. Il faut attendre alors environ 3 semaines pour que les suivantes soient observées puis les naissances s'enchaînent assez régulièrement jusqu'en septembre pour les plus tardives.

Au vu de l'état d'incandescence de certains critères nuptiaux de plusieurs adultes, il fait peu de doute que de nombreux nouveaux couples sont en cours de formation, voire d'installation à partir de début juin. Cela étant plus encore accrédité par des vols de parade et des accouplements.

Les deux jeunes qui reviennent de France d'un vol parfaitement maîtrisé le 15/06 doivent appartenir à l'une des 1^{ères} nichées détectées le 24/05.

Au moins 63 nichées sont menées à terme pour un total de minimum 144 pulli mais toutes les familles n'ont pu être précisément comptées. Pour garantir sa véracité, la moyenne de reproduction est établie uniquement sur les nichées dont le nombre de pulli a pu être précisément appréhendé. Pour étayer davantage, toutes les nichées de 3 pulli et celle de 4 pulli ont été correctement visualisées mais seulement 36% des nichées de 2 pulli l'ont été. Par ailleurs, les nichées annotées comme ayant eu au moins 1 pullus sont celles qui ont été les moins bien observées. Sur cette base, la moyenne de reproduction est de 2,5 juv./nichée.

Phénologie de la reproduction de l'espèce en 2021 (sur base des données disponibles)

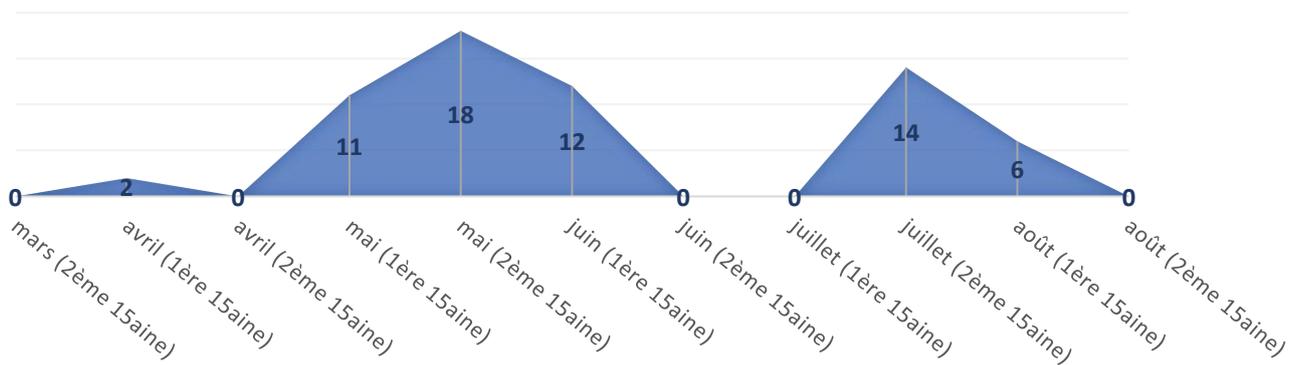
Les 1^{ères} pontes sont réalisées vers la mi-avril.

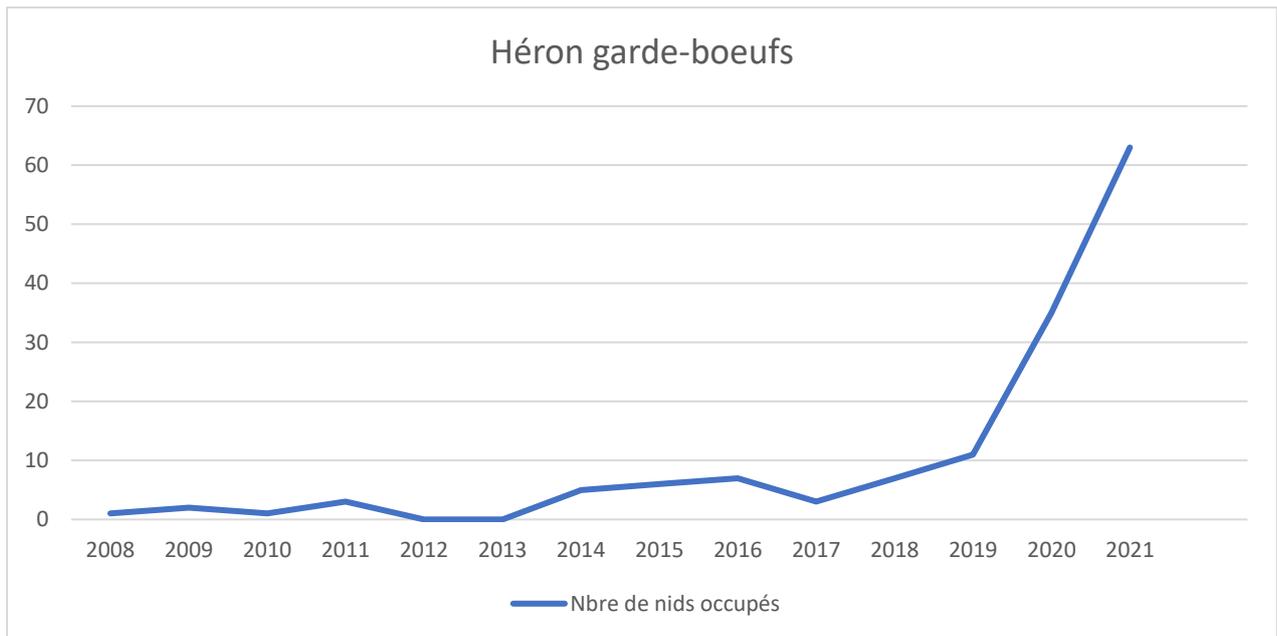
Les 1^{ères} éclosions interviennent en 1^{ère} décade de mai.

L'échelonnement de l'implantation des nids a pu être bien suivi : 3% (2 nids) vers la mi-avril, 3% (2 nids) vers le milieu de la 1^{ère} décade de mai, 14% (9 nids) vers la mi-mai, 11% (7 nids) vers le début de dernière décade de mai, 17,5% (11 nids) vers la fin-mai, 11% (7 nids) vers la fin de la 1^{ère} décade de juin, 8% (5 nids) vers la mi-juin, 22% (14 nids) vers le début de la dernière décade de juillet et 9,5% (6 nids) vers début août.

La phase d'installation du Héron garde-bœufs s'est donc prolongée durant au moins 3 mois ½ et s'est faite en deux phases distinctes, pas que temporelles comme pour les autres espèces mais aussi spatiales. L'arrière de la héronnière fut essentiellement colonisé de mi-avril à fin mai, soit loin des Grands Cormorans établis à l'avant dans les saules bas. Par la suite, la pousse du feuillage de ces saules bas de la façade avant de la héronnière, malgré la présence de plus en plus accrue du Grand Cormoran, favorisa l'implantation de nombreux nids de la fin de la 1^{ère} décade de juin à début août pour les plus tardifs.

TEMPORALITÉ DANS L'INSTALLATION DES NIDS DE HÉRON GARDE-BOEUFS EN 2021 (LISSÉE PAR 1/2 MOIS)





Cadences de construction

- A partir de 16hr10 et jusque 16hr49 le 13/04, un adulte en plumage nuptial prélève des branches à 11 reprises et les ramène au nid. Il ne semble être que le pourvoyeur de matériaux car il repart instantanément après son apport. Sa partenaire devant se charger de les agencer au nid.
- A partir de 19hr33 et jusque 19hr57 le 24/04, un adulte en plumage nuptial ramène des branches au nid à 10 reprises.
- A partir de 17hr50 et jusque 18hr22 le 12/05, un adulte en plumage nuptial prélève des branches à 9 reprises pour les ramener au nid. Il recommence un peu plus tard avec 3 apports entre 18hr42 et 18hr48.
- A partir de 20hr03 et jusque 20hr15 toujours ce 12/05, un adulte en plumage nuptial ramène des branches sur un autre nids à 5 reprises.
- A partir de 16hr18 et jusque 17hr08 le 25/07, un adulte en plumage nuptial apporte des branches au nid à 10 reprises.

Sur base de ces cadences, la moyenne entre deux apports (de branches uniquement car les roseaux sont plus faciles à dégoter et arracher) est d'env. 3 minutes ½.

Quelques observations particulières ou détails intéressants obtenus durant les longues périodes d'affût depuis l'observatoire « Van Damme »

1. Le 24/04 à 17hr46, un adulte en PN se laisse longuement promener, installé sur le dos d'une galloway à l'arrière de la héronnière.
2. A partir du 31/05 et au moins jusqu'au 20/07, un adulte dont la patte droite totalement décolorée paraît morte et pend mollement revient chaque soir à la colonie.
3. Le 31/08 à 17hr06, 3 pulli développent une telle fougue pour atteindre le parent qui vient les nourrir au nid qu'ils finissent par faire chuter un poussin bien plus petit encore d'une nichée située en contrebas. Ce tout petit met un temps infini pour parvenir à réintégrer son nid en s'aidant de ses pattes et de son bec.
4. Le 31/08, un des petits de la nichée de 4 qui vient juste d'être découverte présente une forte dominance rousse qui part du dos (juste à l'arrière du cou) et descend en s'atténuant le long des flancs mais qui touche peu les ailes. Sa poitrine est également légèrement rousse. Son frère ou sa sœur qui est à ses côtés a les bordures externes des ailes et de la queue rousses (principalement sur les pointes des primaires et rectrices). S'il n'est pas rare que des juvéniles présentent des taches ou liserés roux sur les pointes et les bords externes des primaires et rectrices, cette forte dominance sur le dos, les flancs et la poitrine du premier reste une première.
5. Régulièrement observé, le comportement de quémandage chez le jeune est basé sur un rituel immuable. Le petit ouvre largement les ailes et les laisse tomber de part et d'autre du corps puis les balancent en se dandinant et en soulevant puis abaissant en alternance cou et tête (en criant abondamment). Pantin démantibulé. Cette attitude est surtout adoptée par des pulli non encore volants ou qui le sont à peine et s'estompe par la suite.
6. Là où les nids sont les plus densément imbriqués dans les buissons de saules, les rixes sont assez régulières entre adultes. Même une prise de branche sur un nid vide (pourtant accessible à tous) est prétexte à ces litiges et excitations. Ces oiseaux arborent alors leurs atours nuptiaux en hérissant calottes, dos et poitrines flamboyants.

Héron cendré (*Ardea cinerea*)

L'augmentation des oiseaux contactés durant la 1^{ère} période hivernale doit, au moins en partie, découler de l'installation de toujours plus de nicheurs ou futurs nicheurs au sein de la héronnière de l'étang frontalier « Van Damme » à Hensies. Obtenus essentiellement sur la partie publique des marais, ces maxima atteignent 8 individus le 16/01, 12 le 18/01 et 32 le 12/02.

En partance depuis la réserve, 6 (3+2+1) migrateurs décollent le 19/03 à partir de 18hr43 et prennent la direction du NE pour s'éloigner activement.

Un adulte est surpris le 28/03 à 15hr58 à très haute altitude dans une ascendance qu'il partage avec une Buse variable puis reprend sa route vers le NE. Il s'agit donc d'un migrateur actif en simple transit, le temps de reprendre de la hauteur pour poursuivre sa route.

Le 30/03 à 19hr53, 2 migrateurs actifs survolent l'étang frontalier « Van Damme » à Hensies en direction du NE.

Le 08/04 à 21hr40, pour l'anecdote, un individu est surpris en phase de chasse (probablement campagnols ou grenouilles) en bordure du chemin des « Sartis », dans la zone éclairée par l'unique lampadaire de l'habitation de Pierre Dubois. Seul point de lumière à cette heure tardive !

Sur base des comptages réalisés surtout sur la partie publique des marais, la population hivernante semble assez stable en seconde période avec au maximum 12 oiseaux le 30/11, 13 le 18/12 et encore au moins une 10^{aine} le 29/12.

Les 3 premiers nids semblent occupés dès fin-janvier mais pas encore couvés car aucun adulte n'est, par exemple, en position de couvaision le 12/02 alors que les températures glaciales nécessiteraient que les œufs soient protégés. Les 1^{ères} couvaisons par des adultes maintenant revêtus de leurs parures nuptiales interviennent en fin-février, début-mars.

Le Héron cendré n'est pas gêné par la présence du Grand Cormoran mais bien par la défoliation que son mode de vie induit sur son habitat, qui se doit d'être densément feuillu. La meilleure preuve en est la construction d'un nid le 30/03 dans la partie la plus dense de ce qui reste d'un buisson en façade avant de la héronnière, alors que 6 nids de Grand Cormoran l'entourent totalement.

Le retour le 08/04 en soirée d'au moins 4 (3+1) immatures dans la colonie « Sulaie Van Damme » prouve que l'endroit sert toujours de dortoir aux non-nicheurs.



© Yves Fagniard

MÉTHODOLOGIE D'ESTIMATION DES NIDS OCCUPÉS

La plupart des nicheurs étant installés de plus en plus en retrait à l'arrière de la héronnière et donc peu ou pas visibles depuis l'observatoire, le protocole suivi depuis 2020 permet de pallier au mieux cette problématique et d'appréhender au plus près le déroulement de la reproduction de cette espèce.

Sur base d'un nourrissage (A/R) toutes les 4 heures (périodicité mise en lumière lors de la saison de reproduction 2019 et confirmée lors de la suivante en 2020) et d'un arrêt des comptages à une heure compatible avec la reconnaissance des détails des plumages, ce protocole fut appliqué à deux reprises en 2021 (les 13 & 16/04) pour tenter d'appréhender autrement et au mieux le nombre de nids occupés dans la héronnière « Van Damme ».

Entre 16hr30 et 20hr30 le 13/04/2021, tous les retours francs au nid d'adultes en PN ont été comptabilisés. Furent donc laissés de côté les déplacements qui s'apparentaient plus à des transferts au sein de la colonie, qu'à de réels nourrissages (A/R). Parallèlement, les rares adultes en PN revenant au nid avec une branche au bec ne furent guère pris en compte. Même si, potentiellement, de possibles ravitaillements intervinrent par l'arrière (via « Van Hoecke ») et demeurèrent invisibles depuis l'observatoire « Van Damme », ils durent être rares car des retours de ce type furent constatés et donc effectivement comptés.

Cette date de mise en route de cette méthodologie (ce 13/04/2021) constitue un juste milieu entre un faible nombre de nids occupés par de grands pulli mais aussi un faible nombre de nids qui seraient encore couvés. En effet, les parents des premiers nids y reviennent plus régulièrement pour nourrir leurs grands rejetons et ceux des seconds font l'inverse car les petits n'étant pas encore éclos, seules les couveuses doivent parfois être relevées (soit beaucoup plus irrégulièrement que pour un nourrissage de jeunes).

Sur base de cette méthodologie, 66 adultes en PN sont revenus le 13/04/2021 à leur nid respectif durant ces 4 heures pour y nourrir leur descendance. D'autre part, ces comptages exhaustifs de tous les retours ont permis de mettre en évidence l'occupation d'un dortoir dans cette colonie par au moins 9 immatures qui y sont revenus entre 19hr59 et 20hr30. Dès lors, l'afflux de retours de Hérons cendrés décelés chaque soirée n'est peut-être finalement que le retour des non-nicheurs au dortoir. Comme cela est depuis longtemps mis en évidence pour la Grande Aigrette. Mais les marquages entre nicheurs et non-nicheurs sont pour cette dernière bien plus visibles, même sous faible éclairage ou de loin.

Précision supplémentaire apportée cette saison à ce type de comptage, la héronnière a été décomposée en 4 parties distinctes pour essayer de mettre au mieux en lumière l'impact du recul des nicheurs, face à l'empiètement de la façade avant par les Grands Cormorans :

- Habitat 1. = Façade avant (soit la saulaie basse à l'avant, saturée maintenant de Cormorans) ;
- Habitat 2. = La ligne de nids située à l'arrière et à droite (visible dans son entièreté depuis l'observatoire) ;
- Habitat 3. = L'arrière de la colonie (soit la saulaie basse située à l'arrière des grands saules et qui reprend le cœur de la héronnière à cet endroit) ;
- Habitat 4. = L'extrême gauche de la colonie (soit la frange d'arbres plus hauts à gauche de l'habitat précédent).

Logique mais aussi la plus simple possible, pour ne pas ajouter à la difficulté qu'il y a déjà de compter des nids dans un endroit si étriqué et retiré, cette découpe en 4 parties doit être vue comme un trapèze avec des habitats favorables et différenciés, tant sur le pourtour, qu'au centre (voir fig. 1).

Vus de face (soit depuis l'observatoire) : Habitat 1. = base de ce trapèze – Habitat 2. = côté droit de ce trapèze – Habitat 3. = centre de ce trapèze - Habitat 4. = côté gauche de ce trapèze (voir fig. 2).

Sur base de cette méthode de calcul, les 66 adultes en PN revenus à leur nid ce 13/04/2021 entre 16hr30 et 20hr30 se sont répartis comme suit : 14 adultes en PN dans Habitat 1., 17 dans Habitat 2., 26 dans Habitat 3. et 9 dans Habitat 4.



Fig. 1

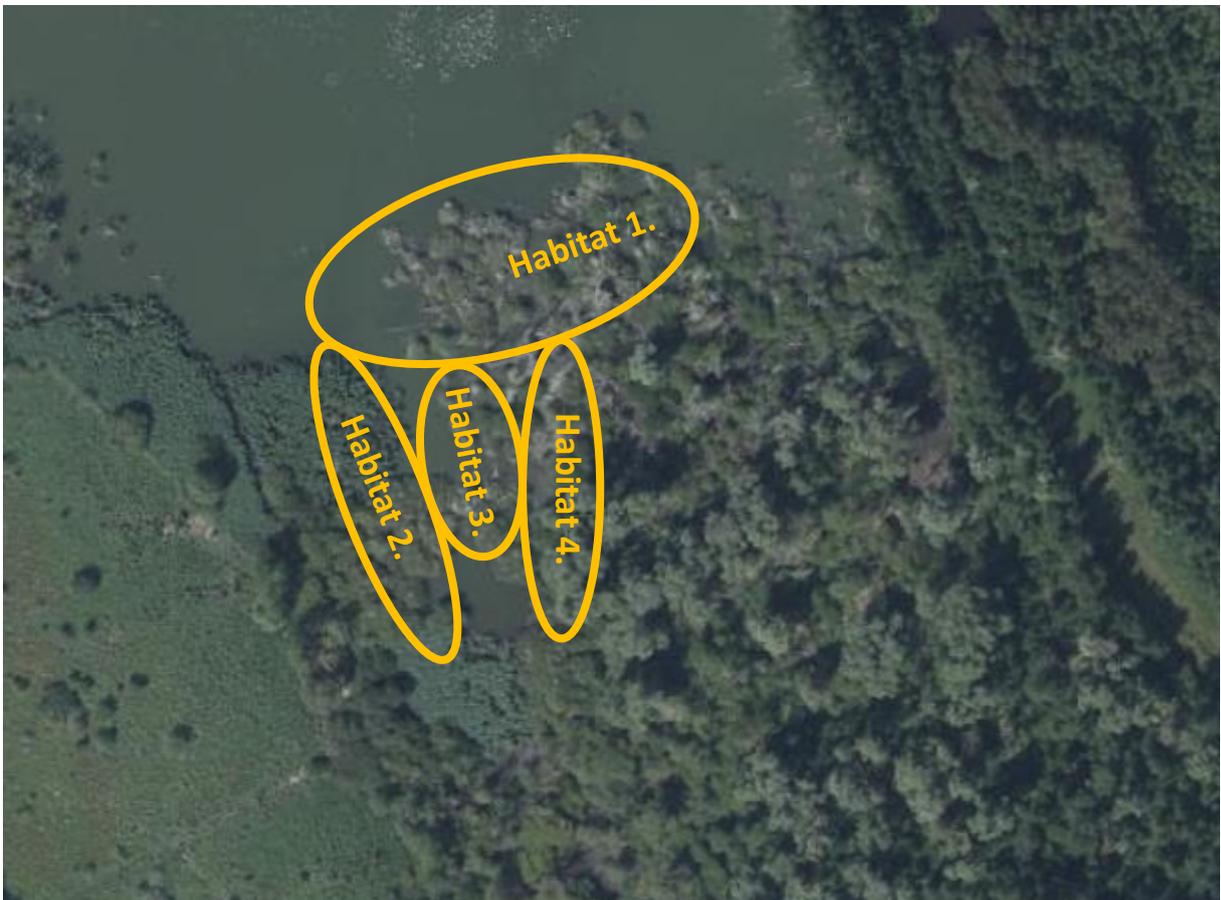


Fig. 2

La réédition de cette méthodologie fut réalisée le 16/04/2021 car les conditions météorologiques étaient les mêmes que celles du 13/04/2021, surtout la t° était similaire, ce qui a nécessité le maintien des couveuses sur les pontes ou les petits pulli. Comme cela fut le cas 3 jours auparavant.

Cela permit à nouveau de confirmer le retour sur leur nid respectif de 66 adultes en PN durant ces 4 heures (de 16hr30 à 20hr30) pour ravitailler leurs rejetons (A/R). Répartis comme suit : 15 adultes en PN dans Habitat 1., 17 dans Habitat 2., 25 dans Habitat 3. et 9 dans Habitat 4. La différence d'un nid entre les Habitat 1. et Habitat 3. entre ces deux dates est négligeable et découle logiquement du fait que ces 2 endroits sont en continuité l'un à la suite de l'autre pour l'observateur qui se trouve dans l'affût. Il n'est alors pas toujours facile de positionner l'oiseau qui revient à la jonction de ces deux entités distinctes.

D'autre part, ces comptages exhaustifs ont à nouveau permis de mettre en lumière l'occupation d'un dortoir dans la colonie d'au moins 9 immatures qui y sont revenus ce 16/04/2021 entre 17hr31 et 21hr12. Il fut constaté que les oiseaux qui crient à leur retour ou dans la colonie sont ces oiseaux non-nicheurs, en l'occurrence les immatures.

Quatre nouvelles implantations interviennent tardivement à partir du 24/05. Ces 4 nouveaux nids, particulièrement visibles, sont couvés à l'extrême droite de la ligne de nids située à l'arrière et à droite (soit Habitat 2.). Des adultes en PN paradaient là depuis une bonne semaine, se poursuivaient et exécutaient des vols nuptiaux (cou tendu vers le bas et probables *Wou* émis). Les parures flamboyantes de ces différents oiseaux contrastaient depuis des jours avec celles déjà éclipsées de la plupart des autres nicheurs qui, à cette période, étaient déjà très investis dans le nourrissage de jeunes presque émancipés. Ces plumages nuptiaux splendides étant en décalage par rapport à ceux portés par la grande majorité des nicheurs.

L'ajout de ces 4 nouveaux nids donne un total définitif de 14-15 adultes en PN dans Habitat 1., 21 dans Habitat 2., 25-26 dans Habitat 3. et 9 dans Habitat 4.

La saison de reproduction 2021 se clôture avec **au moins 70 nids occupés dans la colonie « Saulaie Van Damme »** uniquement car **plus aucun nid ne fut découvert sur le pourtour de l'étang « Van Hoecke »** : environ 1/5 sur la façade avant (parmi les Grands Cormorans nicheurs) et 4/5 à l'arrière. Les 1^{ères} éclosions interviennent fin-mars, tout début-avril.

Cadences de construction

- Le 13/04, 6 apports de branches sont constatés entre 18hr00 et 18hr30 sur un nid installé à l'avant et à l'extrême gauche de la colonie. Ces branches sont prélevées par un adulte en PN sur les arbres morts couchés en rive d'étang (à gauche de l'observatoire).
- Le 13/04, 3 apports de branches sont constatés entre 18hr08 et 18hr17 sur un nid installé sur la façade avant de la colonie. L'adulte en PN les prélève dans la roselière « Van Damme ».

Grande Aigrette (*Ardea alba*)

Le 28/03 à 20hr24, 6 individus émergent de l'étang "Van Damme" (du dortoir, semble-t-il) et prennent de l'altitude, à la limite du décrochage puis se dirigent vers le NE. Assez vite, deux rompent cette formation et rejoignent l'étang "Van Damme", alors que les 4 autres maintiennent le cap et disparaissent vers le NE (migration active).

Qu'il s'agisse des nicheurs locaux et de leur descendance, mêlés ou non avec d'autres visiteurs de passage, un 1^{er} rassemblement postnuptial enregistre la présence d'une 20^{aine} d'oiseaux le 02/09 sur la partie publique des marais. Les suivants seront assez similaires avec 26 individus le 04/09, 17 le 13/10 et 15 le 18/10 sur l'étang B d'Harchies, 23 le 27/10 à Hensies, 18 le 09/11 à Pommeroeul et env. 20 le 19/11 à nouveau sur l'étang B d'Harchies.

Trois migrateurs actifs sont repérés le 27/10, alors qu'ils cinglent en direction du SO.

Dortoirs et retours/départs des nicheurs à la héronnière « Van Damme »

Particulièrement fournis et étoffés cette saison, les départs et retours aux dortoirs puis à la héronnière sont notés ici de manière très détaillée, même si de telles énumérations alourdisent le texte. Il serait dommage de passer sous silence ces comptages exhaustifs qui sont le pouls de la vitalité de cette colonie. D'autant que ces totaux confortent les indices de reproduction obtenus par de bien plus longues séances d'observations de terrain. Ils permettent enfin de déterminer l'échelonnement des retours puis de l'installation des nicheurs :

- Retour de 35 individus internuptiaux au dortoir « Slabbinck » le 13/01 ;
- Retour de 63 individus internuptiaux au dortoir « Slabbinck » le 26/01 et retour de 7 individus internuptiaux au dortoir « Van Damme » le 26/01 entre 16hr47 et 17hr40 ;
- Retour d'un seul oiseau internuptial au dortoir « Van Damme » le 31/01 à 17hr26 ;
- Aucun oiseau n'est de retour au dortoir « Slabbinck » les 11 & 12/02 en soirée mais des contacts sont quand même notés (*)
- Retour de 34 individus internuptiaux au dortoir « Slabbinck » le 27/02 en soirée ;
- Retour de 29 individus internuptiaux au dortoir « Slabbinck » le 02/03 en soirée ;
- Retour de 23 individus internuptiaux au dortoir « Slabbinck » le 06/03 en soirée ;
- Retour de 19 individus internuptiaux au dortoir « Slabbinck » le 10/03 en soirée ;
- Retour de précisément 50 individus internuptiaux au dortoir « Slabbinck » le 15/03 en soirée ;
- Retour de 17 individus internuptiaux au dortoir « Slabbinck » le 19/03 en soirée ;

- Retour de 8 individus internuptiaux au dortoir « Slabbinck » le 24/03 en soirée ;
- Retour de 4 individus internuptiaux au dortoir « Slabbinck » le 28/03 en soirée qui, dès 20hr35, décollent pour rejoindre celui de l'étang « Van Damme » → **Le basculement entre ces deux dortoirs est donc bien réel dès cet instant ;**
- Le dortoir « Slabbinck » accueille encore un individu internuptial le 31/03 en soirée, probablement fraîchement arrivé en migration pré-nuptiale et peu au fait du basculement de ce dortoir vers celui de l'étang « Van Damme » ;
- Retour de 26 individus internuptiaux au dortoir « Van Damme » le 08/04 entre 19hr08 et 21hr02 ;
- Retour de 29 individus internuptiaux au dortoir « Van Damme » le 13/04 entre 20hr04 et 21hr11 ;
- Retour de 26 individus internuptiaux au dortoir « Van Damme » le 16/04 entre 19hr24 et 21hr19 ;
- Départ de 34 individus internuptiaux du dortoir « Van Damme » le 22/04 entre 06hr10 et 06hr32 ;
- Retour de 20 individus internuptiaux au dortoir « Van Damme » le 24/04 entre 20hr05 et 21hr24 ;
- Retour de 14 individus internuptiaux au dortoir « Van Damme » le 30/04 entre 20hr31 et 21hr30 ;
- Départ de 11 individus internuptiaux + 5 adultes en PN du dortoir « Van Damme » le 05/05 entre 05hr33 et 06hr04 ;
- Départ de 8 individus internuptiaux du dortoir « Van Damme » le 07/05 entre 05hr41 et 05hr56 puis un ultime tardivement à 07hr37 → Soit la présence d'au moins 9 adultes internuptiaux au sein de ce dortoir en cette matinée du 07/05 ;
- Retour de 8 individus internuptiaux au dortoir « Van Damme » le 07/05 entre 21hr00 et 21hr43. Parallèlement, les 2 adultes en PN qui reviennent eux-aussi dans la zone du dortoir (façade avant de la héronnière) à 21hr39 doivent être les partenaires de couples distincts dont les binômes couvent les nids et qui vont dormir là, pas très loin de leur famille respective ;
- Retour de 7 individus internuptiaux au dortoir « Van Damme » le 12/05 entre 21hr23 et 21hr52 ;
- Retour de 6 individus internuptiaux au dortoir « Van Damme » le 17/05 entre 21hr11 et 21hr37 ;

- Retour de 6 individus internuptiaux au dortoir « Van Damme » le 22/05 entre 21hr35 et 22hr03 ;
- Retour de 6 individus internuptiaux + 3 juvéniles au dortoir « Van Damme » le 24/05 entre 21hr26 et 22hr04 ;
- Retour de 3 individus internuptiaux + 2 adultes en PN + 2 juvéniles au dortoir « Van Damme » le 31/05 entre 22hr03 et 22hr17 ;
- Retour de 3 individus internuptiaux + 4 adultes en PN + 5 juvéniles au dortoir « Van Damme » le 04/06 entre 20hr59 et 21hr34 ;
- Retour de 3 adultes internuptiaux + 4 juvéniles au dortoir « Van Damme » le 09/06 entre 21hr38 et 22hr20 ;
- Retour de 7 adultes internuptiaux + 4 adultes en PN + 10 juvéniles au dortoir « Van Damme » le 15/06 entre 19hr48 et 22hr38 ;
- Retour de 5 adultes internuptiaux + 7 adultes en PN + 11 juvéniles au dortoir « Van Damme » le 24/06 entre 19hr37 et 22hr31 ;
- Retour de 9 adultes internuptiaux + 5 adultes en PN + 12 juvéniles au dortoir « Van Damme » le 01/07 entre 19hr20 et 22hr38 ;
- Retour de 13 adultes internuptiaux + 3 adultes en PN + 7 juvéniles au dortoir « Van Damme » le 08/07 entre 20hr42 et 22hr42 ;
- Retour de 8 adultes internuptiaux + 2 adultes en PN + 8 juvéniles au dortoir « Van Damme » le 20/07 entre 20hr46 et 22hr32 ;
- Retour de 11 adultes internuptiaux + 2 adultes en PN + 8 juvéniles au dortoir « Van Damme » le 25/07 entre 16hr29 et 22hr05 ;
- Départ de 14 individus internuptiaux du dortoir « Van Damme » le 18/09 entre 06hr45 et 07hr28.
- Réoccupé par un 1^{er} résident à partir du 22/11, le dortoir de l'étang « Slabbinck » à Hensies en héberge davantage ensuite dont 8 le 24/11, 9 le 25/11, 63 le 07/12, 20 le 14/12 et 49 le 29/12.

() Alors que le dortoir reste désespérément vide le 11/02 (peut-être suite au coup de froid subit), une bande de 36 individus se pose vers 18hr45 dans les arbres à l'arrière de l'ancienne ferme « Eugénie ». Ombres chinoises dans les ultimes lueurs du jour, ces oiseaux semblent être arrivés en un groupe dense et repartent assez vite, ensemble toujours, en direction de la France, cette fois.*

Déroutement précis de la reproduction de l'espèce en 2021 dans la héronnière « Van Damme »

Un adulte partiellement nuptial fréquente déjà la héronnière à partir du 27/02 puis est revu le 02/03 en compagnie d'un second oiseau paré, lui aussi, d'un plumage partiellement nuptial qui réalise plusieurs roues de parade.

Bien que ces partenaires soient toujours revêtus de parures partiellement nuptiales, ils semblent déjà unis en un couple le 15/03.

Enfin nuptiaux, l'un de ces adultes pratique un vol de parade le 24/03, alors que le second entame une roue de parade très démonstrative ! Ils occupent ou couvent déjà un nid dès le 31/03 car le retour d'un des adultes s'opère cou tendu à l'arrivée.

Deux oiseaux partiellement nuptiaux rejoignent la colonie au moins à partir du 28/03 puis semblent également unis et installés le 08/04.

Un 3^{ème} couple, d'individus à nouveau partiellement nuptiaux, est en cours de formation, voire d'installation à partir du 08/04 car de nombreuses roues de parade sont observées. La construction de leur nid est observée le 16/04 par un apport de branche à 19hr29. Par ailleurs, un de ces partenaires se pose sur ce qui semble être un nid ou une ébauche de nid à 20hr47 puis tire sur des branches proches, sans parvenir à en détacher une.

Un adulte partiellement nuptial et un adulte totalement encore en plumage internuptial montrent de fortes interactions le 16/04 et parquent en vol et posés (roues de parade). Ce 4^{ème} couple construira son nid à partir du 24/04.

Si un 5^{ème} couple formé par un adulte en plumage nuptial et par un second partiellement nuptial est en cours de formation le 30/04, le départ de la colonie de 8 adultes en PN intervenu le 22/04 entre 06hr12 et 07hr14 est dissonant car il pourrait accréditer une présence bien plus importante de couples nicheurs que les 5 évoqués jusqu'à présent. D'autant plus que les 3^o et le ressenti glacial de cette matinée du 22/04 doivent avoir contraint les couveuses à rester blotties sur leurs couvées. Première évocation de couples supplémentaires à ceux clairement identifiés, qui sera suivie d'autres plus tard, lors de l'émancipation des jeunes et de leur retour au dortoir (voir la suite).

Une 1^{ère} relève au nid est avérée le 30/04. Le fait que l'un des partenaires ait une rémige primaire manquante à l'aile gauche a facilité cette distinction.

Un 1^{er} apport de becquée est observé le 07/05 et dure entre 08hr08 et 08hr11.

Les 1^{ères} éclosions sont décelées à partir du 12/05 et concernent des jeunes déjà grands et proches de l'envol. En voici la description plus exhaustive :

- Ce 12/05 à 17hr04, un adulte en PN revient se poser en surplomb de son nid où des jeunes sont brièvement vus grâce à leurs battements d'ailes effrénés, excités qu'ils sont de recevoir leur pitance. Leurs sollicitations laissent de marbre ce parent qui entame le nettoyage minutieux de son plumage, sans leur prêter la moindre attention. Une heure s'est écoulée lorsqu'il consent enfin à descendre les sustenter. Au vu de la taille de ces juvéniles, qui n'ont pu être précisément comptés à ce moment et de leur vitalité à saisir ce ravitaillement tant attendu, cette nichée semble proche de l'envol.
- Toujours ce 12/05 mais à 20hr20, un juvénile d'une seconde nichée se montre brièvement à l'arrière de la héronnière puis y disparaît à nouveau. Cette déambulation bien à l'écart du nid montre que ce jeune est davantage prêt à l'envol que les précédents. Il quittera d'ailleurs la colonie le 17/05 à 18hr13 pour se rendre en France.

Deux dernières nichées de 2 pulli chacune sont découvertes respectivement les 08 & 20/07.

Sur base d'une analyse prudente de la masse de données engrangées, il ressort qu'au moins 5 nichées de 2 pulli ont été réussies. Mais le retour au dortoir de 12 juvéniles le 01/07, alors même que les deux dernières familles de 2 pulli chacune (encore au nid) n'avaient pas encore été contactées, tend à prouver que d'autres ont dû se concrétiser sans avoir pu être clairement extraites des observations de terrain. Dès lors, il est plus que vraisemblable que 2 à 3 nichées supplémentaires soient parvenues à terme pour un total de 6 pulli.

Le bilan final doit donc être de minimum **7 nichées pour un total de 16 pulli**.

Phénologie de la reproduction de l'espèce en 2021 (sur base des données disponibles)

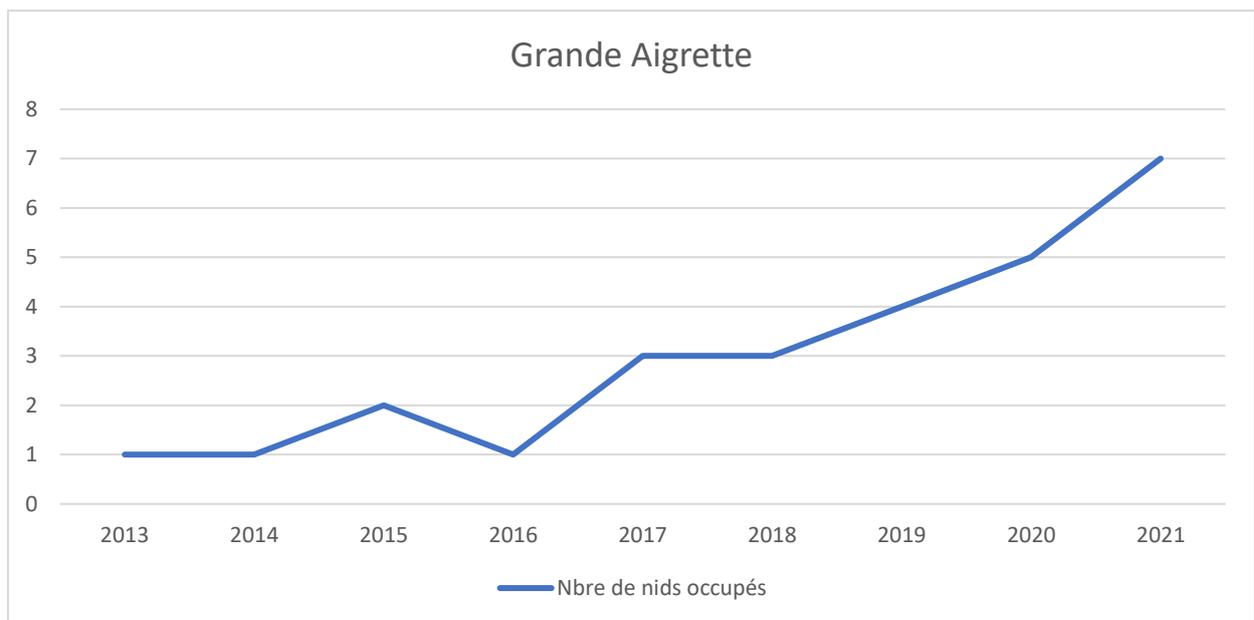
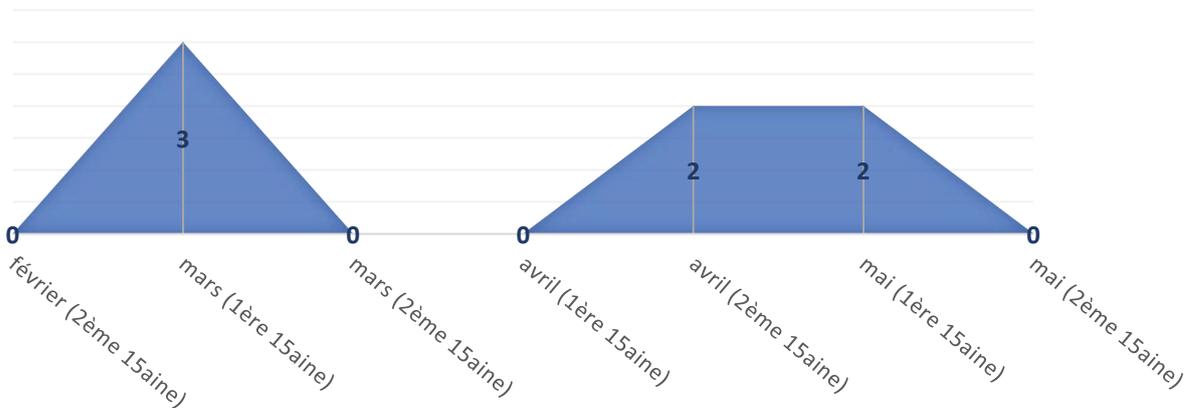
1^{ères} pontes vers tout début mars.

1^{ères} éclosions vers fin mars.

A titre plus indicatif que les autres suite à certaines interrogations, l'échelonnement de l'implantation des nids est de : 28,6% (2 nids) vers tout début mars, 14,3% (1 nid) un peu avant la mi-mars, 28,6% (-2 nids) vers la fin-avril, 14,3% (1 nid) vers tout début mai et 14,3% (1 nid) un peu avant la mi-mai.

La phase d'installation de la Grande Aigrette s'est donc prolongée durant env. 2 mois sur deux périodes bien marquées. La 1^{ère} en mars pour les plus précoces et la seconde un peu plus d'un mois plus tard.

TEMPORALITÉ DANS L'INSTALLATION DES NIDS DE GRANDE AIGRETTE EN 2021 (LISSÉE PAR 1/2 MOIS)



Cadence de construction

- A partir de 18hr24 le 24/04, un adulte en plumage nuptial prélève à 22 reprises en une heure des branches imposantes qu'il ramène au nid. A un tel rythme, il doit les passer à sa partenaire qui, elle, les agence correctement.

Quelques observations particulières ou détails intéressants obtenus durant les longues périodes d'affût depuis l'observatoire « Van Damme »

1. Les plumages partiellement nuptiaux varient selon les individus, sans qu'il ne semble y avoir un échelonnement précis quant à leur renforcement pour aboutir à la parure définitivement nuptiale. En effet, les pattes rougissent progressivement chez certains individus avant que le bec ne noircie, alors que pour d'autres c'est tout l'inverse.

Les pattes rosissent d'abord puis le rouge s'intensifie pour devenir écarlate. L'aspect verdâtre du lore devient progressivement quasiment fluorescent, irradiant, obsédant lorsque l'on a la chance de pouvoir observer l'oiseau de très près. Enfin, le bec noircit progressivement par l'avant ou l'arrière. Certains individus conservant encore un petit temps une extrémité plus claire en bout ou en base de leur bec. Le bec n'étant totalement nuptial que lorsque le noir qui le rehausse devient luisant et non terne, voire parfois même grisâtre.

2. Un vol de parade intense est observé le 24/04 à 18hr00. L'adulte en PN fait le tour de la colonie à de nombreuses reprises, le cou tendu à l'extrême puis hérissé les plumes de poitrine à son retour au nid, auprès de sa partenaire.
3. Observation du cérémonial avant accouplement (préliminaires) le 30/04 à 21hr13 : un adulte en PN fait le tour de la héronnière en vol de parade puis finit par se poser à proximité de sa partenaire (toujours revêtue d'une parure partiellement nuptiale) qui accueille son arrivée en pratiquant une roue de parade puis en tendant son cou à la verticale. Ces oiseaux se rapprochent alors progressivement et finissent par s'accoupler un très court instant.
4. Particularité jamais décelée auparavant, un adulte aux caractères nuptiaux très estompés, revenu à la colonie le 25/07 à 20hr48, présente une ligne orange atténuée sur le bord de fuite du dessous de l'aile.

Aigrette garzette (*Egretta garzetta*)

Une anecdote pour débiter ce texte. Un oiseau qui survole la plaine agricole des « Sartis » le 12/02 se fait d'abord poursuivre par une Corneille noire puis, dans la foulée, par une ♀ adulte de Busard St-Martin, davantage focalisée sur ce possible repas et donc bien plus violente dans ses assauts. Le durcissement soudain de l'hiver, à ce moment même, provoque des appétits gargantuesques !

L'espèce est peu présente sur la partie publique des marais en 1^{ère} période avec au maximum 3 individus notés en janvier. Le dortoir de l'étang « Slabbinck » à Hensies n'est guère mieux fréquenté (voir ci-dessous).

Alors que la nidification de nombreux couples est déjà bien avancée au sein de la héronnière établie sur l'étang frontalier « Van Damme » à Hensies, ce petit ardéidé blanc boude toujours autant la partie publique de la réserve et il faut, une fois encore, attendre l'émancipation des juvéniles pour qu'enfin les effectifs progressent là. Passant de 10 individus les 05 & 10/08 à maximum 18 le 29/09 et même, plus tard, 21 le 06/11. Un hivernant au moins stationne sur les marais en décembre.

Dortoirs et retours/départs des nicheurs à la héronnière « Van Damme »

Particulièrement fournis et étoffés cette saison, les départs et retours aux dortoirs puis à la héronnière sont notés ici de manière très détaillée même si de telles énumérations alourdisent le texte. Il serait dommage de passer sous silence ces comptages exhaustifs qui sont le pouls de la vitalité de cette colonie. D'autant que ces totaux confortent les indices de reproduction obtenus par de bien plus longues séances d'observations de terrain. Ils permettent enfin de déterminer l'échelonnement des retours puis de l'installation des nicheurs :

- Retour de 4 individus internuptiaux au dortoir « Slabbinck » le 27/02 en soirée ;
- Aucun retour au dortoir « Slabbinck » le 02/03 ;
- Retour d'un seul individu internuptial au dortoir « Slabbinck » le 06/03 à 18hr46 ;
- Retour de 2 individus internuptiaux au dortoir « Slabbinck » les 10 & 15/03 en soirée ;
- Aucun retour au dortoir « Slabbinck » le 19/03 ;
- Aucun retour au dortoir « Slabbinck » le 24/03 ;
- Aucun retour au dortoir « Slabbinck » le 28/03 ;
- Aucun retour au dortoir « Slabbinck » les 30 & 31/03 → **Le basculement entre ces deux dortoirs intervient donc vers la mi-mars ;**
- Retour de 42 adultes en PN à la colonie « Van Damme » le 08/04 entre 19hr24 et 20hr44 → Cumulés aux oiseaux déjà présents à la colonie à leur arrivée, il y avait au moins 46 adultes en PN ce 08/04 ;
- Retour de 35 adultes en PN à la colonie « Van Damme » le 13/04 entre 19hr26 et 21hr03 → Cumulés aux oiseaux déjà présents à la colonie à leur arrivée, il y avait 47 adultes en PN ce 13/04 ;
- Retour de 32 adultes en PN à la colonie « Van Damme » le 16/04 entre 19hr39 et 21hr03 → Cumulés aux oiseaux déjà présents à la colonie à leur arrivée, il y avait au moins 39 adultes en PN ce 16/04 ;

- Départ depuis la colonie « Van Damme » de 39 adultes en PN le 22/04 entre 06hr04 et 08hr37 (mais surtout jusque +/- 06hr40) et le 1^{er} retour a eu lieu à 07hr56 ;
- Le cumul des allers-retours durant l'affût prolongé en soirée le 24/04 donne au minimum 37 adultes en PN à la colonie « Van Damme » ;
- Sur base des allers-retours comptés sur l'ensemble de la soirée du 30/04, il y avait au moins 39 adultes en PN à la colonie « Van Damme » ;
- Départ depuis la colonie « Van Damme » de 50 adultes en PN le 05/05 à partir de 05hr36 et le 1^{er} retour intervient à 07hr02 ;
- Départ depuis la colonie « Van Damme » de 46 adultes en PN le 07/05 à partir de 05hr30 et le 1^{er} retour est noté à 06hr53 ;
- Sur base des allers-retours comptés sur l'ensemble de la soirée du 07/05, il y avait au moins 30 adultes en PN à la colonie « Van Damme » ;
- Sur base des allers-retours comptés sur l'ensemble de la soirée du 12/05, il y avait au moins 35 adultes en PN à la colonie « Van Damme » ;
- Sur base des allers-retours comptés sur l'ensemble de la soirée du 17/05, il y avait au moins 36 adultes en PN à la colonie « Van Damme » ;
- Sur base des allers-retours comptés sur l'ensemble de la soirée du 22/05, il y avait au moins 48 adultes en PN à la colonie « Van Damme » ;
- Sur base des allers-retours comptés sur l'ensemble de la soirée du 24/05, il y avait au moins 43 adultes en PN à la colonie « Van Damme » ;
- Sur base des allers-retours comptés sur l'ensemble de la soirée du 31/05, il y avait au moins 49 adultes en PN à la colonie « Van Damme » ;
- Sur base des allers-retours comptés sur l'ensemble de la soirée du 04/06, il y avait au moins 39 adultes en PN à la colonie « Van Damme » ;
- Sur base des allers-retours comptés sur l'ensemble de la soirée du 09/06 il y avait au moins 45 adultes en PN à la colonie « Van Damme » ;
- Sur base des allers-retours comptés sur l'ensemble de la soirée du 15/06, il y avait au moins 61 adultes en PN à la colonie « Van Damme » ;
- Sur base des allers-retours comptés sur l'ensemble de la soirée du 24/06, il y avait au moins 45 adultes en PN à la colonie « Van Damme » ;
- Sur base des allers-retours comptés sur l'ensemble de la soirée du 01/07, il y avait au moins 29 adultes en PN à la colonie « Van Damme » ;

- Au vu du brassage incessant d'oiseaux, jeunes et adultes, il n'est plus possible de compter avec suffisamment de finesse les retours à la héronnière « Van Damme » au-delà ;
- Départ de 8 individus du dortoir de l'étang « Van Damme » le 18/09 à l'aube.
- Des dortoirs temporaires accueillent des résidents dont 18 exemplaires le 27/09 pour celui établi au niveau de l'ancien dépotoir à Pommeroeul et 16 le 04/10 pour celui érigé sur la digue d'Harchies. L'habituel dortoir de l'étang « Slabbinck » à Hensies attire un seul oiseau les 18 & 22/11, au moins.

Déroulement précis de la reproduction de l'espèce en 2021 dans la héronnière « Van Damme »

Les 1^{ers} contacts à la héronnière interviennent le 27/02 avec l'observation de deux oiseaux. Observé à contre-jour, le plumage du 1^{er} n'a pu être détaillé mais celui du second est partiellement nuptial à ce moment car les « mains » sont toujours jaunes.

Un adulte en PN trône au cœur de la héronnière les 06 & 15/03 puis un 1^{er} couple semble possiblement déjà installé le 24/03. Une brève parade (« roue de paon ») est observée le 28/03 et un accouplement l'est le 30/03.

Un second couple semble à la recherche d'un emplacement pour établir son nid dès le 30/03.

A partir de fin mars, de plus en plus d'adultes en PN intègrent la colonie. Soit autant de potentiels nicheurs en devenir qui réinvestissent progressivement les lieux. Les accouplements suivront sous peu cette courbe de croissance, au fur et à mesure de la formation de couples. De même et très logiquement, de plus en plus de nids sont occupés à cet instant.

Des relèves et/ou nourrissages sont déjà perceptibles sur 1 nid le 08/04, 2 nids le 13/04, 3 nids le 16/04 puis, les couvaisons augmentant fortement, il devient difficile de cerner précisément l'ensemble de ces mouvements particuliers.

Première à être découverte le 22/05, la nichée de 3 pulli est déjà proche de l'envol le 24/05.

Si la seconde nichée est repérée le 24/05, les naissances s'étaleront ensuite tout au long de ce suivi mais des pics émergent néanmoins fin-mai début juin et, surtout, durant la 1^{ère} décennie de juillet. Les dernières étant notées fin août.

Au vu de l'état d'incandescence de certains critères nuptiaux chez plusieurs oiseaux, il fait peu de doute que de nouveaux couples soient en cours de formation, voire déjà d'installation à partir de début-juin. Ce ressenti est largement confirmé par les vols de parade, les « roues de paon » et les accouplements qui sont nombreux à ce moment. Les éclosions les plus tardives découlant de ces nouveaux arrivants.

Au moins 59 nichées sont menées à terme pour un total de minimum 134 pulli mais toutes les familles n'ont pu et de loin être précisément comptées. Pour garantir sa véracité, la moyenne de reproduction est établie uniquement sur les nichées dont le nombre de pulli a pu être précisément appréhendé. Pour étayer davantage, toutes les nichées de 3 pulli ont été correctement visualisées mais seulement 45% des nichées de 2 pulli l'ont été. Par ailleurs, les nichées annotées comme ayant eu au moins 1 pullus sont celles qui ont été les moins bien observées. Sur cette base, la moyenne de reproduction est de 2,5 juv./nichée pour cette saison 2021.

Phénologie de la reproduction de l'espèce en 2021 (sur base des données disponibles)

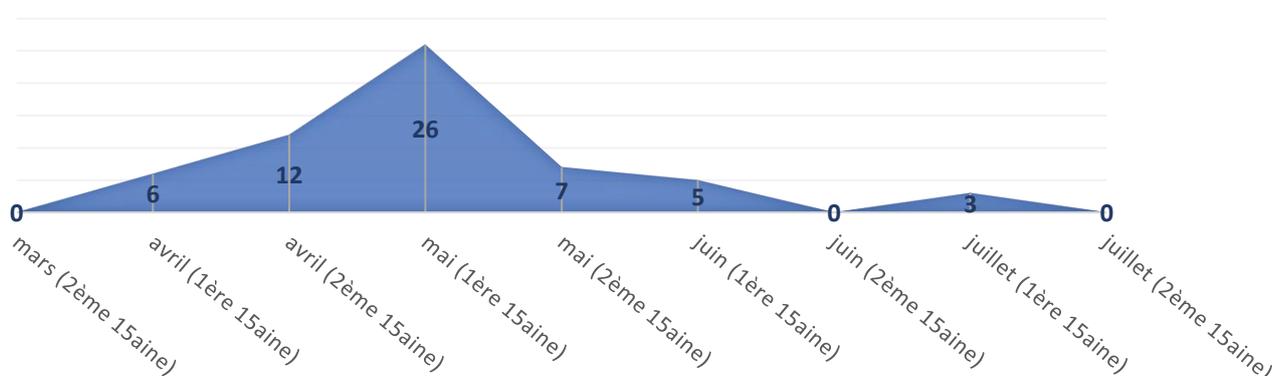
1^{ères} pontes vers la 1^{ère} décade d'avril.

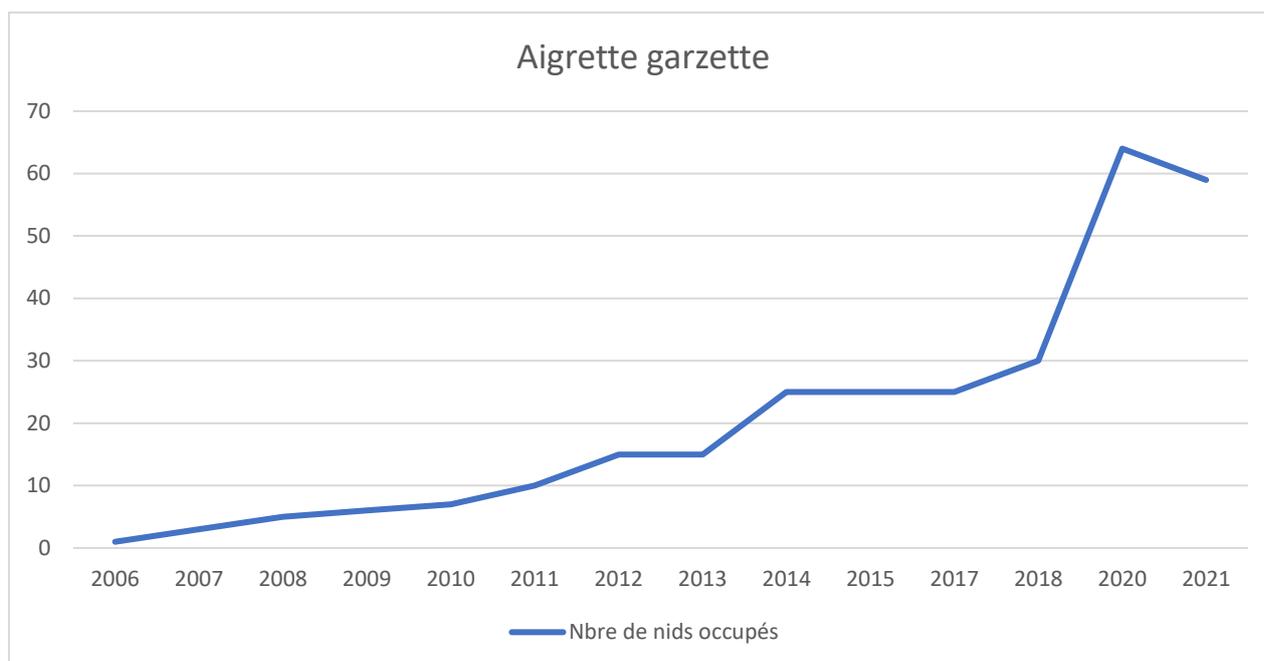
1^{ères} éclosions vers début mai.

L'échelonnement de l'implantation des nids a pu être bien suivi : 3% (2 nids) vers la 1^{ère} décade d'avril, 7% (4 nids) vers la mi-avril, 3% (2 nids) vers le début de la dernière décade d'avril, 17% (10 nids) vers fin-avril, 8,5% (5 nids) vers tout début mai, 12% (7 nids) vers la fin de la 1^{ère} décade de mai, 24% (14 nids) vers la mi-mai, 12% (7 nids) vers le milieu de la dernière décade de mai, 5% (3 nids) vers la 1^{ère} décade de juin, 3% (2 nids) vers le début de la seconde décade de juin et 5% (3 nids) vers la mi-juillet.

La phase d'installation de l'Aigrette garzette s'est donc prolongée durant un peu plus de 3 mois ½ avec un pic bien marqué vers la mi-mai.

TEMPORALITÉ DANS L'INSTALLATION DES NIDS D'AIGRETTE GARZETTE EN 2021 (LISSÉE PAR 1/2 MOIS)





Quelques observations particulières ou détails intéressants obtenus durant les longues périodes d'affût depuis l'observatoire « Van Damme »

1. Un couple parade le 30/04 à 19hr39. Chaque partenaire réalise alors une « roue de paon » de son côté puis les deux s'accouplent. Un 3^{ème} adulte en PN pratique un vol de parade juste au-dessus d'eux puis se pose non loin et, pareillement, effectue une « roue de paon » endiablée. A plusieurs reprises, l'intrus est suivi de près par l'un des membres de ce couple (probablement le ♂).
2. Le 30/04 à 19hr48, le charivari provoqué par la parade d'un couple excède une couveuse qui leur assène des coups de bec et ébouriffe poitrine et calotte.
3. Le 24/05 à 17hr28, la 1^{ère} nichée de l'année est particulièrement bien visible après une forte averse. Les 3 petits se positionnant à découvert pour accélérer leur séchage par de vigoureux battements d'ailes. Par la suite, très remuant à l'issue d'un nourrissage, un de ces rejetons grimpe le long d'un fin tronc mort proche du nid, en s'aidant des ailes (dont il bat frénétiquement) et des pattes. Arrivé à son sommet, il se tient là en hauteur et, malgré un équilibre précaire, s'exerce au vol en battant des ailes avec force.
4. Le 04/06 à 17hr06, un juvénile qui survole la colonie est de suite malmené par les bourrasques de vent d'un orage qui s'achève à peine.
5. Le 04/06, les parures nuptiales de partenaires d'un couple qui vient de s'accoupler sont à ce point intenses et flamboyantes, qu'une ligne dorsale rose/rousse diffuse est clairement visible.

6. Le 15/06 à 21hr57, un jeune est tellement emporté lors de son nourrissage, empressé qu'il est de recevoir sa pitance, qu'il pousse si fort l'adulte que celui-ci tombe à l'eau.
7. Le 08/07 à 20hr17, un adulte en PN émerge de la colonie avec aux trousses deux jeunes qui le suivent d'un vol parfait. Rejoint par ses rejetons à l'endroit où il s'est posé, l'un est si fougueux dans sa manière de quémander sa provende qu'il finit par tomber à l'eau. L'adulte s'éloigne alors à nouveau et fait des sauts de puce à chaque fois qu'il est rattrapé par ces deux affamés. Montant sans cesse toujours davantage, ce géniteur les nourrit enfin au sommet d'aulnes puis les quitte rapidement et passe de l'autre côté de la frontière.

Bondrée apivore (*Pernis apivorus*)

Un 1^{er} contact intervient le 05/05 et deux individus (dont au moins un ♂) sont observés le 10/05. Sans qu'il ne soit possible d'appréhender valablement leur statut - visiteurs de passage, en halte ou incursion de locaux – des oiseaux isolés sont régulièrement vus à partir de ce moment dans le périmètre des marais.

Deux possibles migrateurs actifs sont surpris isolément alors qu'ils se dirigent vers le NE le 09/05 au-dessus du canal Hensies-Pommeroeul et le 06/06 au-dessus des marais d'Harchies-Hensies-Pommeroeul.

Repéré le 31/07 par les craquements qu'il occasionne, un adulte de forme sombre parvient à arracher une branche d'un bouleau situé le long du mur des plaques et repart avec en direction de l'ancien carreau du charbonnage des « Sartis », juste de l'autre côté. D'autres contacts ultérieurs, d'adultes de retour vers cet endroit depuis les marais, confirmeront la **probable reproduction de l'espèce** là.

Hâtif, le dernier contact est obtenu le 22/08 et met un terme à 3 mois et ½ d'une présence qui fut loin d'être majeure.

Epervier d'Europe (*Accipiter nisus*)

Petit rapace commun, régulier au sein des marais, tout concourt à ce que l'Epervier d'Europe soit finalement peu renseigné.

Hormis la parade aérienne d'un ♂ le 13/04 sur l'étang frontalier « Van Damme » à Hensies et le comportement territorial avéré d'un second le 13/06, aucun indice plus probant ne vient mettre en évidence la **reproduction locale de l'espèce**. Qui **ne fait aucun doute** bien évidemment.

Un possible migrateur actif est surpris le 21/04 au-dessus de la réserve, alors qu'il cingle en direction du NE.

Autour des palombes (*Accipiter gentilis*)

La détection assez régulière d'une ♀ adulte en chasse sur les étangs frontaliers « Van Hoecke » et « Van Damme », au moins jusqu'au 07/05, permet d'envisager au minimum le cantonnement de cette dernière dans un périmètre restreint réparti entre France et Belgique. Les observations d'un juvénile les 18 & 20/09 laissant même présumer d'une **probable reproduction locale** dont la localisation précise n'est pas possible.

D'autres sont également notés dont 1 exemplaire de 2A le 09/02, 1 en vol le 03/04, 1 ♀ adulte le 06/11 et 1 dernier le 11/12.

Busard des roseaux (*Circus aeruginosus*)

Un ♂ est observé le 02/01 et, sur base de l'analyse des photos disponibles, une ♀ possiblement hivernante est irrégulièrement notée sur les marais en janvier et février.

Les retours s'amorcent à partir de la seconde décade de mars avec l'arrivée d'un ♂ 2A le 12/03, 1 nouvelle ♀ le 14/03, 1 immature le 21/03 et 1 ♂ adulte le 21/03 mais il devient assez vite impossible de distinguer parfaitement tous les oiseaux qui fréquentent la réserve à cette période de fort passage.

Un ♂ de 2^{ème} été est surpris le 30/03 en migration active en direction du NE.



© Yves Fagniard

Si peu de comportements purement nuptiaux/territoriaux sont rapportés par les observateurs, des roselières favorables à leur installation sont fréquentées par des couples dès la fin-mars sur l'ensemble des marais : Harchies (roselières A & B), Hensies (roselières « Van Gheyt » & « Van Hoecke ») et Pommeroeul (roselière de l'allée de baguage). **La reproduction sera menée à terme** au moins dans la roselière de l'allée de baguage à Pommeroeul (minimum 2 juvéniles), dans la roselière A à Harchies (minimum 1 juvénile) et possiblement dans la roselière « Van Gheyt » à Hensies (1 juvénile).

Si l'un de ces juvéniles est encore présent au moins jusqu'au 11/11, il semblerait qu'une ♀ adulte ait hiverné sur les marais en seconde période.

Buse variable (*Buteo buteo*)

Un comptage plus exhaustif se dégage de l'ensemble des données disparates et permet de confirmer l'hivernage d'au moins 6 oiseaux sur l'ensemble des marais le 21/02.

Un possible migrateur actif survole les marais le 30/03 en direction du NE.

Un couple raffermi ses liens ou commence à les tisser par une parade aérienne le 09/03 au-dessus du terril d'Hensies. Assez vite et comme de coutume, les habitats favorables sont fréquentés par toujours davantage d'individus qui, après être parvenus à former des couples unis, les occuperont pour y mener à bien leur reproduction.

Ces endroits sont essentiellement la zone frontalière à Hensies, comprise entre les étangs « Van Hoecke » et « Van Damme » (au moins 3 couples potentiellement installés là), le terril de Bernissart (entre 1 et 2 couples) et le terril d'Harchies (au moins 1 couple). Les petite et grande peupleraies « Macau » doivent également être occupées mais de manière moins étayée, sur base des données disponibles.

Bien que tardivement détectés, quelques juvéniles pourraient attester de la réussite locale de la **nidification** de ce rapace. Qui, quoiqu'il en soit, est **certaine dans le périmètre de la réserve**. A cette époque, les 10 individus renseignés le 08/09 pourraient être, en tout ou partie, des migrants de passage.

Au moins 2 hivernants se maintiennent sur le site jusqu'en fin d'année mais très probablement bien davantage.

Grand Duc d'Europe (*Bubo bubo*)

Distinct des suivants, un ♂ entonne des *Bou* tonitruants depuis le terril de Bernissart à trois reprises au moins du 27/02 au 05/04.

Fidèles à leurs cantons, un couple français et un couple belge se partagent à nouveau la zone des marais comprise de part et d'autre de la frontière. Le ♂ belge bornant son territoire depuis les étangs « Van Damme » & « Van Hoecke » à Hensies, voire au plus loin depuis l'Amphithéâtre, le ♂ français faisant de même juste de l'autre côté, le long du chemin frontière.

Bien que probable, la reproduction n'a toujours pas été prouvée de manière irréfutable.

Les Marais d'Harchies-Hensies-Pommeroeul semblent retenir toujours davantage l'attention de ce grand rapace nocturne.



© Yves Fagniard

Chouette hulotte (*Strix aluco*)

Démarrés début janvier, les chants nuptiaux de ♂, accompagnés parfois de leurs belles, permettent dans la durée de localiser au minimum **7 cantons occupés** mais aucune preuve plus concrète n'accrédite la reproduction à ces endroits. Qui fait peu de doute néanmoins.

- 1 canton est défendu dans une vaste zone qui s'étale à partir du parking de la passerelle du « Grand Courant ». Bien que cette donnée soit relativement tardive, le juvénile contacté vocalement là pourrait provenir de cette nichée locale ;
- Contigu au précédent, 1 canton est défendu sur le teruil de Bernissart ;
- 1 canton est défendu dans le bois des « Câtillons » ;
- 1 canton est défendu dans la grande peupleraie « Macau » ;

- 1 canton est défendu au niveau du chemin frontière (côté belge), entre la France et l'étang « Van Damme » à Hensies ;
- 1 canton est défendu dans le bois situé entre la gare de l'ancien charbonnage des « Sartis » et l'étang « Van Hoecke » à Hensies. Le nid étant vraisemblablement situé dans le bâtiment vétuste de cette ancienne gare ;
- 1 canton est défendu à l'extrême nord de la réserve, aux abords de l'étang « Canaron » et de la zone récemment étrepée par le SPW/DNF.



© Yves Fagniard

Si ce rapace nocturne se manifeste encore assez régulièrement jusqu'en seconde décade de septembre, il se fait ensuite plus discret avec seulement un ♂ chanteur le 10/10 en lisière de la petite peupleraie « Macau », une ♀ criant le 09/11 sur la digue de Pommeroeul et ♂ chanteur le 14/12 au niveau des parcelles « C » (territoire potentiel déjà réoccupé).

Chevêche d'Athéna (*Athene noctua*)

Le couple demeure toujours fidèle à son territoire qui s'étend sur l'ensemble de la prairie B, entre le DEMNA et la ferme « Slabbinck », où un 1^{er} chant est entendu le 31/03.

La nidification semble évidente mais ne peut être valablement étayée par les données disponibles. Une reprise des vocalisations de ces oiseaux intervient ponctuellement à partir de la dernière décade de juillet jusque fin-août, voire mi-septembre.

Ces partenaires raffermissent déjà les liens qui les unissent dès le 12/12 par quelques strophes amoureuses.

Hibou moyen-duc (*Asio otus*)

Un dortoir établi dans le périmètre de la réserve est assez bien suivi en 1^{ère} période hivernale et atteint au maximum 7 individus le 11/02 et encore 6 le 15/03. Un dernier le fréquente encore le 18/03.

Dès son départ en chasse les 11/02 et 15/03 dans la pénombre naissante, un adulte se focalise sur les Bécassines des marais qui se nourrissent dans la prairie située entre l'étang d'Hensies (partie « Slabbinck ») et l'observatoire du « Trou de la Haine ». Apeurées, elles s'envolent précipitamment et s'élèvent rapidement, sans que ce rapace nocturne ne les coursent, trop occupé à raser le sol pour en dénicher d'autres.



© Yves Fagniard

Trois postes de chant sont précisément localisés : 2 le long de l'Allée de Chasse et 1 sur le teruil de Bernissart les 31/03 et 05/04. Ces 3♂ se répondant. Celui cantonné à l'extrémité est de l'Allée de Chasse chante intensément une bonne heure durant le 05/04 bien avant l'aube, régulièrement rejoint par sa belle qui vocalise un bon ¼ d'heure à ses côtés. Le ♂ agrémenté à plusieurs reprises son chant par de brefs vols papillonnés, terminés par des claquements d'ailes. **Bien que nullement étayée, la reproduction de l'espèce peut être considérée comme certaine.**

Mais ensuite les contacts se font rares, affreusement rares durant les neuf mois suivants ! A un point tel que tous peuvent être mentionnés sans engorger le texte et rendre sa lecture imbuvable :

- Un oiseau en chasse les 09 & 24/06 dans la plaine agricole des « Sartis » ;
- Une plume découverte le 25/08 sur le terril d'Harchies.

Martin-pêcheur (*Alcedo atthis*)

Entre 2 et 4 hivernants stationnent sur les marais en janvier et février.

Dès mi-mars, un couple potentiellement nicheur est très régulièrement noté sur l'étang frontalier « Van Damme » à Hensies. Les vocalises et poursuites de ces partenaires confirment leur volonté commune de se reproduire là ou non loin. Un second couple se cantonne sur le « Grand Courant » à partir de fin-mars, essentiellement au niveau du parking de la passerelle.

Un oiseau est également contacté le 12/05 sur l'étang « Canaron », à l'extrême nord de la réserve.



© Yves Fagniard

Si la réussite du couple observé sur l'étang frontalier « Van Damme » est confirmée par des observations récurrentes d'apports de becquée (tête du poisson orientée vers l'avant) à partir du 22/05, **la nidification fait peu de doute** sur la portion de « Grand Courant » qui limite le périmètre de la réserve. D'autre part, l'observation d'un adulte avec la becquée le 16/05 sur la partie « Pêche » de l'étang principal d'Hensies, suivie de la détection auditive d'alarmes non loin le 09/06 accreditent la tenue d'une possible 3^{ème} reproduction.

A l'issue de la période de nidification, au moins 2 oiseaux sont très souvent contactés sur l'ensemble des marais avec des maxima de 3 individus le 29/10 et 4 le 05/11. Mais il est impossible de dresser l'effectif réel d'une espèce si mobile, se posant peu, qui vocalise avec tant de générosité et dont les couleurs chatoyantes ne passent pas inaperçues.

Pic épeichette (*Dryobates minor*)

Sur base d'un échantillonnage plus que réduit, il semblerait qu'au moins 1♂ & 1♀ aient hiverné sur les marais.

Un 1^{er} chant, clairement noté comme tel, est entendu le 02/03 dans un bois proche du parking de la passerelle du « Grand Courant ». Ce canton est confirmé par la récurrence de la défense vocale de cette portion de territoire. Au vu des rares données collectées ailleurs, **si reproduction il y eut**, elle ne peut avoir été réalisée qu'à cet endroit **mais aucune preuve plus concrète ne permet de confirmer cette conclusion**.

En effet, seuls deux autres ♂ chanteurs se sont manifestés uniquement le 12/05 dans l'aulnaie de l'étang frontalier « Van Damme » à Hensies puis une ultime fois le 06/06 aux abords de l'ancienne ferme « Eugénie ».

Au-delà, le plus petit picidé de nos régions est toujours aussi peu contacté avec seulement 3 données en juin, 1 en juillet et 1 en août.

Mentionné à seulement 4 reprises sur ces deux mois, un ♂ au moins fréquente la réserve en novembre et décembre.

Pic épeiche (*Dendrocopos major*)

Tant des ♂ que des ♀ hivernent dans le périmètre de la réserve en première et seconde périodes, sans que le taux exact de fréquentation ne puisse bien évidemment être appréhendé. Le maximum noté étant de 3 individus le 04/02 dans le bois de « Câtillons » (face au parking du CRIE/DEMNA).

Au moins **9 cantons, voire 2 supplémentaires, sont occupés** sur l'ensemble du périmètre des marais et la découverte de pulli apporte la preuve que 3 reproductions au moins ont été menées à terme :

- Minimum 2 cantons sont occupés dans la vaste zone boisée comprise entre l'extrémité est de l'Allée de Chasse, les prairies « Van Den Bussche », les parcelles « C », la pointe nord du terri d'Harchies et le parking de la passerelle du « Grand Courant » à Pommeroeul ;
- 1 canton est occupé dans le bois des « Câtillons » (face au parking du CRIE/DEMNA) → **1 juvénile est découvert là le 29/07 ;**
- 1 canton, voire un possible second, est occupé entre la petite peupleraie « Macau » et l'extrémité SE du parking du « Pont Cocu » → **1 juvénile fraîchement sorti du nid est découvert là le 24/06 ;**
- 1 mais plus sûrement 2 cantons sont occupés dans la zone boisée comprise entre la grande peupleraie « Macau » et l'ancienne ferme « Eugénie » ;

- 2 cantons sont occupés dans la zone comprise le long du mur des plaques à Hensies, entre d'une part la « Mare à blocs » et d'autre part, l'accès à la digue d'Hensies et l'extrémité SE de l'îlot aux laridés → **1 juvénile est découvert le 07/06 précisément au niveau de cette zone tampon, à l'extrémité SE de l'îlot aux laridés ;**
- 1 canton est occupé à proximité de l'entrée du sentier qui permet d'accéder à l'étang frontalier « Van Hoecke », non loin de la gare de l'ancien charbonnage des « Sartis » à Hensies ;
- 1 canton est occupé dans la zone boisée située juste à l'arrière de l'observatoire de l'étang frontalier « Van Damme » à Hensies.

Pic vert (*Picus viridis*)

Deux oiseaux au moins fréquentent les marais en janvier et un 1^{er} chant, clairement noté comme tel, est entonné le 18/02.

Sur base de l'échantillonnage disponible et selon la récurrence des défenses territoriales qui les caractérisent **au moins 8 cantons certains** ont pu être établis, sans que la reproduction n'ait pu être certifiée par manque de preuves patentes :

- 1 canton dans la zone comprise entre le parking de la passerelle du « Grand Courant », l'extrémité est de l'Allée de Chasse, la roselière sèche A d'Harchies et l'extrémité nord-ouest du terril d'Harchies ;
- 1 canton dans la partie boisée enclavée entre l'extrémité sud-est du terril d'Harchies, le parking du « Pont Cocu » à Pommeroeul et l'extrémité du chemin des Maillettes ;
- 1 canton à l'entrée de l'étang « Van Hoecke » à Hensies ;
- 1 canton au niveau du tampon boisé qui sépare l'Amphithéâtre, de l'étang frontalier « Van Damme » à Hensies ;
- 1 canton au sein de la grande peupleraie « Macau » ;
- 1 canton au sein de la petite peupleraie « Macau » ;
- 1 canton dans le bois des « Câtillons » (face au parking du DEMNA) et ses abords les plus immédiats ;
- Au moins 1 canton dans la vaste zone comprise entre l'Allée de Chasse, le terril de Bernissart et les parcelles « C ».

Trop ponctuellement entendus pour pouvoir en tirer des conclusions valables, des ♂ chanteurs se sont manifestés le 20/02 le long du chemin des « Sartis » qui permet d'accéder à l'observatoire « Van Damme » à Hensies, le 09/03 aux abords immédiats de la « Mare à blocs »

à Hensies, le 09/03 au niveau de la frontière (côté belge) entre l'étang « Van Damme » à Hensies et la France, le 09/03 au niveau de l'abri aux ânes à Hensies et le 02/04 au milieu de la digue de Pommeroeul.

Deux juvéniles sont découverts le 13/06 alors qu'ils arpentent les anciens bassins à schlamms à Hensies, à la recherche probable de fourmis et d'hyménoptères puis un seul l'est le 04/07 sur le terribil d'Harchies. Déjà volants et émancipés, ils peuvent venir de loin.

Par la suite, au moins deux hivernants demeurent sur les marais en seconde période.

Faucon crécerelle (*Falco tinnunculus*)

Garde-manger diversifié et vaste, les Marais d'Harchies ne peuvent que retenir l'attention de ce petit faucon à l'appétit éclectique. Ce qui est le cas au vu des nombreuses incursions alimentaires constatées. Sans qu'il soit évident de connaître l'endroit exact de résidence de ce rapace mais **les fermes disposées en périphérie ouest doivent accueillir quelques couples. Principalement du côté français.**

Un juvénile quémendant sa provende aux abords de l'étang frontalier « Van Hoecke » à Hensies le 16/07 confirmant cette impression.

Faucon hobereau (*Falco subbuteo*)

Après un 1^{er} oiseau de retour le 16/04, les contacts s'amplifient à partir de début mai, sans que l'effectif réel journalièrement présent puisse être appréhendé. Ce qui semble certain, c'est qu'aucun rassemblement conséquent n'est intervenu en 2022, comme cela est de plus en plus souvent le cas depuis de trop nombreuses saisons.

En l'absence de comportements nuptiaux/territoriaux plus avérés, hormis le 11/05 au niveau de la grande peupleraie « Macau » et le 20/05 au niveau de la roselière sèche A à Harchies, **la reproduction de l'espèce paraît très improbable** au sein des marais. D'autant plus qu'aucune incursion d'un juvénile « local », qui aurait pu faire pencher la balance autrement, n'est intervenue.

La dernière mention de l'espèce le 27/09 sur l'étang B d'Harchies met un terme à environ 5 mois et ½ de présence de ce petit rapace sagace et virevoltant.

Loriot d'Europe (*Oriolus oriolus*)

Un 1^{er} ♂ chanteur est découvert le 30/04 et les retours se généralisent toujours davantage dès le lendemain. Tous les habitats favorables disséminés sur l'ensemble des marais sont réinvestis par cette belle espèce mais **il est très difficile d'appréhender le taux réel de reproduction** lorsque les nids sont discrètement établis si haut dans la canopée des boulaies et peupleraies.

Le carreau de l'ancien charbonnage des « Sartis » à Hensies concentre un grand nombre de chanteurs et donc de nicheurs potentiels.

L'apport d'une becquée intervient le 09/06 dans la grande peupleraie « Macau ».

Le dernier contact de l'année est enregistré le 15/08. Le Lorient d'Europe ne tergiverse pas car 3 mois et ½ de présence lui suffisent pour concrétiser sa nidification.

Geai des chênes (*Garrulus glandarius*)

Le maximum de la 1^{ère} période hivernale est d'une 10^{aine} d'oiseaux le 11/01 répartis sur l'ensemble des marais.

Bien que **sa reproduction ne fasse aucun doute** dans le périmètre de la réserve, les seules preuves tangibles qui l'accréditent sont fournies par des apports de becquée le 24/06 sur le teruil de Pommeroeul, entre l'étang « Canaron » et l'ancien charbonnage d'Harchies.

Il faut attendre septembre pour que ce corvidé soit à nouveau plus fréquemment signalé avec des maxima d'une 30^{aine} d'individus le 08/09 aux abords de la ferme « Slabbinck » puis encore une 20^{aine} le 30/09 aux abords du bâtiment du DEMNA.

Pie bavarde (*Pica pica*)

Si l'espèce est de plus en plus présente dans le périmètre de la réserve, jusqu'en son cœur, elle est par contre de moins en moins notée.

Toujours faibles, les maxima se concentrent sur les deux périodes hivernales et atteignent 4 individus le 22/01, 8 les 04 & 06/02 et encore 7 le 21/02 puis 6 le 19/11.

Sinon, les données disparates tant dans leur nombre, qu'au niveau de leur localisation sur l'ensemble des marais permettent peu d'interprétation. Pas une n'apporte par ailleurs la moindre confirmation, ni **guère plus d'indice de reproduction**.

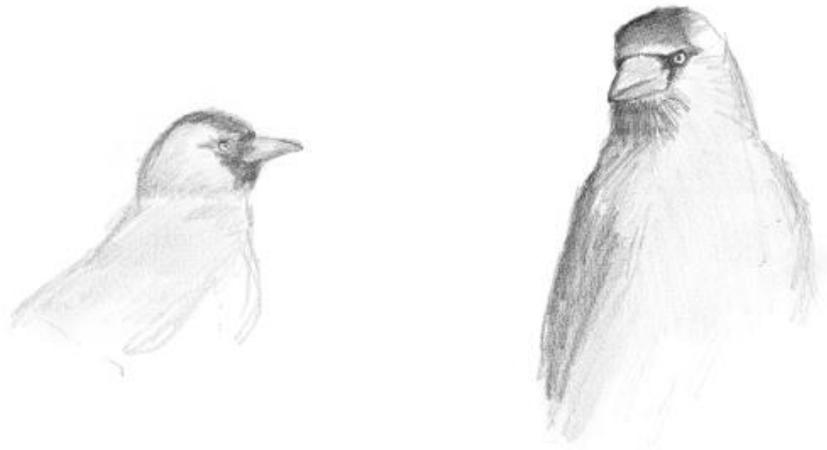
Choucas des tours (*Coloeus monedula*)

Avant de retenir l'attention de nicheurs, la grande peupleraie « Macau » et les petits massifs boisés proches concentrent quelques rassemblements dont les plus importants atteignent env. 120 individus le 15/01, env. 150 le 26/01 et toujours 132 le 18/02.

En équilibre de plus en plus instable, branlante comme l'ensemble de cette vieille bâtisse, la cheminée de l'ancienne ferme « Eugénie » accueille son habituel couple nicheur et au moins un couple semble s'être installé sur le bâtiment du DEMNA, voire un second au niveau du CRIE.

Les noyaux de nicheurs les plus importants se maintiennent dans la **grande peupleraie « Macau »** (max. 15 couples) et à l'arrière de la **héronnière de l'étang frontalier « Van Damme »** à Hensies (une 10^{aine} de couples nicheurs).

Les 35 oiseaux qui s'alimentent le 14/04 dans les prairies B, parvenus à 44 le 24/07 sont probablement issus de couples nicheurs locaux.



© Yves Fagniard

Un dortoir établi dans le bois des « Câtillons » accueille env. 150 oiseaux le 01/07 et encore env. 175 le 30/12. Un second, vaguement localisé au nord des marais sans plus de précision, en héberge +/-590 le 05/08.

Corbeau freux (*Corvus frugilegus*) (*)

Avec tout au plus une 10^{aine} de données encodées, l'espèce fréquente peu les marais. Très logiquement, les prairies retiennent parfois l'attention de ce corvidé lorsqu'elles lui apportent l'opportunité d'y déguster sa provende ou celle de ses petits. Entre 22 et 37 oiseaux arpentent la prairie B (face au DEMNA) au moins du 08 au 15/06 et une 10^{aine} d'individus fait de même le 16/11 dans les prairies « Van Den Bussche ».

(*) **La corbeautière de la peupleraie du « Fraiti »**, juste à l'arrière de la ferme des parents de Pierre Dubois, **accueille 45 nids cette saison**. Cette colonie est cependant trop éloignée du périmètre même des marais pour être intégrée dans la liste des nicheurs.

Corneille noire (*Corvus corone*)

Un oiseau poursuit ardemment une Aigrette garzette le 12/02 dans la zone agricole des « Sartis ». Cette dernière étant par la suite bien plus féroce coursée par une ♀ adulte de Busard St-Martin. Le coup de froid qui s'installe provoque des appétits démesurés !

Un nid occupé le 24/03 en bordure de l'étang de Pommeroel, entre le « Grand Courant » et le chemin de la nature est la seule donnée qui mérite de figurer dans ce rapport.

Mésange nonnette (*Poecile palustris*)

Le peu de données disponibles (moins de 20) confirme que la nonnette est bien la plus rare des mésanges nicheuses dans les marais.

Au moins 2 cantons sont occupés dans la zone comprise entre l'extrémité est de l'Allée de Chasse et la portion de la digue d'Harchies jusqu'au niveau de la roselière des « 15 Parts ». Un possible 3^{ème} l'est dans la continuité des deux précédents, de l'autre côté de l'extrémité du terroir d'Harchies, le long de l'ancien canal à Pommeroel.

Les maxima atteignent 4 individus le 05/11 et 2 le 18/11.

Mésange boréale (*Poecile montanus*)

Quelques hivernants sont repérés en première période et les 1^{ers} chanteurs se manifestent début mars.

Tout comme pour la nonnette, **au moins 2 cantons sont occupés** dans la vaste zone comprise entre l'extrémité est de l'Allée de Chasse et la portion de la digue d'Harchies jusqu'au niveau de la roselière des « 15 Parts ». Indices les plus probants d'une reproduction effective de l'espèce dans ce périmètre, la construction d'un nid est observée le 05/04, des cris d'alarme sont entendus le 02/05 et un apport de becquée est noté le 10/05.

Les maxima enregistrés à l'automne sont de minimum 6 oiseaux le 06/11, répartis comme suit : 3 le long du chemin des Maillettes (au niveau de la grande peupleraie « Macau ») et 3 autres le long de la Chaussée Brunehault.

Au moins 3 hivernants demeurent sur les marais en décembre : extrémité sud-ouest de la digue d'Harchies, roselière sèche A (soit à l'autre extrémité de cette digue) et aux abords de la palissade de bois à l'entrée d'Hensies.

Mésange bleue (*Cyanistes caeruleus*)

Un 1^{er} chant, clairement identifié comme tel, intervient le 05/02 puis ce comportement nuptial/territorial se généralise à partir de fin-mars.

Un accouplement est mentionné le 14/04 et un nid occupé est découvert le 27/05 dans un bloc de béton de l'observatoire du « Trou de la Haine ». Un apport de becquée est également observé en juin à l'extrémité sud-est du chemin des Maillettes, en contrebas du parking « Pont Cocu ».

Le repérage de quelques nichées en errance complète ces indices et confirme **la reproduction de l'espèce au sein des marais**. Qui, bien évidemment, ne faisait **aucun doute** : 1 juvénile le 03/06 à l'entrée de l'Allée de Chasse, 2 juvéniles le 11/07 à l'extrême est de l'Allée de Chasse, 1 juvénile le 11/07 sur le chemin qui longe les étangs dits des « Vasières » à Hensies, 2 juvéniles le 01/08 aux abords de l'ancienne ferme « Eugénie », 3 juvéniles le 14/08 à l'entrée de l'Allée de Chasse à nouveau et 4 juvéniles le 15/08 aux abords de la « Mare à blocs » à Hensies.

Pour l'anecdote, une Mésange bleue sans caudale est surprise en vol le 30/03 sur le chemin des Maillettes (silhouette atypique).

Mésange charbonnière (*Parus major*)

Un 1^{er} chant, clairement identifié comme tel, est entonné le 05/02 puis ce comportement nuptial/territorial prend progressivement de l'ampleur et finit par se généraliser dès le mois de mars.

La construction d'un nid est constatée le 11/04 à l'extrémité sud-ouest de la digue d'Harchies et la découverte de deux nichées confirment **la reproduction locale de l'espèce** qui ne faisait **pas de doute** : 2 juvéniles le 11/07 sur le chemin qui longe les étangs dits des « Vasières » à Hensies et 5 juvéniles le 19/07 sur la digue d'Harchies.

Alouette des champs (*Alauda arvensis*)

Alors qu'elles sont de 1 à 3 tout au plus à stationner là en début d'année, environ 75 Alouettes des champs débarquent subitement le 10/02 dans la zone agricole des « Sartis ». Temporaire, ce rassemblement enregistre un pic d'env. 150 hivernants en halte le 12/02 qui diminue ensuite avec une 100^{aine} le 13/02 et une 40^{aine} le 15/02. Au départ de ce contingent, seuls restent à demeure ceux qui occupaient déjà les lieux précédemment (soit de 1 à 3ex.).

Espèce assez rare dans le périmètre des marais, env. 30 visiteurs font halte le 11/02 dans la petite prairie des Maillettes.

Un 1^{er} chanteur se manifeste dans la zone agricole des « Sartis » à partir du 14/04. Ces manifestations vocales perdureront là jusqu'en juillet mais, en absence d'un suivi ciblé, **il est impossible de dire si la reproduction de l'espèce fut effective ou non**, ni combien de couples s'y investirent.

La journée du 15/10 est la seule à mettre en lumière la dispersion postnuptiale par les observations d'une bande de 24 migrateurs actifs en vol vers le SO et de 13 individus en halte dans la zone agricole des « Sartis ».

Seulement deux données d'oiseaux esseulés en vol sont encore obtenues ensuite (les 17/10 & 21/12) et clôturent l'année 2021.

Hirondelle rustique (*Hirundo rustica*)

Si la 1^{ère} est observée le 24/03 au sein des marais, suivie d'un migrateur actif qui survole le canal Hensies-Pommeroeul le 25/03 en direction du NE, il faut attendre la fin de ce mois pour que les retours se généralisent avec des bandes en halte estimées à une 100^{aine} d'oiseaux les 29/03, 04 & 07/04 et 17/05 et au moins 500 qui se concentrent le 11/04 sur le canal Hensies-Pommeroeul (record de l'année).

Un exemplaire survole la réserve en direction du NE le 30/03, ainsi qu'une bande de 15 voyageurs qui cingle vers le SO le 14/09.

Sans être quantifiée précisément, la reproduction de l'espèce est effective dans la ferme « Slabbinck ».

La dispersion postnuptiale favorise quelques rassemblements dont les plus importants atteignent environ 200 individus le 04/10 sur l'étang A d'Harchies et encore une bonne 100^{aine} le 06/10 (dernier contact pour 2021).

Hirondelle de fenêtre (*Delichon urbicum*)

La toute 1^{ère} donnée des marais relate directement une bande importante d'environ 150 migrateurs qui font halte en soirée le 28/03 pour s'alimenter sur les étangs A & B d'Harchies mais, surtout, au-dessus de la grande peupleraie « Macau ». Un tel rassemblement d'au moins 150 oiseaux est à nouveau noté le 02/04 sur l'étang B d'Harchies. De telles concentrations n'interviennent plus par la suite et, bien que l'espèce soit régulièrement présente au sein même des marais, les rares maxima atteignent une 10^{aine} d'individus le 11/04 puis une 30^{aine} le 17/05 et une 50^{aine} le 23/05. A cette période, il s'agit possiblement des nicheurs installés sous le pont qui enjambe le nouveau canal à Hensies.

Les deux données de migrateurs qui transitent activement par les marais mettent en lumière les deux périodes de passage : 6 exemplaires en direction du NE le 11/05 et 3 en direction du SO le 10/08.

Au moins 97 nids sont occupés sous le pont qui enjambe le canal à Hensies.

2000	2002	2004	2005	2006	2007	2008	2012	2015	2016	2017	2018	2019	2020
35	64	75	105	92	106	117	65	69	63	63	55	79	95

Le dernier contact de l'année relate une bande d'environ 60 visiteurs en halte alimentaire sur l'étang A d'Harchies le 06/10. Après un peu plus de 6 mois de présence dans et aux abords de la réserve, l'espèce tire sa révérence jusqu'au printemps prochain.

Bouscarle de Cetti (*Cettia cetti*)

Au vu des suivis menés de longue date au sein des marais, lors de TFE notamment, et basés sur du baguage/marquage, de la bioacoustique, ...il serait vain de vouloir dresser un bilan qui soit aussi précis que ce à quoi parvient ce monitoring. **Il faudra, dès lors, se référer à ces études diverses et variées pour connaître l'état réel de la population de cette espèce en ces lieux.**



© Luc Sonnet

Mésange à longue queue (*Aegithalos caudatus*)

Assez similaires selon les périodes concernées, les rondes hivernales atteignent au maximum env. 15 individus les 01 & 01/02, 12/09 et 14/12 et même une 20^{aine} le 11/02.

Des couples formés ou dont les liens qui les unissent se raffermissent arpentent des habitats favorables pour y mener leur reproduction à partir de la seconde 15^{aine} de février. Sporadiquement d'abord puis de plus en plus clairement pour un nombre sans cesse croissant de futurs nicheurs.

Les 1^{ères} constructions de nids sont notées en mars respectivement le 07/03 sur Harchies, le 23/03 sur la portion d'ancien canal à Pommeroeul et le 26/03 sur le terriil de Pommeroeul (en surplomb de l'étang « Canaron » à l'extrême nord des marais).

Au moins 21 cantons sont occupés sur l'ensemble des marais, pour lesquels au moins 6 nichées sont confirmées par des observations irréfutables :

- Minimum 2 cantons sont occupés à l'extrême nord du périmètre des marais. L'un en rive nord de l'étang « Canaron » et un second, assez proche, sur la partie du terriil de Pommeroeul qui surplombe ce dit-étang → **1 nichée d'au moins 3 jeunes est découverte le 28/06 au niveau de ce second nid (sur base de sa construction débutée fin mars, il pourrait s'agir d'une seconde couvaison) ;**

- 1 canton est occupé sur la portion du chemin qui longe le terril de Pommeroeul, juste avant d'arriver à la chapelle de « Notre-Dame des 7 Douleurs » (en bordure des « Mares du Rivage ») ;
- Minimum 5 cantons sont occupés (dont un nid construit le 23/03) de part et d'autre de l'ancien canal à Pommeroeul → **Des apports de becquée sont observés pour l'un d'eux le 01/05** ;
- Minimum 3 cantons sont occupés le long de l'Allée de Chasse à Harchies ;
- Minimum 2 cantons sont occupés sur la digue d'Harchies → **Des apports de becquée sont constatés pour l'un d'eux le 10/05** ;
- 1 canton est occupé aux abords de l'observatoire du « Trou de la Haine » à Harchies → **Après des apports de becquée notés le 01/05, une nichée d'au moins 3 jeunes est découverte là le 16/05** ;
- Minimum 1 canton est occupé le long du chemin des Maillettes ;
- 1 canton est occupé en bordure de la digue d'Hensies, non loin de l'observatoire ;
- 1 canton est occupé dans la partie inondée à l'entrée d'Hensies, entre la « mare à blocs » au sud et la partie « Pêche » de l'étang principal d'Hensies au nord (de l'accès à la digue d'Hensies à l'entrée de l'enclos) → **Des apports de becquée y sont renseignés le 13/05** ;
- 1 canton est occupé aux abords les plus immédiats de la « Mare à blocs » à Hensies ;
- 1 canton est occupé à l'entrée de l'étang frontalier « Van Hoecke » à Hensies ;
- 1 canton est occupé juste à l'arrière de l'observatoire de l'étang frontalier « Van Damme » à Hensies → **1 nichée d'au moins 1 petit est découverte là le 31/05** ;
- 1 canton est occupé à l'entrée du sentier des « Sartis » (extrémité NO) qui permet d'accéder à l'étang frontalier « Van Damme » à Hensies.

Pouillot fitis (*Phylloscopus trochilus*)

Un 1^{er} chant intervient le 26/03 aux abords les plus immédiats de l'étang « Canaron », à l'extrême nord du périmètre de la réserve. Ce comportement nuptial/territorial se généralise assez vite dans la foulée dès fin-mars, début-avril.

En l'absence d'un suivi ciblé qui aurait permis d'en repérer davantage, ce sont **au moins 43 cantons** qui sont défendus vocalement sur l'ensemble du périmètre de la réserve :

- 19 sur Harchies ;
- 1 sur Hensies (→ Il fait peu de doute que l'intérêt porté à l'espèce fut proche du néant à cet endroit) ;
- 23 sur Pommeroeul.

Bien que la reproduction de l'espèce soit effective au sein des marais, les 2 juvéniles découverts le 22/07 à proximité de l'accès à la digue d'Hensies la concrétisent à eux seuls.

Après un peu moins de 5 mois et ½ de présence, les 2 derniers Pouillots fitis sont contactés le 05/09 sur le terril d'Harchies.

Pouillot véloce (*Phylloscopus collybita*)

Le 1^{er} chant complet, du moins clairement annoté comme tel, l'est le 20/02 en rive de l'étang frontalier « Van Damme » à Hensies. Ce comportement nuptial/territorial prend toujours davantage corps durant la dernière décade de février puis se généralise par échelonnement en mars, principalement à partir de la seconde 15^{aine} de ce mois.

En l'absence d'un suivi ciblé de cette espèce commune, il serait illusoire et même présomptueux de vouloir dresser le taux de fréquentation précis au sein des marais. Néanmoins et à titre indicatif, un observateur estime qu'au moins 50 chanteurs se sont installés sur la partie publique de la réserve le 15/04 (tour classique).

Logiquement **concrète** sur le site, les indices les plus patents pour prouver **la reproduction locale** sont bien faibles avec des constructions de nids respectivement le 09/04 aux abords de l'observatoire du « Trou de la Haine » et le 16/05 au niveau du bois des « Câtillons » (face au parking du CRIE/DEMNA), ainsi que des cris d'alarme émis le 14/04 contre le bâtiment même du DEMNA.

Des hivernants entonnent parfois leur chant ou bribes de chant. Ce qui fut le cas notamment les 05 & 17/12.

Rousserolle turdoïde (*Acrocephalus arundinaceus*)

Une seule et unique donnée d'un chanteur en brève halte sur Harchies le 16/05 est bien maigre. Espérons que cette saison ne soit pas celle qui marqua à nouveau le déclin de l'espèce. Devoir la rétrograder **de « possible nicheuse » à « éteinte »** serait désagréable.



© Yves Fagniard

Phragmite des joncs (*Acrocephalus schoenobaenus*)

Un 1^{er} chant est entonné le 26/03 dans le rideau de roseaux de la cariçaie « Ziane », qui longe le chemin des Maillettes. Les retours se généralisent de suite dès fin-mars, soit directement au-delà de l'arrivée de ce pionnier.

En l'absence d'un suivi ciblé qui aurait permis d'en repérer davantage, ce sont **au moins 45 cantons** qui sont défendus vocalement sur l'ensemble du périmètre de la réserve :

Minimum 31 sur Harchies :

- 4 sur l'ensemble du pourtour de l'étang B ;
- 1 au niveau de la zone humide enclavée dans le petit bois, à l'extrémité est des prairies « Van Den Bussche » ;
- 2 dans la roselière dite des « 15 Parts » ;
- 1 dans la roselière sèche A ;

- 3 dans la portion de roselière B, entre l'extrémité sud-ouest de la digue d'Harchies et le « Trou de la Haine » ;
- 15 sur l'ensemble de la roselière A et de la grande prairie des Maillettes ;
- 3 dans le fin rideau de roseaux qui borde l'extrémité est du chemin des Maillettes ;
- 2 dans les frêles roselières de la cariçaie « Ziane ».

Minimum 7 sur Hensies :

- 1 en lisière de la roselière « Slabbinck » ;
- 1 en lisière de la roselière « Ziane » ;
- 1 sur l'une des mares situées dans la zone « Van Gheyt », en contrebas de la chaussée Brunehault ;
- 1 sur les « Grandes vasières » ;
- 1 juste à l'arrière de l'observatoire de l'étang frontalier « Van Damme » ;
- 1 dans la roselière « Van Damme » ;
- 1 dans la roselière « Van Hoecke ».

Minimum 7 sur Pommeroeul :

- Uniquement dans la roselière de l'allée de baguage.

Après un peu plus de 4 mois de présence, un dernier contact intervient le 08/08.



© Yves Fagniard

Rousserolle effarvatte (*Acrocephalus scirpaceus*)

Cette petite fauvette paludicole, assez discrète finalement car inféodée au milieu dense formé par les roselières, est présente sur l'ensemble des marais du 04/04 au 17/09, au moins.

Les retours se généralisent à partir de la seconde décade d'avril.

Certaine dans les Marais d'Harchies-Hensies-Pommeroeul, la nidification de l'espèce est néanmoins confirmée par la découverte d'une nichée de 3 pulli hors du nid le 22/07 à l'extrémité est du chemin des Maillettes.

Rousserolle verderolle (*Acrocephalus palustris*)

Un 1^{er} chant est entendu le 22/04 puis ce comportement nuptial/territorial se généralise à partir de la seconde décade de mai.

En l'absence d'un suivi ciblé qui aurait permis d'en repérer davantage, ce sont **au moins 8 cantons** qui sont défendus vocalement sur l'ensemble du périmètre de la réserve :

Minimum 6 sur Harchies :

- 1 dans la roselière des « 15 Parts » ;
- 1 dans la portion de roselière B à l'extrémité sud-ouest de la digue d'Harchies, face au « Trou de la Haine » ;
- 1 dans la cariçaie « Ziane » ;
- 2 dans la grande prairie des Maillettes ;
- 1 le long du fossé des « 15 Parts », là où il rejoint la route, face à la stabulation de Pierre Dubois.

Minimum 2 sur Hensies :

- 1 dans la roselière « Ziane » ;
- 1 dans l'Amphithéâtre.

Aucun sur Pommeroeul.

Après une courte période de présence d'un peu plus de trois mois, ce petit passereau discret de plumage mais à la voix si extravagante, aux imitations variées est observé une dernière fois le 01/08.

Hypolaïs polyglotte (*Hippolais polyglotta*)

Sans qu'il ne soit possible de confirmer ou non une possible reproduction, des cantonnements interviennent à 4 endroits distincts dans la réserve :

- 1 chanteur se manifeste les 22 & 24/05 le long du sentier des « Sartis » qui mène à l'étang frontalier « Van Damme » à Hensies ;
- 1 chanteur est entendu le 22/05 le long de la portion de l'ancien canal à Pommeroeul ;
- 1 chanteur entonne sa rythmique débridée le 01/06 dans la roselière dite des « 15 Parts » à Harchies ;
- 1 chanteur est généreux en vocalises le 19/06 sur le terril de Pommeroeul, en surplomb de l'étang « Canaron » à l'extrême nord du site.

Hypolaïs icterine (*Hippolais icterina*)

Trois données seulement attestent de la présence de l'espèce au sein des marais. Que dire de plus !

- 1 chanteur le 11/05 le long de la portion de l'ancien canal à Pommeroeul ;
- 1 chanteur le 16/05 le long du chemin des Maillettes à Harchies ;
- 1 chanteur le 18/07 dans la roselière dite des « 15 parts » à Harchies.

Un ♂ chanteur se cantonne à l'extrémité nord des champs « Pont Cocu », zone proche du pont du même nom, le long du « Grand Courant » au moins les 10 & 11/06 mais, là aussi, que dire de plus ...

Locustelle tachetée (*Locustella naevia*)

Un 1^{er} chant stridulé est perceptible le 08/04 puis ce comportement nuptial/territorial se généralise sur l'ensemble des marais dès la mi-avril.

En l'absence d'un suivi ciblé qui aurait permis d'en repérer davantage, ce sont **au moins 17-18 cantons** qui sont défendus vocalement sur l'ensemble du périmètre de la réserve :

Minimum 14-15 sur Harchies :

- 1 le long du fossé des « 15 Parts » dans la prairie B ;
- 1 dans les prairies « Van Den Bussche » ;
- 2 dans la roselière des « 15 Parts » ;
- 1 dans la roselière sèche A ;

- 1 dans la portion de roselière B, à l'extrémité sud-ouest de la digue d'Harchies ;
- 1 dans une portion de roselière B proche, entre la digue d'Harchies et l'exutoire B → Slabbinck (Hensies) ;
- Entre 4 et 5 dans la roselière A et la grande prairie des Maillettes ;
- 1 dans la cariçaie « Ziane » ;
- 2 dans la petite prairie des Maillettes.

Minimum 1 sur Hensies :

- Dans la roselière de l'étang frontalier « Van Damme ».

Minimum 2 sur Pommeroeul :

- Le long de la digue.

A l'issue d'un peu moins de 4 mois de présence, un dernier contact intervient le 01/08.

Locustelle lusciniöide (*Locustella luscinioides*)

Entre un 1^{er} contact obtenu le 07/04 et un ultime le 21/07, environ 3 mois et ½ se sont déroulés. Tout au long desquels les stridulations obsédantes sont restées constantes.

Après analyse de l'ensemble des nombreuses données, il apparaît qu'**au moins 4 cantons, voire un 5^{ème}**, ont été défendus vocalement durant une longue période qui pourrait accréditer de possibles reproductions, qui n'ont malheureusement pu être étayées davantage :

- 1 canton est constamment défendu dans la roselière de l'allée de baguage à Pommeroeul, du 16/04 au 15/05 puis à nouveau au moins les 06 & 07/06 ;
- 1 canton est constamment défendu au cœur de la roselière A d'Harchies, du 17/04 au 07/05 ;
- Absolument différent et localisé plus à l'est du précédent et toujours dans cette phragmitaie A d'Harchies, 1 canton est constamment défendu un mois durant, du 02 au 31/05 puis à nouveau les 15 & 21/07 ;
- 1 canton est défendu avec moins d'insistance et de vigueur dans la portion de roselière B, qui jouxte l'extrémité sud-ouest de la digue d'Harchies, au moins du 07/04 au 22/05 puis à nouveau les 09 & 21/07. Le ♂ chanteur qui subitement s'installe dans la roselière A d'Harchies à partir de fin-juin, non loin et en vis-à-vis du précédent, pourrait ne faire qu'un avec ce dernier.

Plus temporaires, les chanteurs entendus en d'autres endroits pourraient se rapporter à des migrants en halte ou des visiteurs ayant des velléités de s'installer, sans être finalement

parvenus à leurs fins. Les chants stridulés de l'espèce, si caractéristiques, sont notés les 02/05, 14/06 et 09/07 dans les roselières sèche A et des « 15 parts » à Harchies.

Fauvette à tête noire (*Sylvia atricapilla*)

Un 1^{er} ♂ chanteur se signale le 24/03 et une 1^{ère} ♀ est logiquement observée une semaine plus tard, le 30/03. Les retours gagnent toujours davantage en intensité et se généralisent assez vite dès fin-mars.

Bien que l'espèce n'ait bénéficié d'aucun suivi ciblé qui pourrait quantifier indubitablement son taux de présence au sein des marais, un observateur estime à une 100^{aine} le nombre de chanteurs cantonnés le 15/04 sur la partie publique de la réserve.

Des cris d'alarme, tels de petits cailloux entrechoqués, sont déjà entendus le 17/04 le long de la digue à Pommeroel. Un nid est en construction le 10/05 au niveau de l'ancienne ferme « Eugénie », dans le prolongement de la digue d'Harchies. Un apport de becquée par une ♀ est découvert le 15/06 sur la digue d'Harchies.

Quelques jeunes issus de nichées locales sont repérés fortuitement à partir de juin : 1 juvénile le 20/06 sur la digue d'Harchies, 2 juvéniles le 20/06 dans la roselière B à Harchies (face au « Trou de la Haine »), 1 juvénile le 26/06 proche de l'observatoire « Van Damme » à Hensies et 2 juvéniles le 14/08 sur le parking du CRIE/DEMNA.

Après un peu moins de 7 mois de présence, le ♂ en recherche de nourriture, mentionné le 18/10 sur la digue à Pommeroel, apporte l'ultime contact pour cette saison 2021.



© Luc Sonnet

Fauvette des jardins (*Sylvia borin*)

Un 1^{er} chant est émis le 13/04 sur le sentier des « Sartis » qui permet d'accéder à l'étang frontalier « Van Damme » à Hensies puis ce comportement nuptial/territorial se généralise à partir de la dernière décade d'avril.

Installé dans un petit saule frêle aux frondaisons à peine développées et ayant les pieds dans l'eau, un nid contenant 5 œufs est découvert fortuitement le 31/05 lors d'un suivi des odonates dans la zone à *Iestes* de l'Amphithéâtre à Hensies.

L'ultime contact obtenu le 05/09 à l'extrémité sud-ouest de la digue d'Harchies, au carrefour formé avec le chemin des Maillettes met un terme à un peu moins de 5 mois de présence de l'espèce au sein des marais.

Fauvette babillarde (*Curruca curruca*)

Les 1^{ers} chanteurs se manifestent à partir du 22/04 respectivement sur le sentier des « Sartis » et à l'entrée de l'Allée de Chasse. Ce dernier endroit étant le seul où le cantonnement de l'espèce semble le plus avéré, au moins jusqu'au 16/05.

Plus temporaires, les autres postes de chant correspondent vraisemblablement à des chanteurs de passage, profitant de leur halte pour vocaliser : chemin des Maillettes (au niveau de la cariçaie « Ziane ») les 23/04 et 11/05, la digue de Pommeroeul le 30/04, prairies « Van Den Bussche » le 01/05 (peut-être finalement le ♂ de l'Allée de Chasse en errance locale), extrémité est du chemin des Maillettes le 02/05 et arrière de la ferme « Slabbinck » le 13/05.

Ce constat de **rareté de la reproduction locale** est conforté par l'absence de données du 16/05 au 01/07, quand un ♂ chanteur pousse la ritournelle en bordure du chemin qui mène au CRIÉ, à proximité du pont qui enjambe le « Grand Courant » (entre le camping des Préaux et le bois des « Câtillons »). Ce ♂ fournit également la dernière donnée de l'année et met un terme à un peu plus de deux mois d'une présence peu soutenue et dont il est difficile de dégager des preuves de reproduction.

Fauvette grisette (*Curruca communis*)

Les 1^{ers} chants sont entendus à partir du 14/04 respectivement sur le sentier des « Sartis » qui permet d'accéder à l'étang frontalier « Van Damme » à Hensies et le long du chemin des Maillettes puis ce comportement nuptial/territorial se généralise en fin de seconde décade d'avril, voire un peu au-delà.

En l'absence d'un suivi ciblé qui aurait permis d'en repérer davantage, ce sont **au moins 27-28 cantons** qui sont défendus vocalement sur l'ensemble du périmètre de la réserve :

Minimum 18-19 sur Harchies :

- 1 au niveau du fossé des « 15 Parts » dans la prairie B, juste face à la stabulation de Pierre Dubois ;
- 1 au niveau du fossé des « 15 Parts » dans la prairie B mais, cette fois, plus vers l'exutoire de l'étang B ;
- 1 sur un drain de la prairie B (face au DEMNA), soit proche et en continuité des deux précédents ;
- 1 dans la ceinture de roseaux de l'étang B, non loin du précédent (il y a donc un noyau de nicheurs à ces endroits favorables et proches) ;
- 1 au niveau du talus qui sépare le grand parking extérieur du CRIÉ, de la prairie adjacente à la stabulation de Pierre Dubois ;
- 1 à l'entrée de l'Allée de Chasse (au niveau du CRIÉ) ;
- 2 sur des drains distincts et éloignés des prairies « Van Den Bussche » ;
- 1 dans la roselière des « 15 Parts » ;
- 1 voire un 2^{ème} dans la cariçaie « Ziane » ;
- Minimum 4 à l'extrémité est du chemin et de la grande prairie des Maillettes ;
- 1 en bordure de l'une des mares de la petite prairie des Maillettes ;
- 1 en bordure de la grande mare le long de l'extrémité est du chemin des Maillettes ;
- 1 à l'extrême sud-est du chemin des Maillettes, non loin du parking « Pont Cocu » ;
- 1 en la lisière de la petite peupleraie « Macau ».

Minimum 6 sur Hensies :

- 1 dans la petite haie le long du chemin agricole des « Sartis », non loin de la maison de Blanche Slabbinck ;
- 1 sur un drain de la zone agricole des « Sartis » ;
- 1 dans une prairie qui jouxte l'entrée du sentier des « Sartis » qui permet d'accéder à l'étang frontalier « Van Damme » ;
- 2 dans la zone inondée au pied du terril d'Hensies (zone dite de la « Pompe brûlée ») ;
- 1 non loin de la frontière française, dans la mégaphorbiaie située entre l'écluse d'Hensies et le lieu-dit « Au Corbeau ».

Minimum 3 sur Pommeroeul :

- De part et d'autre de la digue.

Repérée le 27/04 en bordure de l'Allée de Chasse à Harchies, la construction d'un nid est le seul indice qui accrédite un tant soit peu la reproduction locale de l'espèce, qui ne fait aucun doute néanmoins.

L'individu qui recherche sa provende le 21/07 aux abords de l'observatoire du « Trou de la Haine » à Harchies est le dernier à être vu en 2021. Il met donc un terme à un peu plus de 3 mois de présence de ce beau passereau au chant grinçant dans le périmètre de la réserve.

Roitelet huppé (*Regulus regulus*)

Au moins 3 hivernants se maintiennent sur les marais en première et seconde périodes mais l'effectif réellement présent doit être bien supérieur. Après un dernier contact obtenu le 21/04, il faut attendre le 05/11 pour que ce petit couronné soit à nouveau détecté par ses petits cris fluets. **Nicheur probable, ce statut ne peut cependant être confirmé par les rares données éparses disponibles.**

Troglodyte mignon (*Troglodytes troglodytes*)

Un 1^{er} chant, clairement annoté comme tel, est perceptible le 10/01 puis d'autres sporadiquement les 24/01 et 06/02. Ce comportement nuptial/territorial se généralise au-delà de la mi-février.

Un accouplement est observé le 18/05 sur l'Allée de Chasse.

Profitant de la meurtrière en permanence maintenue ouverte à l'une des fenêtres de l'observatoire de l'étang « Van Damme » à Hensies, un nid fixé sur ce support est occupé en permanence par une couveuse à partir du 05/05. Après avoir veillé à ce que cette planche de bois ne soit plus manipulée et avoir demandé aux observateurs d'être circonspects dans cet affût, cette nichée fut menée à terme avec au moins 4 petits à l'envol. Les 1^{ères} becquées furent prodiguées par la mère à partir du 22/05. A force de discrétion, de gestes lents et de respect, il fut possible d'observer juste sous ce nid couvé sans que jamais la ♀ ne soit paniquée ou ne le quitte précipitamment. Après quelques jours, elle couvait en tournant le dos à l'observateur, pourtant juste en dessous ! Durant la période de nourrissage, pour alléger la tâche de cette maman « célibataire » des vers de farine furent disposer à plusieurs reprises sur la tablette de cette fenêtre (juste sous son nid) mais jamais elle n'a daigné s'en saisir. Elle les a même piétinés allègrement le 24/05, avant de rejoindre son nid le bec gorgé de tipules. Elle revient systématiquement passer la nuit auprès de ses petits sur le nid jusqu'à leur envol début juin.

Une seconde nichée de 3 juvéniles est découverte le 13/06 sur le talus schisteux qui sépare les « Mare à tritons », de l'Amphithéâtre.

Sitelle torchepot (*Sitta europaea*)

Au moins un oiseau hiverne sur les marais en janvier-février.

Un 1^{er} chant est entendu le 26/01 mais il faut ensuite attendre la 1^{ère} décade de mars pour que ce comportement nuptial/territorial se consolide véritablement à quelques rares endroits : grande et petite peupleraies « Macau », bois des « Câtillons » (face au DEMNA) et rideau frontière de l'étang « Van Damme » à Hensies.

L'absence de données du 14/04 au 17/08 ne permet **aucune interprétation de la reproduction locale de l'espèce au sein des marais.**

Une 15^{aine} de contacts intervient ensuite jusqu'en fin d'année, principalement durant les deux derniers mois.

Grimpereau des jardins (*Certhia brachydactyla*)

Un 1^{er} chant, clairement notifié comme tel, est entonné le 22/01 puis d'autres interviennent davantage juste au-delà de la 1^{ère} quinzaine de février. Ce comportement nuptial/territorial se généralisant dans la continuité en dernière décade de février.

Etourneau sansonnet (*Sturnus vulgaris*)

Alors que l'espèce était jusque-là peu notée et en de très faibles effectifs de maximum 75 individus le 26/01 en recherche de nourriture dans les petites prairies des Maillettes puis encore une 100^{aine} le 29/01 dans les prairies « Van Gheyt » proches, un dortoir est amorcé dans la roselière A d'Harchies dès le mois de mars. Il héberge au moins 5000 oiseaux le 06/03 et le double le 18/03. S'étant déplacé dans la roselière B d'Harchies, ce sont alors 30.000 exemplaires qui reviennent passer la nuit-là le 19/03 puis tout au plus 2000 les 28, 30 & 31/03.

Un nid occupé est repéré à Harchies le 22/04 et des apports de becquée sont observés le 05/05 à l'arrière de la héronnière de l'étang frontalier « Van Damme » à Hensies.

A l'issue de la période de reproduction, qu'il s'agisse d'oiseaux locaux, en dispersion postnuptiale ou un mixte des deux, 250 reviennent au dortoir dans la roselière A d'Harchies le 07/08 et encore 1500 le 08/08. Le mois suivant, un dortoir établi dans le bois des « Câtillons » (face au DEMNA) en accueille 2050 le 08/09 et 2000 le 12/09 non loin de là.

Une bande de 18 migrateurs actifs survole les marais le 05/11 en direction du SO.

Merle noir (*Turdus merula*)

Bien que non-exhaustifs, quelques maxima se dégagent du lot de données : 9 individus le 11/01, 22 le 15/02, 10 le 19/11 et 16 le 30/11.

Les 1^{ers} chants sont émis le 21/02 puis se généralisent à partir de la mi-mars.

Grive musicienne (*Turdus philomelos*)

Un 1^{er} chant est émis le 27/01 et les suivants le sont tout début février puis ce comportement nuptial/territorial, tonitruant chez la Grive musicienne, se généralise en dernière décade de février.

Des bandes d'une 50^{aine} d'affamés arpentent le 11/02 les zones des prairies « Van Gheyt » et du chemin des Maillettes les moins enneigées puis les prairies « Van Den Bussche » le 15/02.

En l'absence d'un suivi ciblé qui aurait permis d'en repérer davantage, ce sont **au moins 26 cantons** qui sont défendus vocalement sur l'ensemble du périmètre de la réserve :

Minimum 10 sur Harchies :

- 2 dans le bois des « Câtilons » (face au parking du CRIÉ/DEMNA) ;
- 2 le long de l'Allée de Chasse ;
- 1 dans le petit bois enclavé à l'extrémité est des prairies « Van Den Bussche », entre l'Allée de Chasse et la digue d'Harchies ;
- 1 à la pointe nord du terril d'Harchies (en surplomb de l'étang A et de la roselière sèche A) ;
- 1 dans le bois situé à l'extrémité sud-ouest de la digue d'Harchies (face au « Trou de la Haine ») ;
- 1 dans la grande peupleraie « Macau » ;
- 1 à l'extrémité est du chemin des Maillettes ;
- 1 dans la petite peupleraie « Macau ».

Minimum 9 sur Hensies :

- 1 à l'entrée du sentier des « Sartis » qui permet d'accéder à l'étang frontalier « Van Damme » ;
- 2 dans l'aulnaie de l'étang frontalier « Van Damme » ;
- 1 sur le chemin frontière, en bordure de l'étang « Van Hoecke » ;
- 1 à l'entrée du chemin qui permet d'accéder à l'étang « Van Hoecke », à proximité de la gare de l'ancienne charbonnage des « Sartis » ;
- 1 à l'extrême ouest des « Mares à tritons » ;
- 1 le long du chemin des plaques, au niveau du parking secondaire ;

- 1 aux abords de la « Mare à blocs » ;
- 1 à l'entrée principale de la réserve.

Minimum 7 sur Pommeroeul :

- 1 en bordure immédiate de l'étang « Canaron », à l'extrême nord du périmètre de la réserve ;
- 1 au cœur même du teruil de Pommeroeul, non loin de l'ancien hippodrome ;
- 1 en bordure est des « Mares du Rivage » ;
- 3 sur la digue ;
- 1 dans le rideau boisé entre la grande roselière de l'allée de baguage et la Chaussée Brunehault.

Deux migrateurs actifs survolent les marais le 15/10, alors qu'ils cinglent en direction du SO.

Grive draine (*Turdus viscivorus*)

Un oiseau est observé en vol à Harchies le 13/01 et une donnée est obtenue le 13/02 à l'extrémité sud-est chemin des Maillettes (proche du parking « Pont Cocu »).

Peu prolifiques, peu audibles ou simplement temporaires, des chanteurs se manifestent à plusieurs endroits des marais. Isolés et distants, deux sont entendus le 06/02 respectivement sur le teruil d'Harchies et sur celui d'Hensies. A moins qu'il ne s'agisse d'un seul et même oiseau en recherche d'un territoire. Un chanteur est audible le 07/03 sur le teruil de Bernissart puis à nouveau le 11/04 à l'extrémité est de l'Allée de Chasse (soit en des endroits relativement proches). Enfin, un dernier ♂ vocalise sur le parking du CRIÉ/DEMNA le 15/04 pour peu que cette donnée ait été correctement localisée.

Il faut ensuite attendre l'automne pour que l'espèce renoue avec les marais : 1 individu le 05/11 en bordure du chemin des maillettes (non loin de la grande peupleraie « Macau »), 1 le 11/11 à l'extrémité est de l'Allée de Chasse (endroit favorable à l'accueil de l'espèce) et 1 le 11/12 à Harchies.

Rougegorge familier (*Erithacus rubecula*)

Un 1^{er} chant est entonné le 06/02 puis ce comportement nuptial/territorial prend de l'ampleur et finit par se généraliser dans la seconde 15^{aine} de février.

Un juvénile est observé le 06/06 sur la digue d'Harchies et un second l'est le 24/07 à l'entrée de la réserve à Hensies.

Gorgebleue à miroir blanc (*Luscinia svecica*)

Avec une semaine de retard par rapport aux habitudes de l'espèce, un 1^{er} ♂ vocalise le 20/03 le long du chemin qui mène à l'étang frontalier « Van Hoecke » à Hensies. Les retours des ♂ se généralisent ensuite quasiment directement dans la foulée, dès fin-mars. Logiquement, la 1^{ère} ♀, du moins celle clairement annotée comme telle, est observée le 04/04 à l'extrémité sud-ouest de la digue d'Harchies.

En l'absence d'un suivi ciblé qui aurait permis d'en repérer davantage, ce sont **au moins 36 cantons** qui sont défendus vocalement sur l'ensemble du périmètre de la réserve :

Minimum 21 sur Harchies :

- 1 dans la partie humide du bois situé à l'extrême est des prairies « Van Den Bussche » (enclavé par le carrefour formé par l'Allée de Chasse et la digue d'Harchies) ;
- 1 dans la roselière sèche A ;
- 2 dans la roselière dite des « 15 Parts » ;
- 3 dans la roselière de l'étang B ;
- 2 dans la portion de roselière B comprise à l'extrémité sud-ouest de la digue d'Harchies (face au « Trou de la Haine ») ;
- 1 dans la portion de roselière A située juste en vis-à-vis de la précédente, juste de l'autre côté de l'extrémité sud-ouest de la digue d'Harchies ;
- Minimum 9 dans la roselière A et la grande prairie des Maillettes → **Apport d'une becquée par une ♀ le 01/07 sur l'un de ces cantons ;**
- 2 dans la petite prairie des Maillettes.

Minimum 14 sur Hensies :

- 1 dans la roselière « Slabbinck » ;
- 1 à l'arrière de la « Mare à blocs » → **Apport d'une becquée par un ♂ le 24/04 ;**
- 1 dans l'Amphithéâtre ;
- Minimum 3 sur les drains de la vaste plaine agricole des « Sartis » ;
- 1 juste à l'arrière de l'observatoire de l'étang frontalier « Van Damme » ;
- 2 dans la zone inondée au pied du terril d'Hensies (dite de la « Pompe brûlée ») ;
- 1 dans la roselière de l'étang frontalier « Van Damme » ;

- Minimum 1 dans la zone aux galloways, entre les étangs frontaliers « Van Damme » et « Van Hoecke » ;
- Minimum 3 dans la roselière de l'étang frontalier « Van Hoecke ».

Minimum 1 sur Pommeroeul (partie du site très clairement peu prospecté en 2021 pour l'espèce) :

- Dans la roselière de l'étang « Canaron » à l'extrême nord du périmètre de la réserve.



© Yves Fagniard

Après un peu plus de 6 mois de présence, ce beau passereau au plastron si particulier tire sa révérence le 27/09 par un ultime contact d'un oiseau se nourrissant sur les vasières de l'étang B d'Harchies.

Rossignol philomèle (*Luscinia megarhynchos*)

Un 1^{er} chanteur est entendu le 03/04 sur le terril d'Harchies, à proximité du parking « Pont Cocu ». Les retours augmentent déjà sensiblement un peu avant la mi-avril pour se généraliser juste après la moitié de ce mois.

En l'absence d'un suivi ciblé qui aurait permis d'en repérer davantage, ce sont **au moins 23-24 cantons** qui sont défendus vocalement sur l'ensemble du périmètre de la réserve :

Minimum 12 sur Harchies :

- Minimum 3 dans la zone comprise entre les bâtiments des CRIÉ et DEMNA et le bois des « Câtillons » ;
- Minimum 2 à l'entrée de l'Allée de Chasse ;
- 1 dans les parcelles « C » ;
- 1 aux abords de la roselière sèche A, à la pointe nord du terril d'Harchies ;
- Minimum 2 sur le terril d'Harchies ;
- 1 à l'extrémité est du chemin des Maillettes ;
- 1 à l'extrémité est de la grande prairie des Maillettes ;
- 1 le long du chemin des Maillettes.

Minimum 3 sur Hensies :

- A l'entrée du sentier des « Sartis » qui permet d'accéder à l'observatoire de l'étang frontalier « Van Damme ».

Minimum 8-9 sur Pommeroeul :

- 1 à la pointe nord du terril d'Harchies (peut-être le même que celui présent là en alternance mais de l'autre côté de l'ancien canal, plus aux abords de la roselière sèche A d'Harchies – voir ci-dessus) ;
- Minimum 6 le long de la digue ;
- 1 au niveau du « Grand Courant », le long de la Chaussée Brunehault ;
- 1 au niveau du rideau boisé, entre la roselière de l'allée de baguage et la Chaussée Brunehault.

Après seulement 3 mois de présence, un dernier contact intervient le 01/07 à l'entrée de l'Allée de Chasse.

Rougequeue noir (*Phoenicurus ochruros*)

Un 1^{er} contact hâtif est obtenu le 09/02 le long de la digue qui mène à l'observatoire d'Hensies. Un peu moins de 2 mois plus tard, un ♂ chanteur se cantonne au niveau de la ferme « Slabbinck » à partir du 04/04, où il sera ensuite régulièrement entendu au moins jusqu'au 01/05. Sa possible partenaire n'est vue qu'à une reprise le 13/07 mais il fait peu de doute qu'une reproduction ait été menée là. Cet endroit propice accueillant de manière pérenne une **possible nidification** chaque année.

Une autre reproduction plus que probable, voire même une seconde, a été découverte dans les bâtiments de l'ancien carreau du charbonnage des « Sartis ». Vestiges industriels favorables à l'établissement de l'espèce.

De manière beaucoup plus ponctuelle, d'autres chanteurs se sont manifestés au niveau de tous les bâtiments disposés de part et d'autre de la ferme « Slabbinck ». Qu'il s'agisse de l'ancienne maison de Blanche Slabbinck, de la stabulation de Pierre Dubois, du DEMNA et du CRIÉ. Mais cette périphérie des marais étant bien moins prospectée, il est impossible de connaître le taux exact de reproduction qui pourrait découler de ces manifestations territoriales/nuptiales.

Après 3 mois d'absence de contact, 2 derniers individus sont encore notés le 11/10 aux abords immédiats de la ferme « Slabbinck ».

Tarier pâtre (*Saxicola rubicola*)

Le 1^{er} oiseau de retour est un ♂ qui est noté le 20/02 dans la petite prairie des Maillettes (soit la zone de reproduction en 2020). Une ♀ est présente à ses côtés un mois plus tard (le 23/03). Bien que moins détecté que l'année précédente, ce couple possiblement cantonné là est encore revu le 28/04 et le ♂ seul ensuite les 20/05 et 06/06. Le faisceau de données est bien trop faible et sans comportement typique pour accrédiiter une **possible nidification** mais le maintien de ces oiseaux à cet endroit propice ne permet pas non plus de balayer cette hypothèse.

Ailleurs, le passage de l'espèce est surtout marqué le 14/03 avec la présence de 2 oiseaux distincts en courte halte : 1 ♀ dans les prairies B (face au DEMNA) et 1 individu (sans plus de précision) sur le teruil de Pommeroeul, aux abords de l'étang « Canaron » (soit à l'extrême nord des marais). Un ♂ est également repéré le 26/06 dans la zone agricole des « Sartis ».

Le passage postnuptial n'est mis en lumière car par le contact d'une ♀ dans les prairies B (face au DEMNA) le 04/09.

Moineau domestique (*Passer domesticus*)

Hormis l'observation de 4 individus le 12/02 aux abords du parking « Pont Cocu » et d'un seul le 16/05 au cœur même des marais (extrémité est de l'Allée de Chasse), ce commensal de l'homme est fort logiquement présent dans les bâtiments qui s'étendent du CRIÉ à l'ancienne maison de Blanche Slabbinck. La prédominance de l'espèce étant surtout constatée au niveau de la ferme de son fils Jacques. Etant encore en activité, elle doit plus que probablement offrir gîte et couvert à ce petit compagnon qui, après avoir été pendant des millénaires à nos côtés, s'éteint à petit feu suite à nos manières de vivre qui lui sont de plus en plus défavorables.

Si reproduction il y eut à ces endroits, elle n'a pas été suffisamment suivie pour alimenter cette chronique.

Moineau friquet (*Passer montanus*)

Seconde année sans la moindre observation. Fidèle au schéma catastrophique qui touche de trop nombreuses régions de Wallonie, l'effritement de la population locale est parvenu à son terme : sa **disparition !**

Accenteur mouchet (*Prunella modularis*)

Un 1^{er} chant, clairement identifié comme tel, est émis le 06/02 depuis le parking du CRIÉ/DEMNA. Les suivants sont d'abord aléatoirement entonnés puis de manière plus échelonnée pour finalement assez vite se généraliser en dernière décade de février.

Bergeronnette printanière (*Motacilla flava*)

La toute 1^{ère} Bergeronnette printanière de l'année est découverte le 02/04 en bordure du canal Hensies-Pommeroeul et dans les champs « Pont Cocu » qui le jouxtent, où les maxima atteignent ensuite 24 individus le 06/04, 16 le 09/04 et 7♂ adultes en PN le 11/04.

Après un 1^{er} contact intervenu le 08/04 au cœur même des marais, le long du chemin des Maillettes, tous les suivants sont concentrés sur la zone agricole des « Sartis » où **au moins 2 couples mèneront à terme leur reproduction.**

Mais voyons cela plus en détail. Un 1^{er} oiseau est de retour là le 10/04 et un second le rejoint déjà le lendemain. Les chants nuptiaux émaillent ces champs une 10^{aine} de jours plus tard. Ce sont finalement au moins 3 ♂ qui se cantonnent et entament leurs vocalises pour s'attirer les faveurs des leurs dulcinées. Le nourrissage d'au moins 2 nichées est confirmé le 09/06 et l'espèce commence à se faire bien plus discrète car en errance à partir de la mi-juin.

La seule donnée postnuptiale relate le passage de 2 migrants actifs en direction du SO le 05/09. Plus aucun contact n'étant obtenu au-delà.

Bergeronnette grise (*Motacilla alba*)

Au moins 3 hivernants demeurent sur les marais ou dans la zone agricole des « Sartis », où ils s'alimentent sur les tas de fumier, en 1^{ère} période.

Des couples formés se cantonnent et **nichent plus que probablement aux endroits habituels**, à savoir : un couple au niveau de la ferme « Slabbinck » (apport d'une becquée le 22/04 et un juvénile noté le 11/05), un couple au niveau du DEMNA/CRIÉ et au moins deux couples sur l'étang frontalier « Van Damme » à Hensies dont celui le plus proche de l'observatoire apporte des becquées à au moins un petit le 24/07, le bec emplit d'odonates à peine émergés. Parvenir enfin à se libérer de son état larvaire, revêtir sa tenue d'imago et se faire ainsi dévorer avant d'avoir pu goûter aux joies du vol. Sort funeste s'il en est pour ces libellules !

La vaste plaine agricole des « Sartis » accueille 14 migrants en halte alimentaire le 28/03 dont 5 sont encore présents le 08/04.

Parallèlement, 6 individus reviennent au dortoir (roselière A à Harchies) le 31/03 et, surtout, 21 au niveau de celui établi sur l'étang « Van Damme » à Hensies le 08/04.

L'espèce est peu vue à l'issue de la période de nidification et même pas du tout mentionnée en août. Le passage postnuptial draine quelques oiseaux dont notamment 4 migrateurs actifs qui se dirigent vers le SO le 15/10.

Au moins 2 exemplaires sont contactés le 18/11 et plus aucun au-delà.

Hormis 5 hivernants le 26/01 puis max. 16 le 09/02, le canal Hensies-Pommeroeul accueille un fort contingent de migrateurs qui font halte tant au printemps, que lors de la dispersion postnuptiale avec des pics qui atteignent 15 individus les 16 & 17/03, 21 le 21/03 puis 18 les 18/07 & 06/08, 47 le 08/08 (record de l'année) et 19 le 10/10.

Pipit des arbres (*Anthus trivialis*)

Avec une seule et unique donnée obtenue en 2021, concernant de surcroît un migrateur actif en vol vers le NE le 20/04, il serait totalement présomptueux d'oser aborder une possible reproduction de l'espèce.

Pinson des arbres (*Fringilla coelebs*)

Maigrichon, un rassemblement d'environ 30 oiseaux est signalé le 10/01 dans la plaine agricole des « Sartis ».

Après un 1^{er} chant entonné le 06/02, ces vocalisations s'amplifient et se généralisent à partir de la dernière décade de février.

Peu de données se rapportent à la reproduction de l'espèce : 1^{er} cantonnement clairement défini comme tel le 04/04 et apport d'une becquée par une ♀ le 24/06 sur le parking du DEMNA.

Huit migrateurs actifs et puis un seul sont observés alors qu'ils se dirigent vers le SO respectivement les 15 & 16/10.

Bouvreuil pivoine (*Pyrrhula pyrrhula*)

Cette belle espèce est présente toute l'année sur les marais, principalement sur le terribil d'Harchies et à ses abords immédiats. Discret en cet habitat éloigné des chemins publics, le Bouvreuil pivoine peine souvent à être observé. Raison peut-être du peu de contacts finalement enregistrés.

Bien que non étayée par des données précises, la reproduction de ce passereau dodu peut néanmoins être évoquée là.

Peu indicatifs, les maxima atteignent 4 oiseaux les 12/08 & 17/12, 5 le 05/12 et 6 le 09/02.

Verdier d'Europe (*Chloris chloris*)

Espèce commune peu notée ou réellement peu présente au sein des marais avec tout au plus une 40^{aine} de données récoltées en 2020. De 1 à 5 oiseaux sont mentionnés durant la 1^{ère} période d'hivernage puis seulement des individus esseulés par la suite.

Aucun contact n'intervient entre la dernière décade d'avril et tout début septembre.

Tout comme en 2020, l'établissement d'un dortoir sur Harchies à partir de décembre apporte enfin son lot de belles observations dont des max. fluctuants d'environ 40 individus le 12, 75 le 16 et 30 le 27/12. Au gré de nouvelles arrivées, ce noyau atteindra ensuite un record en accueillant entre 250 et 300 résidents à partir de la mi-janvier 2022.

Chardonneret élégant (*Carduelis carduelis*)

Des rassemblements d'hivernants atteignent au max. 11 oiseaux le 23/01, env. 10 le 31/01 et env. 20 le 11/02.

Quelques chanteurs se manifestent ponctuellement à partir du 17/01 pour le plus hâtif mais essentiellement au-delà de la mi-mars : parking du « Pont Cocu », terril de Pommeroeul (ancien hippodrome), Allée de Chasse et ferme « Slabbinck » et ses abords immédiats. Outre le chanteur évoqué, ce dernier endroit aiguise l'intérêt de 8 individus le 15/03 et encore 3 le 06/03 et semble le plus à même de garantir **une possible reproduction**.

Un chanteur est entendu le 19/03 sur l'ancien hippodrome du terril de Pommeroeul.

La donnée majeure relate la concentration de 75 chardonnerets le 06/04 à Harchies.

Si une bande de 13 oiseaux est notée le 26/06 non loin de la France et en bordure du canal Hensies-Pommeroeul (au niveau de la zone dite « Au Corbeau »), il faudra attendre ensuite environ 4 mois et ½ pour que l'espèce renoue enfin avec les marais ou qu'elle soit redécouverte (16ex. le 16/11 le long de l'Allée de Chasse).

Très irrégulièrement notés, au moins 1 à 2 individus restent à demeure en seconde période hivernale.

Bruant jaune (*Emberiza citrinella*)

Des oiseaux en halte ou en errance locale se font entendre dès fin avril avec un 1^{er} chanteur le 30/04 dans la petite prairie des Maillettes (non loin du chemin du même nom) et un second le 16/05 sur le terril d'Harchies.

Bien que contacté très irrégulièrement et même pas du tout entre mi-mars et juillet, le ♂ cantonné dans les prairies des « Sartis » est le seul qui pourrait témoigner d'une **possible reproduction locale**. Proche des marais, voire juste à l'extérieur de leur périmètre car il est vraisemblable que cet oiseau niche côté français. Raison pour laquelle il n'est pas entendu avec

régularité mais au gré de ses déambulations territoriales.

Le seul individu à être encore observé par la suite l'est le 05/11 au niveau des prairies « Van Gheyt », le long du chemin des Maillettes.

Bruant des roseaux (*Emberiza schoeniclus*)

L'espèce hiverne au sein des marais mais, disséminées dans les vastes habitats disponibles, les bandes sont rares avec au plus 5 oiseaux le 05/02 dans la plaine agricole des « Sartis ».

Les 1^{ers} chants sont détectés le 24/02 et se généralisent à partir de début mars. La **reproduction** de ce passereau masqué est **certaine dans le périmètre de la réserve** mais ne fut pas ciblée par des recherches spécifiques. Les seules à pouvoir appréhender correctement l'effectif nicheur réel.

Aucune observation n'est d'ailleurs disponible sur une longue période de deux mois, du 14/08 au 16/10. Disparates par la suite, les données mettent néanmoins en évidence un hivernage avec comme seul rassemblement notable celui de 6 individus le 06/12.



© Yves Fagniard

HIVERNAGE / MIGRATION / RÉSIDENTS NON-NICHEURS

Cette rubrique reprend l'ensemble des espèces qui ont transité par les marais, voire y ont résidé, sans s'y installer pour tenter une reproduction. Elle regroupe dès lors les migrateurs actifs qui survolent simplement le site ou s'y arrêtent pour des durées variables, des hivernants, des résidents non nicheurs, ...

Oie rieuse (*Anser albifrons*)

Après l'observation de 4 oiseaux en vol le 08/03, il faut attendre le passage postnuptial pour revoir l'espèce. Un individu en halte stationne sur les prairies « Vandebussche » et B respectivement les 17/10 et 22/11. Ce même jour (le 22/11), au moins 34 (6+10+18) potentiels migrateurs actifs survolent les marais.

Cygne de Bewick (*Cygnus columbianus bewickii*)

Des 9 individus présents jusque fin 2021, il ne reste que 6 adultes qui stationnent possiblement sur les marais jusqu'à la mi-février. Arrivés au plus tôt en dernière décade de novembre 2021, ces 6 adultes seraient restés à demeure un peu moins de 3 mois sur base de cette hypothèse. Ce noyau principal est souvent rejoint par d'autres hivernants pour atteindre au maximum 8 adultes les 03 & 17/01 et même 9 adultes à 6 reprises du 06/01 au 15/02. L'observation de 3 individus en vol le 18/02 marque le départ définitif de l'espèce qui ne sera revue que 9 mois plus tard.



© Yves Fagniard

Découvert le 20/11, un 1^{er} adulte demeure esseulé jusqu'au 28/11. Bien que faibles, les retours s'amorcent alors et font progresser l'effectif avec 3 adultes jusqu'au 03/12, 4 adultes le 04/12 et max. 6 adultes le 07/12 (peut-être toujours les mêmes finalement... rêvons un peu). Seuls se maintiennent au-delà de 3 à 4 adultes jusque fin de l'année.

Canard siffleur (*Mareca penelope*)

Entre 15 et 20 hivernants sont présents tout début janvier sur les marais. Bien qu'une telle interprétation reste précaire lorsqu'elle touche une espèce aussi mobile, il semblerait néanmoins que deux bandes distinctes se soient installées au sein de la réserve à la même période : 5♂ & 6♀ au moins du 26/01 au 11/02 sur l'étang frontalier « Van Damme » à Hensies et max. 6♂ & 5♀ au moins du 05 au 09/02 ailleurs sur les marais. Les observations de 16 oiseaux les 12 & 15/02, voire des 15♂ & 9♀ sur l'étang « Van Damme » le 20/02, pourraient témoigner de la fusion de ces deux noyaux mais avec tout autant de réserve qu'en à la réalité de ce constat.

Cette bande de 15♂ & 9♀ repérée le 20/02 sur l'étang frontalier « Van Damme » (record de l'année, par ailleurs) semble s'amenuiser au grès des départs : 18 individus le 06/03, 14 jusqu'au 14/03 puis 13 jusqu'au 05/04.

Au-delà du 25/04, les données se font plus ponctuelles et relatent le court passage de visiteurs attardés. Un seul contact en mai (1♂ le 03/05) puis de 1 à 2 oiseaux jusqu'en première 15^{aine} de juin.

Déjà faiblement perceptible dès fin-juin, la dispersion postnuptiale est concentrée uniquement en juillet avec le retour d'un puis 3♂ en dernière décade. Il faut alors attendre mi-octobre pour revoir ce bel anatidé au front si caractéristique mais toujours en des effectifs réduits et rares. Les maxima atteignant à ce moment 4 exemplaires les 21 & 23/11 puis 5 (3♂ & 2♀) le 14/12. Tous de potentiels hivernants.

Canard pilet (*Anas acuta*)

Probablement déjà présent en décembre 2020, 1♂ est noté du 11 au 26/01 (rejoint par 1♀ le 18/01). Cette apparente stabilité d'au moins un hivernant se disloque au démarrage du passage pré-nuptial avec un effectif local qui ne cesse de progresser et de fluctuer au gré des arrivées et départs dont il est impossible de cerner plus précisément le nombre d'oiseaux concernés. Les pics de présence étant les plus à même de mettre en lumière ces mouvements : 2♂ le 08/02, 3♂ le 14/02, 5♂ & 4♀ le 16/02, 8ind. le 26/02, 14ind. le 23/03, 5♂ & 5♀ le 28/03 et 11ind. le 31/03. Les quatre derniers visiteurs (2♂ & 2♀) de cette 1^{ère} période sont contactés le 25/04.

Deux couples paraded avec ferveur tout au long de la journée du 16/04 sur l'étang frontalier « Van Damme ». Leur envol vers la France est fréquent et chaque retour sur cet étang « Van Damme » provoque cris, poursuites et parades entre ces partenaires potentiels. Qui auront malheureusement conclus ailleurs leurs unions respectives.

Environ 3 mois et ½ plus tard, un 1^{er} oiseau renoue avec les marais à partir du 05/08. Mais, s'ils sont déjà 17 à se remiser sur l'étang A d'Harchies le 25/08, plus aucun contact ne sera obtenu jusqu'au 05/11. Le passage postnuptial fut donc faible et il fallut attendre les mouvements pré-hivernaux pour revoir ce bel anatidé de manière plus franche.

De ces 9 individus (2♂&7♀) vus le 05/11, seule(s) 1 à 2 ♀ esseulée(s) reste(nt) à demeure jusqu'au 14/11. L'espèce étant peu vue au-delà avec 6 oiseaux le 20/11 puis 2 les 21/11 et 31/12.

Nette rousse (*Netta rufina*)

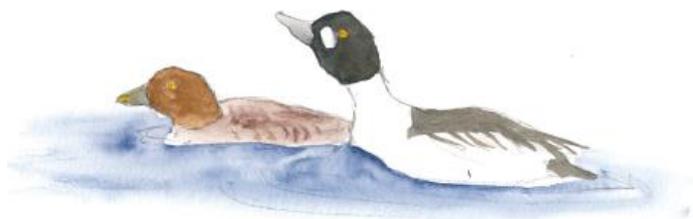
L'étang A d'Harchies concentre la présence de ce bel anatidé en 2021, qui se remise là pour de courtes haltes : un couple le 22/02, 2♂ le 24/03 et un seul du 20 au 21/11.

Fuligule nyroca (*Aythya nyroca*)

Un ♂ affectionne l'étang A d'Harchies les 21/03 et 10/09.

Garrot à œil d'or (*Bucephala clangula*)

En l'absence de comptages, clairement établis comme tels, des retours au dortoir de l'étang A d'Harchies en janvier, le Dénombrement Hivernal des Oiseaux d'Eau réalisé le 16/01 est plus que bienvenu pour cerner un tant soit peu le taux d'hivernage. Ce DHOE aboutit à la présence d'au moins 14 oiseaux (12♂&2♀) uniquement sur la partie Harchies des marais. Par la suite, qu'ils découlent des retours au dortoir de l'étang A d'Harchies ou de comptages plus exhaustifs réalisés sur l'ensemble de la partie publique de la réserve, les maxima atteignent respectivement 16 hivernants (13♂&3♀) le 04/02, 10 (5♂, 1♂ imm. & 4♀) le 11/02, 13 (8♂&5♀) le 12/02, 15 (8♂&7♀) le 15/02 et 11 le 14/03. Au-delà de la mi-mars, l'effectif chute drastiquement avec 2♂&1♀ qui semblent stationner sur place jusqu'à la mi-avril. Le dernier contact (2♂) étant obtenu le 18/04.



© Yves Fagniard

La portion de Haine canalisée qui longe la réserve à sa périphérie SSE présente un fort intérêt pour l'espèce car 16 individus y stationnent le 11/01, 17 (12♂&5♀) le 09/02 et 14 (10♂&4♀) le 13/02.

Une fois encore, il est important de mettre en évidence la variation, parfois importante, des sexes-ratios qui prouve l'extrême mobilité de l'espèce et les mouvements importants qui lui sont propres, surtout à l'approche des beaux jours, synonymes de remontée vers les zones de reproduction.

Les parades de ♂ agglutinés autour des belles se déclenchent dès mi-février.

Après environ 6 mois et ½ d'absence, un 1^{er} ♂ est noté le 01/11 puis une 1^{ère} ♀ le 06/11. Le taux d'occupation progresse ensuite doucement au gré des arrivées et départs avec 4 oiseaux (2♂&2♀) le 20/11, 5 (4♂&1♀) le 02/12, 6 (4♂&2♀) le 07/12, 11 (8♂&3♀) le 14/12 et 18 le 17/12. Issus du Dénombrement Hivernal des Oiseaux d'Eau (DHOE), ces derniers comptages apportent également le record de l'année pour cet anatidé plongeur.

Harle piette (*Mergellus albellus*)

Au moins 1♂&1♀ stationnent sur l'ensemble des marais du 22 au 25/01 puis la ♀ seule jusqu'au 05/02. L'hivernage se termine par la présence de 2♀ le 12/02 puis une seule, à nouveau, jusqu'au 24/02. A moins qu'il s'agisse toujours de la même tout au long de cette 1^{ère} période, rejointe temporairement par une congénère.

Environ 9 mois plus tard, un 1^{er} visiteur est vu le 03/12 (sans plus de précision) puis au moins 1♀ entame un hivernage à partir du 24/12, qui perdure largement en 2022.

Harle bièvre (*Merqus merganser*)

Cet anatidé très mobile profite des milieux favorables disséminés au sein même des marais mais également tout autour (canal Hensies-Pommeroeul et Haine proches). Les disparités des comptages sur une même journée témoignent de la difficulté de recenser pareille espèce sur une si vaste surface. Les retours au dortoir sur l'étang A d'Harchies fournissent les meilleurs résultats, du moins les plus proches de la réalité. Néanmoins, les variations du sexe-ratio sur de courtes périodes que font apparaître ces comptages montrent que les retours perdurent bien au-delà du coucher du soleil. A moins que ces différences, parfois faibles, découlent de la fréquentation d'autres dortoirs secondaires, satellitaires à ce noyau principal qui se remise tout l'hiver sur l'étang A d'Harchies pour y passer la nuit en toute sécurité.

Dernière précision, tous les maxima ou presque évoqués ci-après sont issus des comptages de ce dortoir principal (étang A d'Harchies) essentiellement en soirée mais aussi à l'aube pour quelques-uns.

Entamé en 2020, l'hivernage de l'espèce se poursuit en 2021. Les maxima atteignant 17 oiseaux (10♂&7♀) le 03/01 et 19 le 15/01. Bien que les sexes-ratios diffèrent parfois légèrement, la population hivernante locale semble assez stable un mois durant, du 20/01 au 19/02 : 24 individus le 19/02, 25 les 20/01 & 15/02, 26 (13♂&13♀) le 11/02, 27 les 22/01 (17♂&10♀) & 02/02 et 28 (12♂&16♀) le 12/02 (record de l'année). Ensuite, le besoin impérieux de rejoindre les zones de reproduction met un terme à cette relative stabilité au sein de ce dortoir et les effectifs comptés sont plus oscillants mais tendent néanmoins vers une diminution progressive. Parfois importantes, les fluctuations des retours au dortoir découlent de ces mouvements migratoires dont il est toujours difficile de mesurer l'ampleur réelle. Chronologiquement (pour étayer ce qui vient d'être dit), les maxima atteignent là 19 oiseaux le 21/02, 12 le 25/02, 10 (6♂&4♀) le 27/02, 16 (9♂&7♀) le 06/03, 12 le 14/03, 15 le 18/03, 7 (4♂&3♀) le 19/03 et 9 le 21/03. Une dernière ♀ est observée le 22/03 sur l'étang de Pommeroeul.

Le retour de 3♂ le 05/11 au dortoir de l'étang A d'Harchies met un terme à un peu plus de 7 mois d'absence de cet anatidé. Les effectifs s'étoffent alors au gré des retours : 7 individus (4♂&3♀) le 19/11, 19 (7♂&12♀) le 22/11 et 19 (10♂&9♀) le 30/11. Une certaine stabilité est décelée en décembre entre le retour au dortoir de l'étang A d'Harchies de 24 exemplaires (10♂&14♀) le 07/12 puis le comptage exhaustif de 23 hivernants le 17/12 lors du DHOE. Ces Dénombrements Hivernaux des Oiseaux d'Eau étant le second moyen le plus efficace pour appréhender au mieux le taux d'occupation d'un site.

Martinet noir (*Apus apus*)

Le 1^{er} contact de l'année concerne le survol des marais par un migrateur actif qui cingle en direction du NE le 21/04 et le 1^{er} rassemblement intervient le 24/04 avec l'apparition de 19 individus, voire un peu plus. Il faut néanmoins attendre une bonne semaine pour que les retours se généralisent. Cette concentration d'une 100^{aine} d'oiseaux, obtenue le 02/05 sur l'étang A d'Harchies, constituant par ailleurs le record de présence pour 2021. Au gré de l'arrivée d'affamés sur cette même pièce d'eau, les autres sont moitié moindre le 07/05 et toujours plus faibles en seconde quinzaine de mai (une 30^{eaine} d'exemplaires tout au plus).

A l'issue du passage printanier, qui s'essouffle à partir de juin, la dispersion postnuptiale draine bien peu de visiteurs en juillet et août. Les 5 derniers de l'année étant détectés tardivement le 02/09.

Huîtrier-pie (*Haematopus ostralegus*)

Des visiteurs esseulés sont observés en vol le 25/03 à Pommeroeul et le 16/05 dans la zone agricole des « Sartis ». Deux le sont également le 19/05 en bordure du canal Hensies-Pommeroeul.

Plus aucun contact n'était intervenu depuis 2017.

Avocette élégante (*Recurvirostra avosetta*)

Un 1^{er} oiseau fait halte sur l'étang B d'Harchies du 24 au 30/03 puis reprend sa route en direction du NE.

Par la suite, un groupe de maximum 11 individus fait escale le 05/04 sur les étangs d'Hensies dont il ne reste que 2 le 09/04. Au même moment (le 08/04), une bande de 20 oiseaux fait halte à l'écluse de Pommeroeul. S'agit-il de visiteurs distincts ou rassemblés en tout ou partie ?

Au vu de l'écart temporel plus important, les 2 exemplaires notés les 15 & 25/04 doivent être différents des précédents et un des deux est encore présent le 27/04. Trois visiteurs s'arrêtent encore par la suite sur les marais : 1 le 04/06 et 2 le 30/10 (seule donnée postnuptiale).

Grand gravelot (*Charadrius hiaticula*)

Un juvénile est d'abord noté le 17/08 le long du canal Hensies-Pommeroeul, où un second sera à nouveau vu le 10/09.

Simultanément, les vasières largement découvertes sur le pourtour de l'étang B d'Harchies retiennent l'attention de plusieurs migrateurs qui s'y arrêtent pour se sustenter avant de continuer leur route vers leurs quartiers d'hivernage.

Le 1^{er} visiteur est un migrateur actif qui cingle vers le SO le 04/09. Assez vite, 3 individus arpentent ce garde-manger le 06/09, 1 juv. le 07/09 puis encore 2 adultes du 26 au 30/09.

Petit gravelot (*Charadrius dubius*)

En périphérie immédiate des marais, le canal Hensies-Pommeroeul favorise l'arrêt d'au moins 5 migrateurs pré-nuptiaux : 1 individu le 25/03, 2 les 08 & 26/04 et un dernier le 27/04.

Courlis corlieu (*Numenius phaeopus*)

L'oiseau surpris en vol par ses cris, aux abords de l'étang « Canaron » à l'extrême nord des marais le 26/03, est ensuite repéré le long du canal Hensies-Pommeroeul, ce même jour. Le cliché pris à cette occasion permet de savoir qu'il s'agit d'un juvénile dont la courte halte apporte la seule et unique donnée en 2021.

Courlis cendré (*Numenius arquata*)

Des oiseaux esseulés sont contactés à 3 reprises en 2021 (soit les 30/03, 18/04 et 01/12).

Barge à queue noire (*Limosa limosa*)

En seconde 15^{aine} de mars, les prairies et étangs d'Harchies retiennent quelques migrateurs lors de la remontée depuis des quartiers d'hivernage : max. 4 le 18 puis un seul les 21, 24 & 26. Un même groupe qui s'effiloche au fil des jours ou des oiseaux distincts ?

Combattant varié (*Calidris pugnax*)

Des migrateurs font halte isolément le 16/02 sur les étangs d'Harchies et le 05/04 sur ceux d'Hensies.

Bécasseau cocorli (*Calidris ferruginea*)

Un migrateur fait une courte escale sur les vasières de l'étang B d'Harchies le 07/09.

Bécasseau variable (*Calidris alpina*)

Le passage pré-nuptial n'est détecté que sur le canal Hensies-Pommeroeul où au moins 4 visiteurs distincts s'attardent sur un peu moins d'un mois : 1 individu les 16 & 17/03, 3 le 21/03, 1 le 27/03 et un dernier le 06/04.

Le migrateur actif qui survole les marais le 04/09 en direction du SO marque l'arrivée de l'espèce sur les vasières largement découvertes de l'étang B d'Harchies. Un juvénile profite de ce lieu de gagnage du 05 au 15/09 (il est vu le 10/09 sur le canal Hensies-Pommeroeul). Ensuite, des arrivages font progressivement grimper la population locale à max. 4 individus les 26 & 27/09 parmi lesquels un seul se maintient sur ce garde-manger jusqu'au 30/09. La présence de ce petit échassier se termine sur des séjours plus courts avec 2 visiteurs le 02/10 et encore 8 le 04/10. On peut donc finalement estimer qu'au moins 16 oiseaux différents ont profité de la table offerte par ce pourtour fangeux pour reprendre des forces et continuer leur périple.

Un attardé arpente les berges du canal Hensies-Pommeroeul le 17/12.

Bécassine des marais (*Gallinago gallinago*)

Hormis 7 oiseaux le 08/02 et encore 5 le 12/02 qui reflètent un renforcement temporaire, au moins 3 hivernants stationnent sur les marais jusqu'à la mi-mars. Le passage pré-nuptial entraîne alors fort logiquement une augmentation de la population locale dont les maxima ponctuels sont de 9 individus le 19/03, 6 le 28/03 et 7 le 10/04. Les deux dernières Bécassines des marais de cette première période sont notées le 24/04.

Au moins un individu est sporadiquement noté dans les champs « Pont Cocu » les 09 & 16/02 et le 25/03.



© Luc Sonnet

Le retour de ce petit limicole au bec démesuré s'amorce 4 mois plus tard avec l'arrivée de 3 exemplaires le 27/08. Garde-mangers de choix, recherchés à cette période, les vasières des étangs d'Harchies drainent toujours plus d'affamés de passage. Parler de stabilité d'effectif alors que le mois concerné concentre les mouvements migratoires semble osé mais les chiffres semblent pourtant le confirmer. L'effectif présent sur ces plages fangeuses oscille peu et atteint au maximum 15 oiseaux du 02 au 26/09. Le doublement constaté le lendemain (31ind. le 27/09) montre, quant à lui, clairement l'apport de nouveaux visiteurs de passage. Ce noyau se réduisant ensuite au gré des départs : 26ind. le 29/09, 24 du 02 au 27/10 et 19 le 19/11.

Au-delà, seuls demeurent au max. 3 hivernants potentiels au moins jusqu'en fin d'année.

Chevalier guignette (*Actitis hypoleucos*)

Ce petit limicole fréquente les marais durant un peu plus de 6 mois et avec des effectifs inférieurs à 10 oiseaux.

Après un 1^{er} contact hâtif d'un individu isolé le 08/03, le passage prénuptial n'intervient de manière plus franche qu'à partir du 14/04. Qu'il s'agisse d'un effet d'accumulation de visiteurs en halte ou du passage de bandes éparées, les max. progressent de 2 exemplaires le 24/04 à 8 le 03/05. Un retardataire est encore noté le 01/06.

La dispersion postnuptiale débute dès le 09/07 et atteint un pic de présence de 6 individus le 26/07. Les 5 derniers de l'année étant observés le 14/09.

Comme de coutume, les berges du canal Hensies-Pommeroeul favorisent l'arrêt de migrants dont l'accumulation finit par constituer d'importants contingents, tant lors des passages pré que postnuptiaux.

Après un hivernant noté là à 4 reprises entre le 02/01 et le 09/02, ils sont déjà 4 à arpenter ce canal du 16/03 au 21/04, alors que les marais proches commencent à peine à être investis par

l'espèce à ce moment. Le flux migratoire s'intensifie durant une 15^{aine} de jours, du milieu de la dernière décade d'avril jusqu'au 06/05 avec le stationnement d'au moins 34 oiseaux du 25/04 au 04/05 et des pics de 49 le 05/05 et de 47 le 06/05 (records de l'année). Les fluctuations d'effectifs sur cette courte période pourraient tout aussi bien être consécutives à de réels mouvements au sein de ce noyau mais pourraient également être dues à la difficulté qu'il y a de recenser systématiquement l'ensemble de ces visiteurs en halte sur un linéaire si grand. L'impératif de reproduction qui pousse ces petits limicoles à rejoindre des contrées plus à même de rencontrer leurs besoins physiologiques finit par disloquer cette petite population. Progressivement d'abord, plus rapidement ensuite : 30 exemplaires le 07/05, au moins 25 le 12/05, 4 le 19/05, 3 le 20/05 et un dernier le 21/05. Il faut ensuite attendre début juillet pour que le transfert nord-sud, entraîné par la dispersion postnuptiale, draine à nouveau des affamés dont le principal garde-manger reste le canal Hensies-Pommeroeul et non les Marais d'Harchies-Hensies-Pommeroeul, pourtant si proches. L'accumulation progressive de ces visiteurs, qui déambulent le long de ces berges bétonnées, apporte à nouveau un fort contingent : 5 individus le 09/07, 6 le 13/07, 18 le 16/07, 10 le 26/07, 29 le 31/07, possiblement 47 le 08/08 et toujours au moins 40 le 09/08.

Un hivernant est contacté sur ce canal le 22/12.

La portion de Haine canalisée qui longe la réserve à sa périphérie SSE héberge, quant à elle, au max. 12 individus le 31/07.

Chevalier culblanc (*Tringa ochropus*)

Aucun hivernage n'est perceptible sur les marais en 2021 car le 1^{er} contact intervient le 21/03. Ils sont déjà 2 le 28/03 et, par la suite, de 1 à 4 oiseaux sont régulièrement vus en vol ou en quête de nourriture un peu partout dans le périmètre de la réserve jusqu'au 27/04.

Au moins un migrateur actif en vol vers le NE est entendu le 30/03.

Le visiteur découvert le 16/07 met fin à environ deux mois et ½ d'absence et marque le démarrage de la dispersion postnuptiale de ce petit limicole au croupion si caractéristique. La mention de l'espèce devenant à ce moment régulière mais toujours en nombres très restreints, jusqu'au 18/09. Au moins un isolé fréquente encore les vasières disponibles à 4 reprises en novembre.

Qu'ils soient en halte ou en stationnement prolongé, des individus fréquentent les berges du canal Hensies-Pommeroeul où les maxima atteignent 4 oiseaux le 31/03, 8 les 09 & 10/04 et 5 le 16/04.

Chevalier gambette (*Tringa totanus*)

Pour le peu qu'il s'agisse toujours des mêmes, les 2 premiers visiteurs fréquentent les marais du 13 au 16/03. Au-delà des 6 individus notés le 17/03, de 1 à 2 exemplaires sont assez régulièrement observés jusqu'au 16/05 et une bande de 14 migrateurs potentiels est surprise en vol le 10/04. Quatre mois et demi après le dernier contact, le passage postnuptial est marqué de justesse par la présence d'un seul et unique oiseau le 30/09.

Sans qu'il ne soit possible, ni même évident, de faire le tri entre ces deux sites aux interactions fortes, le canal Hensies-Pommeroeul est également fréquenté durablement par l'espèce lors du passage printanier : 1 exemplaire le 17/03, 5 les 06 & 07/04, 8 le 10/04, 2 le 12/04, 3 les 11 & 16/04, 1 les 18 & 26/04 et les 04 & 05/05, 2 le 07/05 et un dernier le 17/05.

Parallèlement à ces haltes, 5 migrateurs actifs survolent ce canal le 11/04, en direction du NO.

Chevalier arlequin (*Tringa erythropus*)

Le passage printanier se limite au survol des marais par 2 migrateurs actifs en direction du NE le 20/04. Il faut ensuite attendre 4 mois et la dispersion postnuptiale pour revoir ce bel échassier. Un visiteur fait halte sur les vasières des étangs d'Harchies du 27 au 31/08, voire même encore le 05/09. Si l'on considère qu'il s'agit toujours du même oiseau.

Chevalier aboyeur (*Tringa nebularia*)

Les 1^{ers} visiteurs sont observés les 18 & 20/04 et 2 migrateurs actifs qui se dirigent vers le NE sont notés le 21/04. Les 3 premiers oiseaux en stationnement sont détectés le 23/04 et une bande plus importante composée de 13 et même 16 oiseaux fréquente l'étang principal d'Hensies respectivement les 24 & 25/04. Seuls 2 d'entre eux prolongent leur étape par la suite, jusqu'au 30/04 et puis un seul jusqu'au 07/05. Pour le peu qu'il s'agisse bel et bien toujours des mêmes individus. Des présences plus éphémères sont mentionnées au-delà avec 1 exemplaire le 12/05, 2 le 17/05 et 1 le 31/05.

La dispersion postnuptiale intervient hâtivement cette année pour l'espèce avec déjà un 1^{er} oiseau de passage le 11/07. D'autres isolés sont encore présents les 20 & 28/08 et le 29/09 (dernier de l'année). Un migrateur actif survole le marais le 04/09, alors qu'il se dirige vers le SO.

Le canal Hensies-Pommeroeul retient l'attention de quelques migrateurs en halte qui peuvent logiquement faire partie, en tout ou partie, des contingents évoqués ci-dessus sur les marais d'Harchies-Hensies-Pommeroeul : 1 individu le 25/04, 2 le 26/04, 1 les 27 & 29/04 puis 3 jusqu'au 08/05.

Mouette pygmée (*Hydrocoloeus minutus*)

Avec seulement 5 journées de présence et uniquement lors du passage printanier, l'espèce fut moins fréquente encore qu'en 2020 mais avec des effectifs plus conséquents.

Parallèlement aux 7 migrateurs actifs qui survolent la réserve en direction du NE, une bande de 21 oiseaux fait halte sur les étangs d'Harchies le 21/04. Vingt d'entre eux étant encore observés le lendemain sur l'étang de Pommeroeul. Quelques visiteurs transitent encore temporairement par les marais ensuite : minimum 2 le 29/04, 1ad. le 02/05 et 1ind. 3A le 03/05.

Goéland argenté (*Larus argentatus*)

Les effectifs de l'espèce sont faibles en 2021 avec des max. de 10 individus le 17/01 dans la zone agricole des « Sartis » et 22 le 29/12 au dortoir sur l'étang de Pommeroeul. Par ailleurs, ce laridé est peu présent ou peu noté de juin à septembre.

Pour l'anecdote, un immature se pose le 31/08 sur une carpe commune qui flotte, morte comme une bonne 30^{aine} d'autres, sur l'étang frontalier « Van Damme » à Hensies. Il parvient difficilement à reprendre son équilibre sur cette masse inerte qui tangué furieusement et entame sa « proie » par les écailles. Malgré qu'il soit parvenu à en ôter pas mal et bien que recourant à de puissants coups de bec, il ne parvient pas à ouvrir une plaie sur cette cuirasse. Il finit par l'attaquer par l'intérieur des branchies. Sans plus de succès.

Goéland pontique (*Larus cachinnans*)

Deux pics de présence plus nets se démarquent des données collectées : 10 oiseaux le 22/01 à Pommeroeul et le 30/03 à Hensies. L'espèce délaisse les marais du 03/05 au 24/10, à tout le moins aucun encodage ne la mentionne durant cette longue période.

Goéland leucophée (*Larus michahellis*)

L'espèce fréquente la réserve en petit nombre, tout au long de l'année et le roulement entre oiseaux différents semble être important sur une aussi large période.

Goéland brun (*Larus fuscus*)

Très peu d'oiseaux fréquentent les marais en 1^{ère} période hivernale, avant qu'un pic de présence de 65 individus ne soit noté le 24/03 sur l'étang de Pommeroeul puis une petite 10^{aine} à cet endroit toujours le 09/04.

Peu présente durant la période de reproduction (dont 1 juv. à Pommeroeul le 21/07), l'espèce rejoint la réserve en dernière décade de septembre, plus encore à partir de novembre mais sans jamais atteindre de fortes concentrations avec au max. 37 oiseaux le 12/11 et 35 le 24/11 au dortoir sur l'étang de Pommeroeul.

Un migrateur clairement identifié comme tel survole le site le 10/08 en direction du SO.

Guifette noire (*Chlidonias niger*)

Au moins 26 oiseaux différents transitent par les marais et s'y arrêtent lors des deux périodes de passage. Si l'étang de Pommeroeul et ceux d'Hensies retiennent l'attention de quelques-uns d'entre eux, ce sont les étangs A & B d'Harchies qui offrent le meilleur couvert à ces affamés, en route vers des cieux plus à même d'accueillir leur reproduction.

Après un 1^{er} de retour le 20/04, le passage printanier en draine au moins 18 autres au gré de leurs haltes alimentaires. Hormis 9 individus le 07/05, les observations relatent la présence de 1 à 2 visiteurs tout au plus. Les deux derniers de cette 1^{ère} période de passage étant contactés le 18/06.

La dispersion postnuptiale débute deux semaines plus tard avec l'arrivée d'un oiseau le 03/07. Un second fait escale sur les marais le 16/07 puis un petit contingent se constitue par accumulation de visiteurs en halte pour atteindre au max. 5 oiseaux le 30/08. Réduits à 3 le 31/08, 2 le 01/09 et un dernier le 02/09.

Cigogne blanche (*Ciconia ciconia*)

Les 40 oiseaux qui survolent les marais le 05/02 marquent le retour de l'espèce. Par la suite, des contingents bien plus faibles transiteront au-dessus de la réserve lors de la remontée des quartiers d'hivernage : 5 individus en vol vers l'E le 12/02, 8 vers le NE le 25/04 et 3 vers le NE le 15/06 (dernier contact de ce bel échassier pour 2021).

Après un pic de présence de 6 individus en halte en deux groupes distincts le 12/02, au moins un adulte, voire davantage, réalise(nt) une escale prolongée et fréquente(nt) la héronnière « Van Damme » mais de manière bien moins assidue qu'en 2020 lors de la tentative de reproduction, malheureusement avortée.

Balbusard pêcheur (*Pandion haliaetus*)

L'oiseau régulièrement observé du 27 au 31/03 doit être unique. Par la suite, 3 autres individus distincts fréquentent encore les marais : 1 le 07/04, 1 du 22 au 24/04 et 1 ♀ ad. en migration active en direction du NE le 10/05.

Il faut ensuite attendre la dispersion postnuptiale pour revoir ce rapace piscivore avec 1 ♀ ad. en stationnement du 10 au 24/08 puis 1 exemplaire les 11 & 17/09. Pour le peu que l'on résume les données de cette manière.

Il y eut donc au minimum entre 6 et 7 oiseaux qui se sont succédés sur les marais lors des deux périodes de passage (essentiellement durant la pré-nuptiale).

Busard St-Martin (*Circus cyaneus*)

A l'inverse du schéma traditionnel, l'hivernage concentre entre octobre 2020 et février-mars 2021, voire tout début avril, davantage de ♂ que de ♀. Du moins les occurrences de présence de cette ou ces dernière(s) sont bien moindres.

Peut-être déjà présent à la mi-novembre 2020, voire même à partir du 27/10/2020, un ♂ ad. est régulièrement détecté jusque mi-février puis de moins en moins en mars et une possible dernière fois le 04/04. Pour le peu que l'on considère qu'il s'agit toujours du même oiseau.

Outre qu'il ait favorisé un afflux relatif de Butors étoilés, le durcissement des conditions hivernales à la mi-février conforte la présence de ce rapace par l'arrivée, cette fois encore, de 2 mâles immatures qui reviennent systématiquement passer la nuit dans la roselière A d'Harchies. Arrivés au même moment, l'un semble s'être limité à un court séjour (les 11 & 12/02), alors que le second prolonge sa villégiature hivernale au moins jusqu'au 27/02. Une entaille à l'aile droite de l'un d'eux, à la jonction entre les rémiges primaires et secondaires permet de les distinguer, même de loin.

Le 11/02 en milieu d'après-midi, l'un de ces ♂ immatures prospecte longuement avec lenteur et minutie les prairies des Maillettes (grande et petite) et "Van Gheyt" dans l'espoir d'y dégoter une proie. La panique engendrée par ses passages répétés au ras du sol et de la végétation fait s'envoler d'effroi env. 80 Pipits farlouses, 2 Bécassines des marais, 1 Bécassine sourde, une 30^{aine} d'Alouettes des champs, une 30^{aine} d'Etourneaux sansonnets, env. 70 Grives litornes et env. 20 Grives mauvis. Prévenu, Yves Fagniard a pu le croquer sur le vif sous un éclairage resplendissant dû à la blancheur de la neige, fraîchement tombée le matin même. Ce dessin étant repris dans le livre d'aquarelles et de textes : "*Les Marais d'Harchies, de la plume au pinceau*".



© Yves Fagniard

D'abord poursuivie par une Corneille noire le 12/02, une Aigrette garzette qui survole la plaine Agricole des "Sartis" l'est bien plus féroce ensuite par une ♀ de Busard St-Martin. Qui la course de près et met du temps avant de renoncer à s'en délecter. Le coup de froid qui vient de s'installer ouvre des appétits insatiables !

Le ♂ adulte chasse, quant à lui, régulièrement les Étourneaux sansonnets lors de leur retour au dortoir en soirée dans la roselière A d'Harchies en première 15^{aine} de mars mais sans succès notable.

Après une ♀ vue une dernière fois le 24/04, il faut attendre un peu moins de 6 mois pour que ce bel oiseau renoue avec les marais par l'observation d'un ♂ adulte le 15/10. D'autres ou le même sera ou seront recontacté(s) ultérieurement les 22 & 25/11 puis les 03, 07 & 29/12.

Deux individus sont également signalés le 28/12 mais sans la moindre précision quant à leur âge ou leur sexe. Soit une donnée qui restera malheureusement inexploitable.

Milan noir (*Milvus milvus*)

Un 1^{er} oiseau fréquente les marais à partir du 04/04 et un migrateur en vol actif en direction du NE est observé le 20/04. Ensuite, hormis la présence de 3 individus le 27/04, des oiseaux esseulés sont assez régulièrement renseignés jusqu'en dernière décade de mai, plus ponctuellement ensuite jusqu'au 30/07. Date du dernier contact de ce rapace en 2021.

Un couple potentiel est à nouveau observé à Hensies le 12/05 aux abords d'un habitat favorable. Mais cette présence ne débouche sur rien de probant. La nidification n'est donc toujours pas intervenue cette saison et semble même s'éloigner un peu plus encore.

Pic mar (*Dendrocoptes medius*)

Qu'il ait été vu ou simplement entendu, un individu a été contacté à 11 reprises sur l'ensemble de l'année, essentiellement durant les deux derniers mois.

Pic noir (*Dryocopus martius*)

Plus un mois ne se passe maintenant sans que ce grand pic ne soit contacté au sein même des marais. Cris, chants nuptiaux, observations de ♂ et de ♀ et fréquentation d'habitats potentiellement intéressants pour l'espèce témoignent de cet intérêt croissant. À suivre de près ...

Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*)

Au moins 22 journées de présence sont accréditées par des observations et concernent toutes sortes d'individus : de l'adulte à l'immaturation, du ♂ à la ♀. Aucune période ne semble prépondérante, ni aucune partie des marais. Ce qui ressort néanmoins des données collectées c'est que la réserve est clairement un garde-manger pour ce rapace mangeur d'oiseaux. Mais comment pourrait-il en être autrement !

Mésange noire (*Periparus ater*)

Quatre contacts sont obtenus en 2021 : 1 oiseau le 28/03, 2 les 08 & 12/09 et un dernier le 30/10.

Mésange huppée (*Lophophanes cristatus*)

Logiquement toujours aussi peu fréquente au sein des marais avec 2 individus notés le 03/04 et un seul le 28/06.

Panure à moustaches (*Panurus biarmicus*)

Une 10^{aine} d'hivernants temporaires découle des données récoltées, répartis sur les deux périodes. La roselière de Pommeroeul en héberge 3 le 24/02 puis celles d'Harchies offrent le gîte et le couvert à 1 individu le 13/04, 2 le 06/11 et 4 le 07/11.



© Yves Fagniard

Alouette lulu (*Lullula arborea*)

L'espèce intègre la liste des espèces en 2021 grâce à seulement 3 données : 1ex. les 08/02 et 26/03 dans le périmètre des marais, ainsi que 2 migrateurs qui, se dirigeant activement en direction de l'E, survolent les champs « Pont Cocu » le 09/02.

Qu'il semble de plus en plus loin le temps où l'espèce se reproduisait sur les Marais d'Harchies mais aussi sur ceux de Condé (côté Français).

Hirondelle de rivage (*Riparia riparia*)

Si la 1^{ère} est déjà de retour sur les marais le 05/03, les suivantes (7ex.) mettront 3 semaines supplémentaires pour se montrer. Les arrivages s'enclenchent alors plus massivement pour atteindre environ 300 individus au dortoir (roselière A d'Harchies) le 31/03 et même environ 500 en halte alimentaire sur l'étang B d'Harchies le 01/04. Ils sont encore une 100^{aine} à virevolter là à la recherche de la denrée salubre le 02/04 et toujours environ 80 le lendemain.

Par la suite, hormis un dortoir (roselière « Van Damme » à Hensies) occupé par au moins 30 visiteurs le 13/04 et des escales de ravitaillement pour une 50^{aine} d'autres sur les étangs d'Harchies les 21/04 et encore 06/06, l'espèce se fait beaucoup plus discrète et n'atteint plus de tels effectifs.

Parallèlement, env. 110 migrateurs font une halte alimentaire le 02/04 sur le canal Hensies-Pommeroeul.

L'arrivée subite d'environ 500 affamés qui prennent d'assaut les étangs d'Harchies le 29/07 est la donnée qui met le plus en lumière le passage postnuptial. La dernière Hirondelle de rivage de l'année est repérée le 01/10 sur l'étang A d'Harchies.

Pouillot siffleur (*Phylloscopus sibilatrix*)

Un chanteur se manifeste les 10 & 27/05 au nord de la roselière sèche A à Harchies. Même migrateur en halte prolongée ou habitat qui favorise l'arrêt de l'espèce ?

Il n'avait plus été contacté dans le périmètre des marais depuis 2014.

Roitelet triple-bandeau (*Regulus ignicapilla*)

Quelques rares hivernants potentiels sont fortuitement contactés en 1^{ère} période, jusqu'en fin de 1^{ère} décennie de mars. Dont un dortoir de 2 individus qui est découvert le 28/01 à l'extrémité sud-ouest de la digue d'Harchies.

Un chanteur, voire un possible second, se manifeste sur le terril d'Harchies les 29 & 30/03, sans lendemain.

Après 6 mois d'absence, un oiseau est observé uniquement le 29/09. L'hivernage local de ce petit passereau triplement couronné ne reprend véritablement qu'à partir de la 3^{ème} décennie

de novembre et ne concerne, à nouveau, que quelques rares résidents, discrets et disséminés sur l'ensemble des marais.

Grive litorne (*Turdus pilaris*)

Hormis une bande d'une 100^{aine} d'oiseaux se nourrissant dans la zone agricole des « Sartis » le 10/01, les maxima restent relativement faibles et dégressifs : environ 70 individus le 04/02, 86 le 11/02, 25 le 18/02 et 24 le 14/03.

Un dernier hivernant est encore noté le 31/03 et un migrateur en vol actif vers le NE le 21/04 marque, quant à lui, la fin de la présence de ce turdidé au sein de la réserve.

Un 1^{er} visiteur fréquente à nouveau les lieux un peu plus de 6 mois plus tard (le 02/11) et les rassemblements de cette seconde période sont similaires et donc assez faibles avec max. 5 oiseaux le 16/11, une 60^{aine} le 07/12 et environ 25 le 21/12.



© Luc Sonnet

Grive mauvis (*Turdus iliacus*)

Au gré des arrivées et départs, cette espèce, fort mobile de plus et disséminée sur l'ensemble des marais, atteint des pics de présence d'une 100^{aine} d'oiseaux les 20/01, 01/02 et 17/03.

Un chanteur se manifeste à Hensies les 17 & 18/03.

Après un dernier contact obtenu le 02/04, ce turdidé est de retour sur les marais un peu plus de 6 mois plus tard (le 10/10). Toujours aussi disparates, selon les errances locales et mouvements plus larges, les maxima sont d'environ 75 hivernants le 18/10, une 60^{aine} le 05/11, 112 le 07/12 sur le terriil d'Hensies et 52 le 17/12 sur celui de Pommeroeul.

Deux migrateurs survolent activement la réserve le 15/10 en direction du SO.

Gobemouche gris (*Muscicapa striata*)

Un 1^{er} chanteur se manifeste le 07/05 à l'entrée principale d'Hensies, le long du mur des plaques. Un second ♂ vocalise sur le parking du CRIÉ/DEMNA le 17/05 et 1 adulte est observé le 06/06 depuis l'observatoire du « Trou de la Haine ».

Le passage postnuptial est mis en lumière par 2 migrateurs en halte : 1 juv. le 12/08 le long de la digue d'Harchies (au niveau de l'observatoire de l'étang B) et 1 adulte le 21/09 sur la digue d'Hensies. A moins que le juvénile du 12/08 ne témoigne finalement d'une nichée locale restée insoupçonnée. Si la date permet d'envisager ces deux hypothèses, l'absence d'autres contacts fait plutôt pencher la balance vers la première.

Rougequeue à front blanc (*Phoenicurus phoenicurus*)

Le passage de l'espèce est marqué fin avril par l'arrêt de deux migrateurs. Le 1^{er} fait escale le 23/04 en plein cœur des marais, le long du chemin des Maillettes et le second choisit de s'arrêter le 26/04 aux abords de la ferme « Slabbinck ».

Tarier des prés (*Saxicola rubetra*)

Le 1^{er} contact de l'année mentionne la présence de 2 oiseaux le 22/04 dans la petite prairie des Maillettes. Dès le lendemain, des précisions sont apportées, ces individus étant alors considérés comme constituant un couple ou comme étant 2♂, c'est selon. A moins, qu'il y ait là à ce moment 2♂&1♀ au total. Le ou un des ♂ est toujours présent au sein de cet habitat favorable les 24/04 et 02/05.

La zone agricole des « Sartis » favorise l'arrêt de 2 migrateurs le 26/04 dont un est toujours présent le lendemain (♂).

Un ♂ fait également halte le 29/04 en bordure du canal Hensies-Pommeroeul puis probablement le même est revu le 05/05 dans les champs « Pont Cocu » qui le jouxtent.

Le passage postnuptial est bien moins mis en lumière avec une seule donnée qui relate l'escale d'un ♂ le 05/09 dans les prairies « Van Gheyt ».

Bergeronnette des ruisseaux (*Motacilla cinerea*)

Avec tout au plus une 10^{aine} de journées de présence, l'espèce s'est faite rare sur les marais en 2021. De plus, hormis une seule donnée en 1^{ère} période hivernale (1ex. le 21/02), cette bergeronnette ne fréquente durablement les lieux qu'à partir de septembre. L'accumulation à cette période de migrateurs postnuptiaux en halte fait grimper progressivement l'effectif local : 2 oiseaux le 08, 3 le 12, 4 le 21 et 1 dernier le 24/09. Au moins un possible hivernant est irrégulièrement contacté à partir du 05/11. Pour le peu que les données s'y rapportant concernent bel et bien un seul et même individu.

La portion de Haine canalisée qui longe la réserve à sa périphérie SSE pourrait possiblement avoir accueilli la reproduction de l'espèce car un couple et un ♂ chanteur y sont notés le 16/05. Par souci de cohérence, cette espèce est maintenue dans cette rubrique « hivernants & al. » car si reproduction il y eu, elle fut extérieure au périmètre des marais.

Pipit farlouse (*Anthus pratensis*)

Au moins 15 individus stationnent dans la zone agricole des « Sartis » le 05/02 puis entre 12 et 10 dans les prairies « Van Gheyt » respectivement les 08 & 09/02.

Un effectif important d'environ 90 à 95 oiseaux est détecté le 11/02 sur la partie publique des marais dont une 50^{aine} d'exemplaires qui arpentent la grande prairie des Maillettes et une 30^{aine} qui quêtent également leur provende sur la petite prairie des Maillettes. Soit de part et d'autre du chemin du même nom. Ces affamés semblent avoir continué leur route ou s'être déplacés sur d'autres garde-mangers car à peine 10 d'entre eux sont notés le lendemain.

Au-delà du 13/02, les contacts se font plus rares avec respectivement 1ex. le 14/03 et environ 5 le 02/04. La plaine agricole des « Sartis » concentre une bande d'au moins 22 migrateurs en halte dès le 08/04 qui prolongent cette escale tout en s'amenuisant au gré des départs pour n'être plus que 15 le 11, 7 les 14 & 17 et un dernier le 22/04.

Après une observation d'un oiseau isolé le 16/05 à Harchies, la seule et ultime suivante met en lumière le passage postnuptial avec une bande de 39 migrateurs actifs en direction du SO le 15/10.

Proches et périphériques aux Marais d'Harchies-Hensies-Pommeroeul, les champs « Pont Cocu » accueillent au max. 20 individus le 09/04.

Pipit spioncelle (*Anthus spinoletta*)

La zone agricole des « Sartis » constitue un lieu de gagnage pour 6 oiseaux le 10 et toujours 5 le 20/01. Outre 1 individu surpris à Pommeroeul, une bande de 10 exemplaires quête sa nourriture dans les prairies « Vandebussche » le 17/01 puis 8 arpentent encore ce lopin de terre le 12/02. Par ailleurs, le mois de février est marqué par un effectif plus étalé sur l'ensemble des marais et plus faible avec des maxima de 8 hivernants le 11/02 puis 3 les 13 & 14/02.

Après une absence de contact depuis ce 14/02, un groupe d'environ 30 visiteurs en halte est découvert le 08/04 dans la prairie des Maillettes dont au moins 6 seront revus le 11/04 sur le canal Hensies-Pommeroeul.

Bien que de fortes interactions régissent deux sites si proches et qui rencontrent les besoins alimentaires de cette espèce, les plus importantes populations notées en 2021 le furent en bordure du canal Hensies-Pommeroeul et dans les champs « Pont Cocu » qui les jouxtent suite au stationnement de respectivement env. 65 individus le 02/02, 43 le 09/02 puis une 60^{aine} les 22 & 26/02.

Six mois plus tard, un 1^{er} oiseau est de retour le 16/10 à nouveau dans la prairie des Maillettes. Toutes les autres données, obtenues ensuite, proviennent d'endroits périphériques à la réserve : 5 individus le 23/10 puis de 1 à 2 très irrégulièrement jusqu'en fin d'année sur le canal Hensies-Pommeroeul, ainsi que 6ex. le 08/11 dans la plaine agricole des « Sartis » (aux abords de la ferme « Slabbinck ») et 1 seul le 24/12 à proximité du parking de la passerelle du Grand-Courant.

Pinson du nord (*Fringilla montifringilla*)

Une seule donnée est obtenue lors du passage prénuptial et relate la présence d'un individu le 27/03 aux abords de la grande peupleraie « Macau ». Il faut donc ensuite attendre la dispersion postnuptiale pour revoir ce beau passereau aux couleurs riches et variées.

Un 1^{er} contact intervient le 09/10 et sera suivi de bien d'autres (auditifs la plupart du temps) durant toute la période de passage de l'espèce jusque fin novembre. Les données obtenues ne précisant pas s'il s'agit de survols ou d'oiseaux posés. Une bande de 30 migrateurs actifs en direction du SO est notée le 15/10 dans la zone agricole des « Sartis ».

Le second groupe d'importance (soit 25ex.) est découvert le 07/12 au-dessus de la roselière de l'allée de baguage à Pommeroeul et max. 3 individus sont mentionnés le 12/12 parmi les possibles hivernants disséminés sur l'ensemble des marais à cette période.

Grosbec cassenois (*Coccothraustes coccothraustes*)

Toujours aussi peu commun dans le périmètre de la réserve et à ses abords les plus immédiats, ce passereau rondet y est noté à seulement 5 reprises.

Outre un oiseau repéré aux cris le 01/01 sur le canal Hensies-Pommeroeul, un individu est présent le 15/02 sur le teruil d'Harchies, de 3 à 4 fréquentent les abords du CRIÉ le 23/10 (les mangeoires disposées là doivent être la cause de cette concentration) et 2 affectionnent les haies des prairies « Vandebussche » et l'Allée de Chasse les 13/11 et 17/12.

Linotte mélodieuse (*Linaria cannabina*)

Espèce dont la raréfaction au sein des zones agricoles est effroyable, la Linotte mélodieuse n'échappe pas à ce funeste destin aux abords des marais. Hormis environ 34 individus contactés le 30/03 aux abords du parking « Pont Cocu » à Pommeroeul, en partie dans les champs proches et en partie à l'extrémité sud-est des marais, toutes les autres données, rares et disparates, relatent la présence d'oiseaux isolés, passant le plus souvent en vol.

Un exemplaire est observé dans la vaste zone agricole des « Sartis » les 15/03 et 17/04, l'Allée de Chasse est visitée à 3 reprises dont un chanteur qui se manifeste le 14/04. Le chemin des maillettes l'est tout autant avec 1 exemplaire noté les 14/04, 07/06 et 17/10.

Les plus gros contingents se rencontrent en bordure du canal Hensies-Pommeroeul et dans les champs « Pont Cocu » qui les jouxtent, où les maxima atteignent env. 70 individus le 25/03, env. 50 les 27/03 et 07 & 09/04, env. 45 le 30/03 et env. 40 le 09/04.

Sizerin flammé (*Acanthis flammea*)

Bien moins fréquent que le « cabaret » avec seulement 4 données obtenues mais ces dernières confirment toutes que la zone comprise entre la digue d'Hensies et le « Trou de la Haine » forme un habitat recherché par les sizerins en général. Maximum 3 individus sont observés là le 05/02 et 7 le 22/02. La seule donnée automnale prouve à nouveau la prépondérance de ce biotope sur l'espèce (5 oiseaux le 19/11).

Sizerin cabaret (*Acanthis cabaret*)

Après un 1^{er} oiseau découvert le 17/01, la zone comprise entre l'extrémité SE de la digue de Pommeroeul et le parking « Pont Cocu » en accueille toujours davantage : une 10^{aine} le 26/01 et même environ 25 le 31/01. Les deux derniers y étant vus le 14/02.

Un second endroit des marais semble rencontrer les besoins alimentaires de cette espèce. En effet, 27 hivernants temporaires se maintiennent le 04/02 et toujours 12 le 16/02 dans le périmètre compris entre la digue d'Hensies et les prairies B (un peu au-delà du « Trou de la Haine »).

Neuf mois plus tard environ, un exemplaire est revu le 14/11 dans la prairie du CRIÉ puis encore 2 le 03 et 3 le 12/12 sur le teruil d'Harchies.

Bec-croisé des sapins (*Loxia curvirostra*)

La seule et unique donnée pour 2021 relate la présence d'un oiseau le 18/06 dans le petit bois situé à l'extrémité est de l'Allée de Chasse.

Tarin des aulnes (*Spinus spinus*)

Les effectifs hivernants les plus importants sont notés en janvier avec au max. une 60^{aine} d'individus le 21 et environ 80 le 31/01 puis diminuent graduellement pour atteindre 25 oiseaux les 04 & 15/02. Un pic de passage ponctuel fait grimper la population locale à +/-70 exemplaires le 14/03 dont il reste tout au plus 5 d'entre eux le 19/03. Au moins un visiteur s'attarde encore du 05 au 11/04 et un tout dernier contact intervient tardivement le 16/05.

Il faut attendre ensuite un peu moins de 5 mois pour revoir l'espèce au sein de la réserve. À la suite des 2 premiers oiseaux, notés à partir du 08/10, peu d'autres leur emboîtent le pas jusque début novembre. Les maxima de cette seconde période d'hivernage s'étalant au-delà avec environ 170 individus le 30/11 (record de l'année), environ 80 le 02/12 et 130 le 12/12. Grandement moins ensuite après dislocation et départ de la plupart de ces visiteurs.

Deux migrants actifs survolent les marais en direction du SO le 16/10.

RARETÉS

Cette rubrique reprend les espèces les plus rares en 2021. Si certaines sont annuelles ou le deviennent petit à petit, d'autres se montrent avec beaucoup plus de parcimonie dans le périmètre des marais.

Marouette poussin (*Zapornia parva*)

La ♀ adulte découverte le 04/04 dans le fossé en contrebas de la digue d'Harchies (au niveau de la roselière dite des « 15 Parts ») constitue le fait ornithologique majeur de cette année 2021. Prolongeant là sa halte jusqu'au 08/04, cette ♀ adulte s'est laissée contempler et prendre en photo par maints ornithologues. Non loin, un ♂ chante brièvement le 04/04 au crépuscule et le 05/04 à l'aube (05hr17) respectivement dans la partie la plus humide des prairies « Vandebussche » et dans la roselière sèche A.



© François Stocman (4 avril 2021)

Grue cendrée (*Grus grus*)

Comportement peu fréquent sur les marais, 4 migrateurs font halte le 14/02 dans les prairies B (face au DEMNA). Le retour des quartiers d'hivernage est marqué davantage quelques jours plus tard par le survol d'au moins 132 (21+111) migrateurs actifs le 21/02. Le passage automnal apporte une donnée de 37 individus qui se dirigent vers le SO le 22/11.

Echasse blanche (*Himantopus himantopus*)

Un adulte survole les étangs de « Pêche » et « Slabbinck » à Hensies le 14/04.

Bécasseau sanderling (*Calidris alba*)

Au moins 3 individus distincts font escale le long du canal Hensies-Pommeroeul : 1 exemplaire le 06/05, 2 le lendemain et un adulte en PN le 19/05. L'espèce n'avait plus été vue depuis 2019 à cet endroit.

Bécassine sourde (*Lymnocyptes minimus*)

Des oiseaux sont détectés isolément en plusieurs endroits des marais les 11 & 12/02, 11/03 et 21/12. Effrayée par le passage d'un ♂ imm. de Busard St-Martin le 11/02, elle s'élance de la petite prairie des Maillettes, pour y revenir un peu plus tard.

Goéland marin (*Larus marinus*)

Un immature 3A muni d'une bague de relecture erre sur les marais les 22 & 26/01 puis à nouveau les 08 & 10/04. Un oiseau est revu un peu plus de 8 mois plus tard, le 21/12.

Goéland à ailes blanches (*Larus glaucoides*)

Un immature 2A est repéré le 23/03 sur la partie « Mare à bihoreaux » de l'étang principal d'Hensies.

Sterne caspienne (*Hydroprogne caspia*)

Un adulte est découvert le 29/05 sur la partie « Pêche » de l'étang principal d'Hensies.

Sterne caugek (*Thalasseus sandvicensis*)

Un adulte en PN fait halte essentiellement sur la partie « Pêche » de l'étang principal d'Hensies du 26 au 27/06. Cette espèce n'avait plus été vue sur les marais depuis 2014.

Sterne arctique (*Sterna paradisaea*)

Un migrateur interrompt un bref moment son voyage et s'alimente le 17/05 sur le canal Hensies-Pommeroeul.

Guifette moustac (*Chlidonias hybrida*)

Un adulte en PN fait une brève halte le 13/05 sur la partie « Pêche » de l'étang principal d'Hensies.

Plongeon catmarin (*Gavia stellata*)

Un individu réalise une courte halte sur les étangs d'Harchies le 11/11. L'espèce n'avait plus été observée dans le périmètre des marais depuis 2008.

Cigogne noire (*Ciconia nigra*)

Sept migrateurs actifs distincts transitent par les marais lors des deux périodes de passage : 1 le 09/05, 1 immature le 10/05, 1 le 30/05, 2 le 07/07, 1 juv. le 29/07 et un dernier le 31/08.

Héron pourpré (*Ardea purpurea*)

Une 10^{aine} d'oiseaux différents transite par les marais lors des deux périodes de passage (essentiellement durant la pré-nuptiale).

Un 1^{er} migrateur actif est repéré le 11/04 alors qu'il trace vers le NE. Un adulte en PN réalise une halte alimentaire au moins le 13/04. Un immature quitte le dortoir de l'étang « Van Damme » le 22/04 à l'aube et un adulte est à nouveau noté le 24/04. Un migrateur actif survole les marais en direction de l'E le 02/05 puis un oiseau (sans plus de précision) est mentionné les 08 & 09/05. Un puis deux adultes en PN fréquentent la héronnière « Van Damme » ou y

reviennent dormir du 24/05 au 04/06. Bien que souvent proches lorsqu'ils s'y remettent et parés de leurs couleurs nuptiales, ces deux adultes ne manifestent aucun intérêt l'un pour l'autre. Ce n'est pas avec de tels partenaires que les Marais d'Harchies pourront s'enorgueillir d'héberger une nouvelle espèce nicheuse !

A l'issue de la période de nidification, la dispersion postnuptiale draine seulement 2 individus : 1 juv. le 26/07 et 1 (sans plus de précision) en vol le 09/10.

Busard cendré (*Circus pygargus*)

Un possible individu est surpris à haute altitude depuis la digue d'Harchies le 09/04 et 1 ♀ ad. migre activement vers le SE le 10/05.

Milan royal (*Milvus milvus*)

Peu fréquente, l'espèce n'est observée de plus que durant le passage pré-nuptial avec des migrants survolant isolément les marais les 18/02, 09/04 et 16/05.

Hibou des marais (*Asio flammeus*)

Le 30/04, un individu fréquente la zone comprise entre l'extrémité sud de l'étang de Pommeroeul et les champs du « Pont Cocu », où il chasse.

Huppe fasciée (*Upupa epops*)

En périphérie immédiate des marais, un individu en halte quête sa nourriture le 13/08 le long de l'ancien canal, non loin du parking de l'écluse située au nord de l'étang « Canaron ».

Torcol fourmilier (*Jynx torquilla*)

Un oiseau est repéré le 26/04 à l'extrême sud des marais et juste à l'extérieur de leur périmètre, dans un jardin du coron qui les jouxte.

Un chanteur est détecté par enregistrement sur l'Allée de Chasse le 23/05. Un peu moins de deux mois plus tard (le 20/07), un chanteur se manifeste au moins deux heures durant à tue-tête dans les bosquets des prairies « Vandenbussche », proches de l'Allée de Chasse.

Faucon pèlerin des toundras (*Falco peregrinus calidus*)

Une ♀ chasse activement sur l'étang A d'Harchies le 19/03 en soirée.

Grand Corbeau (*Corvus corax*)

Au moins un oiseau est surpris fortuitement sur Hensies les 12/05, 13/06 et 07/12.

Un individu est repéré aux cris le 14/03 sur le teruil de Bernissart, en surplomb du centre sportif des Préaux (soit en proche périphérie des marais).

Pouillot véloce sibérien (*Phylloscopus collybita tristis*)

Un oiseau est découvert le 10/01 à l'extrémité SE de la digue de Pommeroeul (non loin du parking « Pont Cocu »). Un second individu est détecté sur la digue d'Harchies le 27/01 au crépuscule. En seconde période hivernale, 2 exemplaires sont repérés le 17/12 quasi au même moment en bordure de l'étang de Pommeroeul et sur le petit terril d'Hensies. Soit en des endroits distants mais cela traduit-il un réel afflux de « *tristis* » ? Par ailleurs, un contact est à nouveau obtenu le 29/12 le long du chemin des Maillettes (à égales distances des deux données précédentes).

Cette ssp. orientale n'avait plus été vue au sein des marais depuis 2016.

Merle à plastron (*Turdus torquatus*)

Un visiteur nous fait l'honneur de faire une escale alimentaire sur les marais à chacun des passages migratoires. En effet, un oiseau est détecté le 26/04 aux abords de la ferme « Slabbinck » et un second l'est le 28/10 à proximité immédiate du parking de la passerelle du « Grand Courant ».

Gobemouche noir (*Ficedula hypoleuca*)

Deux migrateurs esseulés font escale sur les marais aux deux périodes de passage. Le 1^{er} se remise le 14/04 le long de la rue des Préaux qui mène au CRIÉ (à l'arrière du bois des « Câtillons ») et le second fait de même le 05/09 le long de l'Allée de Chasse.

Traquet motteux (*Oenanthe oenanthe*)

Le passage pré-nuptial favorise l'arrêt d'au moins deux migrateurs dans la vaste zone agricole des « Sartis » à l'ouest des marais. Deux ♂ y sont observés le 26/04 puis un seul jusqu'au 07/05.

Probablement différent au vu de la grande distance qui les sépare, un ♂ est également repéré le 04/05 en bordure du canal Hensies-Pommeroeul (champs « Pont Cocu »).

Bergeronnette printanière nordique (*Motacilla flava thunbergi*)

Les observations de respectivement 11 individus le 04/05 et 1 ♂ adulte en PN le 07/05 en bordure du canal Hensies-Pommeroeul et dans les champs « Pont Cocu » puis d'un ♂ adulte en PN le 08/05 sur la digue d'Harchies (probablement le même) met un terme à près de 30ans d'absence de donnée sur les marais ou en bordure immédiate !

Bergeronnette de yarrell (*Motacilla alba yarrellii*)

En périphérie immédiate des marais, l'oiseau qui arpente les berges du canal Hensies-Pommeroeul et les champs « Pont Cocu » le 03/05 permet à ce passereau d'intégrer de justesse la liste des espèces observées en 2021.

Bouvreuil pivoine écarlate (*Pyrrhula pyrrhula pyrrhula*)

Un individu est entendu sur le terrib d'Harchies le 23/12 soit à une période propice à la venue de cette espèce. Cela n'avait plus été le cas depuis 2018.



© Yves Fagniard

FÉRALES

Cette rubrique reprend l'ensemble des espèces férales, exotiques ou échappées de captivité qui ont fréquenté les marais, sans y nidifier.

Bernache nonnette (*Branta leucopsis*)

En continuité avec 2020, la population hivernante reste stable jusqu'en seconde décennie de janvier (max. 266 individus le 16/01) puis se renforce légèrement pour atteindre 296 oiseaux le 23/01. Au-delà de ce record de présence, l'effectif commence à s'étioler, progressivement d'abord puis de plus vite à partir de la seconde décennie de mars. Passant de 273 exemplaires le 21/02 à environ 260 le 08/03, environ 150 le 14/03, environ 125 le 20/03, 21 le 30/03 et, enfin, 3 derniers le 29/04.

Par la suite, hormis une bande de 26 visiteurs imprévisibles notée le 04/06, il faut attendre le mois de septembre pour revoir l'espèce sur les marais. Sur base de comptages exhaustifs et non simplement sur des estimations qui sont par trop imprécises, l'accumulation des hivernants fait enfler la population locale tout au long de l'automne : 112 oiseaux le 22/09 (1^{er} contact), 115 le 26/09, 164 le 02/10, 222 le 16/10, 235 le 22/10, 255 le 27/10, 291 le 07/11 et 298 le 30/11.

Bernache de Hutchins (*Branta hutchinsii hutchinsii*)

L'effectif local est moitié moins important à l'entame de l'année 2021 que ce qu'il n'était fin 2020 avec au max. 5 oiseaux notés les 01/01 et 13/02. Après l'observation de 3 individus le 20/03, il faut attendre un peu plus de 6 mois pour que l'espèce soit revue dans les marais. La population s'étoffant progressivement en passant de 2 exemplaires le 02/10 à 4 du 04 au 11/10, 5 jusqu'au 22/11, 7 le 25/11 et 8 les 30/11 et 19/12.

Oie à tête barrée (*Anser indicus*)

En périphérie immédiate des marais, un oiseau survole le canal Hensies-Pommeroeul et les champs du « Pont Cocu » le 09/04.

Canard à bosse (*Sarkidiornis melanotos*)

Après les deux oiseaux vus en 2019, un individu fréquente à nouveau les marais le 19/12.

Tadorne casarca (*Tadorna ferruginea*)

Les marais sont survolés par un oiseau le 02/03 et 2 individus sont observés au niveau des prairies « Van Gheyt » le 14/04.



© Yves Fagniard

CONTRIBUTEURS À CE MONITORING

Le groupe de travail « Marais d’Harchies » de la section AVES Ms-Ti (sous l’égide du Comité de Gestion)

Chevalier Adrien, Decloux Cassandra, Descamps Marc, Fabry Matthieu, Jenard Philippe, Lafourt Coraline, Malengreau Alain, Mari Sabrina, Picard Nathalie, Stocman François, Vandendriessche Gwenaëlle, Vanderstichele Françoise, Verroken Dirk, Verroken Luc et Zanon Martine & Joseph.

Les observateurs dont les données ont été encodées sur le portail www.observations.be

A. Denis, A. Devriendt, Adrien Goffin, Alain Baccaert, Alain Crusiaux, Alain Jacquet, Alexandre Knapen, Alice Pech-Botquin, Andre Ameel, Andreas Vanneste, Andris, Anne Franklin, Anne Janssens, Annelies Jacobs, Annie Dewulf, Antoine Derouaux, Antoine Pouillon, Antoon Blondeel, Argousier, Arnaud Foucart, Arno Goossens, Audry Dermience, Aurélien, Axel Colinet, Bart Lemey, Bart Vannieuwenhuyse, Benjamin Malbrecq, Benoit Claes, Benoît Forget, Benoît Gauquie, Benoît Geelhand, Benoît Gondry, Benoît Segaert, Benoit Vanhollebeke, benoit verbruggen, Benoit Willocx, Berckmans Gilles, Bernard Collet, Bernard Hanus, Berthaud Nicolas, Betrains Milan, Birger Calis, Bodart Michelle, Bram, Bram Bauwens, Brecht Caers, Bregtje, Bruno Duquesne, Bruno Portier, Carl Devos, Carlo Scutto, Carlos D'Haeseleer, Carlos Terseleer Lillo, Catherine Marneffe, Cathy Zanté, Cédric Fontaine, Cedric G, Céline Deneufbourg, Cerise Scheirlinckx, Charles Carels, Charlotte Tinel, Christiane Dumont, Christian Clerbaux, christine delrue, Christine Standaert-De Wagter, Christoph Wintein, Christophe Verriest, Claire Brabant, Claire Fery, Claude Nopenaire, Cloots Louis, Col soul Alain, Conan M, Coppée Jean-Jacques, Coquiart David, Corentin Thomas, Covone Luca, Cyr Mestdagh, Cyril Daniels, D Be, D. Peeters, Daan Van Quickelberghe, Dagmar Deboeck, Daniel Hache, Daniel Voituren, Danielle Maes, Danny Dewulf, Danny Van Schandevyl, Dany Salembier, Daue Dominique, David Bierlaire, David Botteldoorn, David Debruyne, Davy De Groote, Delplanque Thibault, Denis Puttaert, Derouck Julien, Deschamps Philippe, Destrebecq Philippe, Devos Catherine, Didier Chalon, Didier Mary, Diemer Vercayie, Dimitri Van de Populiere, Dirk De Sutter, Dirk Franchoo, Dirk Libbrecht, Dirk Verbeelen, Dirk Werbrouck, DirkDV, Dokus Arys, Dominique Bauwens, Dominique Fosselard, Dominique Stiennon, Dominique Verbelen, Dorien Desiron, Dupont Isabelle, E. Geudens, E. Haulotte, Eddy en Carine Van Gorp, Eddy Calonne, Eddy Helsen, Elly Vaes, Emile Kimman, Emmanuel Pire, Eric M.M., Eric Malotaux, Erik ETIENNE, Erik Struyf, Evelyne Ravert, Evi Matthyssen, EvW, F Maes, F. Demoulin, Fabien Bonte, Fabien Dormal, Fabrice Delelienne, Félix Anseau, Fien_Debusscher, Filiep T'jollyn, Filip De Meyer, Filip Martens, Filip Verbelen, Foubert Fabien, Francis Hermans, Francis Wyns, François Defosse, François Gabillard, François Galet, François Hela, François Vandebussche, François Vanderdonckt, Françoise Dandoy, Françoise Henin, Franky Vandorpe, Franz Pieters, Fre D B, Frédéric Vanhove, Freek van den broeck, Frenne, Frits Leeman, Gauthier Deschamps, Gauthier Quiévreux, Geert Braem, Geert De Knijf, Geoffroy Schmitz, Georges Mathieu, Georges Paggen, Geraldine Roman, Gianni V., Gilles de Guchteneëre, Gillis De Tremerie, Gina Van Schoor, Goffette Quentin, Guido Minnaert, Guilmot Jacques, Guy Delépée, Guy Spriet, Haben Blondeel, Haeck, Els, Hammond M., Hannes Ledegen, Heidi Coene, Heinz Schimmel, Herman Blockx, Hugo Janssens, Hugues Debruyne, Hugues Dufourny, Ilf Jacobs, Ilias Van Hende, Inge Smolders, Ingrid Piryns, J.C. Delforge, Jacky Fléron, Jacobs c., Jacques Deflandre, Jan Baeteman, Jan Verzele, Jason Jean, Jasper VanHende, J-E. Dhynes, Jean Hugé, Jean Rommes, Jean-Benoît Marécha, Jean-Benoît Tonnelle, Jean-Marie Henkes, Jean-Michel Vancauwenberghe, Jean-Paul Leleu, Jean-Philippe Lejeune, Jean-Pierre Pigeolet, Jens De Bruycker, Jens Derycker, Jens D'Haeseleer, Jérémie Malengreau, Jérémie Tollet, Jérémy Berthe, Jérémy

Evrard, Jeremy Jaegers, Jérémy Simar, Jeroen Denaeghel, Jérôme Vincent Embise, Jessy Broeckx, J-F. desruelle, J-M. Loyens, Jo Seynaeve, Joachim Bruffaerts, Job De Bruycker, Jochen Jonckheere, Joël De Decker, Johan De Wispelaere, Johan J.R. Bostoën, Johan Lippens, johan vervaeke, Johann Delcourt, John Van Wesemael, Jolan, Finn & Bjorn Vande Kerckhove, Joost Vandenberghe, Jordi VanPottelbergh, Julie Lecomte, Julie Vandendorre, Julien Dramaix, Julien Hainaut, Julien Nicolas, Julien Paternostre, Kamiel Aerts, Karel Boey, Karin Caethoven, Karina Samyn, Kenny Hessel, Kevin Kerckhofs, Kevin Morren, Kim Provinciael, Kints Tom - Lila – Lou Kjell, Klaas Debusschere, Koen De Witte, Koen Delva, Koen Detavernier, Koen Lepla, Krien Hansen, Kurt Meerschaert, L. Decuyper, Lambelin Pierre, Lebailly Florence, Lebon Steve, Lebrun Jean-Jacques, Lebrun Raphael, Leclercq Jacques, Lejeune Matthew, Leo Vaes, Lieselot De Vos, Lieven Nachtergale, Louineau Olivier, Luc Claes, Luc Deblauwe, Luc Degraer, Luc Sonnet, Luc Swaen, Luc Vausort, Lucien B., Lucille Devillez, Ludo De Loof, Ludovic Henrard, Ludwig De Loose, Luk Neujens, Lysandre Varrasse, M. Flasse, M. Lesage, Maarten Ameye, Maarten Vangansbeke, Maarten Vhb, Macors, Mallié Bernadette, Marc Batsleer, Marc De Ceuninck, Marc Goossens, Marc Tresignie, Marc Vandamme, Marco de Booij, Marijke Soetaert, Mario Lemaire et Elisabeth Lorin, Marjan Cauwenberg, Mark Edmonds, Marnix Aernaut, Martin Lepage, Martine Umflat, Massy Philippe, Mathieu Derume, Mathieu Van der Straeten, Mathieu Vandewiele, Mats Vandewalle, Maurice Meunier, Max Laeremans, Maxime Drossart, Maximiliaan Beeldens, Micheal O'Briain, Michel Guelton, Michel Janssens, Michel Petit, Michiel De Wulf, Michiels Brigitte, Miguel Demeulemeester, Misonne Benoit, Mottet Alexandre, Nathan De Leener, Nathan Grégoire, Nayana Willemyns, Nicolas Bailly, Nicolas Boulangé, Nicolas Brusselaers, Nicolas Detiffe, Nicolas Dutoit, Nicolas Pidia, Nicole Joly, Nicole Prez, Niels Goulem, Niels Van Doninck, Nimmegeers Stefan, Noël Lievrouw, Nuri Senemek, Olivier Colinet, Olivier Deplus, Olivier Dupont, Olivier Hendrick, Olivier Renard, Ornella Fichera, Ossaer Rita, Ottevaere Sébastien, Otto Beyens, Otto Jamblin, Pascal Deruyver, Pascal Noël, Patricia Cornet-Poussart, Patricia Iddenden, Patrick Debeuf, Patrick Janssens, Patrick Michel, Patrick Quevy, Patrick Van Laethem, Pattyn Francis, Paul Cardon, Paul Dawagne, Paul Mees, Paul Pugh, Paul Van Daele, Pecceu Bert, Peter Claus, Peter De Groote, Peter Freisen, Peter Hofman, Peter M. Dannerfjord, Philippe Allegaert, Philippe Blomme, Philippe Cattelain, Philippe Deprez, Philippe Dury, Philippe Moreaux, Philippe Selke, Philippe Stroot, Philippe Wyckaert, Pierlot Nicole, Pierre Blockx, Pierre Bosman, Pierre Dehon, Pierre Jacques, Pierre Mossoux, Pierre Sorbi, Pierre Verhoeven, Piet Allegaert, Pirson Anne et Stéphane, Pol Bughin, Presilia de Vries, Quentin Lannoy, Quentin Smits, Quinten Desmedt, Raf Plas, Ramses Moortgat, Rasseneur, Renaud Lafourt, Reynvoet Françoise, Richard Detaille, Rijmenans Gilbert, Rik Serpentier, Roland Fromont, Roland Mainil, Romain Bruffaerts, Romain Carette, Romane Corrion, Ronald De Buck, Rudy Van Baelen, S.Vandaele, Sabine Bouret, Sabine Tonglet, Sacha d'Hoop, Sam Provoost, Scarlett Vanuxem, Siegfried Van Ingelgem, Simon Janclaes, Simon Van De Vijver, Sofie Bastien, Sofie Verstraelen, Solange Verdin, Solène Maljean, Sophie André, Sophie Glotz, Sophie Ryelandt, Stanislas Sibille, Stefan Achten, Stéphane Kyriakidis, Stephan De Rouck, Stéphane Lambert, Stephanie Martens, Steven Boone, Steven Degraer, Steven Lemaire, Steven Van den Bussche, Stijn Hindryckx, Sylvain Dramaix, Sylvain Mahieu, Sylviane Lambiotte, Sylvie Vinckier, T. Halflants, T. Mariage, Taburiaux Fabienne, Taevernier Anja, Teun Everts, Thibaud Caulier, Thibaud Vandaudenard, Thibault Voglaire, Thierry Claeys, Thierry Maniquet, Thomas Defoort, Thomas Jussen, Thomas Michiels, Tim Begijn, Tim De Winter, Tine Lamaire, Tom Degrendel, Tom Schildermans, Tom Snoeckx, Tremont Y., Tuomas Hänninen, Typhaine Bouhez, Ulysse Merlin, Van Wonterghem, Vandendaele Marc, Vandeputte Christian, Vangrootloon Philippe, Verbanck Johan, Verduystert J-P., Véronique Bouquelle, Véronique Joly, Vescera Chloé, Victor Claes, Vincent Denuit, Vincent Dielen, Vincent Dufour, Vincent Gavériaux, Vincent Leirens, Vincent Swinnen, Vincent Van Heghe, Vincent Vermeiren, Virginie Gailly, Viviane Lootens, Walter Van Kerkhoven, walther de Munter, Wannes Bellens, Ward De Groote, Ward Stulens, Wauters Jean, Wendy Verkin, Werbrouck Roland, Wilfried Van Vaerenbergh, Willem Bockx, Willy Aelvoet, Wim Decock, Wim Sterckx, Wim van Sompel, Wim Vermetten, Wouter Debusscher, Wouter Rommens, Wuelche Jacky, Xander Termonia, Xavier Dirix, Xavier Raick, Xavier Vandevyvre, Yaniss Amiar, Yann Coatanéa, Yvan Cauwenberg, Yves Gevaert, Yves Quertenmont et yves verstraeten.

D'ores et déjà, nous adressons nos excuses auprès de ceux que nous aurions malencontreusement oubliés.

REMERCIEMENTS

Les membres du Comité de Gestion pour la confiance témoignée et leur volonté d'ouverture.

Remerciement tout particulier à Yves Fagniard qui a mis à notre disposition ses aquarelles du livre « *Marais d'Harchies, de la plume au pinceau* », ainsi qu'à Luc Sonnet qui a fait de même.

INDEX DES NOMS FRANÇAIS

Accenteur mouchet	117	Bouvreuil pivoine écarlate	147	Coucou gris	18
Aigrette garzette	77	Bruant des roseaux	120	Courlis cendré	126
Alouette des champs	96	Bruant jaune	119	Courlis corlieu	126
Alouette lulu	136	Busard cendré	145	Cygne de Bewick	121
Autour des palombes	84	Busard des roseaux	84	Cygne tuberculé	8
Avocette élégante	126	Busard Saint-Martin	133	Échasse blanche	143
Balbusard pêcheur	132	Buse variable	85	Épervier d'Europe	83
Barge à queue noire	127	Butor étoilé	52	Étourneau sansonnet	110
Bécasseau cocorli	127	Canard à bosse	148	Faisan de Colchide	5
Bécasseau sanderling	143	Canard chipeau	13	Faucon crécerelle	92
Bécasseau variable	127	Canard Colvert	13	Faucon hobereau	92
Bécasse des bois	32	Canard pilet	122	Faucon pèlerin	134
Bécassine des marais	127	Canard siffleur	122	Faucon pèlerin <i>calidus</i>	145
Bécassine sourde	143	Canard souchet	12	Fauvette à tête noire	106
Bec-croisé des sapins	142	Chardonneret élégant	119	Fauvette babillarde	107
Bergeronnette des ruisseaux	139	Chevalier aboyeur	130	Fauvette des jardins	107
Bergeronnette de Yarrell	146	Chevalier arlequin	130	Fauvette grisette	107
Bergeronnette grise	117	Chevalier culblanc	129	Foulque macroule	24
Bergeronnette printanière	117	Chevalier gambette	130	Fuligule milouin	16
Berg. print. <i>thunbergi</i>	146	Chevalier guignette	128	Fuligule morillon	17
Bernache de Hutchins	148	Chevêche d'Athéna	87	Fuligule nyroca	123
Bernache du Canada	6	Choucas des tours	93	Gallinule poule d'eau	22
Bernache nonnette	147	Chouette hulotte	86	Garrot à œil d'or	123
Bihoreau gris	55	Cigogne blanche	132	Geai des chênes	93
Blongios nain	53	Cigogne noire	144	Gobemouche gris	138
Bondrée apivore	83	Combattant varié	127	Gobemouche noir	146
Bouscarle de Cetti	97	Corbeau freux	94	Goéland à ailes blanches	144
Bouvreuil pivoine	118	Corneille noire	94	Goéland argenté	131

Goéland brun	131	Linotte mélodieuse	141	Pie bavarde	93
Goéland cendré	34	Locustelle lusciniöïde	105	Pigeon colombin	20
Goéland leucopnée	131	Locustelle tachetée	104	Pigeon ramier	20
Goéland marin	144	Loriot d'Europe	92	Pinson des arbres	118
Goéland pontique	131	Marouette poussin	142	Pinson du nord	140
Gorgebleue à miroir Blanc	113	Martinet noir	125	Pipit des arbres	118
Grand Corbeau	145	Martin-pêcheur	89	Pipit farlouse	139
Grand Cormoran	39	Merle à plastron	146	Pipit spioncelle	140
Grand-Duc d'Europe	85	Merle noir	110	Plongeon catmarin	144
Grande Aigrette	71	Mésange à longue queue	98	Pouillot fitis	99
Grand gravelot	126	Mésange bleue	95	Pouillot sibérien <i>tristis</i>	146
Grèbe à cou noir	31	Mésange boréale	95	Pouillot siffleur	136
Grèbe castagneux	27	Mésange charbonnière	96	Pouillot véloce	100
Grèbe huppé	29	Mésange huppée	135	Râle d'eau	21
Grimpereau des jardins	110	Mésange noire	135	Roitelet huppé	109
Grive draine	112	Mésange nonnette	94	Roitelet triple-bandeau	136
Grive litorne	137	Milan noir	134	Rossignol philomèle	114
Grive mauvis	138	Milan royal	145	Rougegorge familier	112
Grive musicienne	111	Moineau domestique	116	Rougequeue à front blanc	138
Gros-bec cassenoiaux	140	Moineau friquet	117	Rougequeue noir	115
Grue cendrée	143	Mouette mélanocéphale	33	Rousserolle effarvate	103
Guifette moustac	144	Mouette pygmée	130	Rousserolle turdoïde	100
Guifette noire	132	Mouette rieuse	32	Rousserolle verderolle	103
Harle bièvre	124	Nette rousse	123	Sarcelle d'été	11
Harle piette	124	Oie à tête barrée	148	Sarcelle d'hiver	15
Héron cendré	66	Oie cendrée	6	Sitelle torchepot	110
Héron garde-bœufs	59	Oie rieuse	121	Sizerin cabaret	141
Héron pourpré	144	Ouette d'Egypte	9	Sizerin flammé	141
Hibou des marais	145	Panure à moustaches	135	Spatule blanche	47
Hibou moyen-duc	87	Perdrix grise	5	Sterne arctique	144
Hirondelle de fenêtre	97	Petit gravelot	126	Sterne caspienne	144
Hirondelle de rivage	136	Phragmite des joncs	101	Sterne caugek	144
Hirondelle rustique	96	Pic épeiche	90	Sterne pierregarin	35
Huïtrier pie	126	Pic épeichette	90	Tadorne casarca	148
Huppe fasciée	145	Pic mar	134	Tadorne de Belon	10
Hypolaïs ictérine	104	Pic noir	134	Tarier des prés	138
Hypolaïs polyglotte	104	Pic vert	91	Tarier pâtre	116

Tarin des aulnes	142	Tourterelle turque	21	Vanneau huppé	31
Torcol fourmilier	145	Traquet motteux	146	Verdier d'Europe	119
Tourterelle des bois	20	Troglodyte mignon	109		